

QUÉBEC ET LE RAPATRIEMENT

# EN COUR D'APPEL LA SEMAINE PROCHAINE

■ Le gouvernement du Parti québécois entreprendra la semaine prochaine des procédures judiciaires devant la Cour d'appel du Québec pour s'opposer au projet Trudeau de rapatrier unilatéralement la constitution canadienne. C'est ce qu'a précisé, hier, le ministre des Affaires gouvernementales, M. Claude Morin, alors qu'il donnait un «briefing» de deux heures aux journalistes de Montréal sur les positions soutenues par le gouvernement québécois face aux intentions du fédéral.

■ Les Nuits veulent l'autodétermination

page A 4



## Le ton monte chez le Canadien

■ Claude Ruel avait promis une rencontre au sommet avec Irving Grundman. C'est plutôt avec ses joueurs qu'il a tenu ce meeting, hier après-midi. Et ça parlait fort dans le vestiaire du Canadien.

page B 1

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

# la presse

25 CENTS MONTRÉAL, MARDI 2 DÉCEMBRE 1980, 96<sup>e</sup> ANNÉE, no 283, 64 PAGES, 4 CAHIERS

PAS ENCORE D'ÉVACUATION

# SENTIMENT D'ABANDON CHEZ LES SINISTRÉS

■ La terre tremble tous les jours en Italie et des villages complets n'ont encore reçu aucun secours ni l'aide de personne pour déterrer leurs morts ou fouiller les décombres des maisons. Notre envoyée spéciale Huguette LAPRISE rapporte que dans les villages de Lione, de San Mango sul Calore, d'Avellino, comme à peu près partout, c'est la confusion la plus totale et les sinistrés ont le sentiment très profond que le monde entier les a abandonnés, à commencer par leur propre pays.

Québec ouvre un bureau d'immigration à Naples

page B 14

Ce vieillard, de Bolsano, vient de recevoir sa ration de nourriture.



ÉDITO

L'IRONIE DE M. TRUDEAU EST TROP FACILE  
PAR VINCENT PRINCE

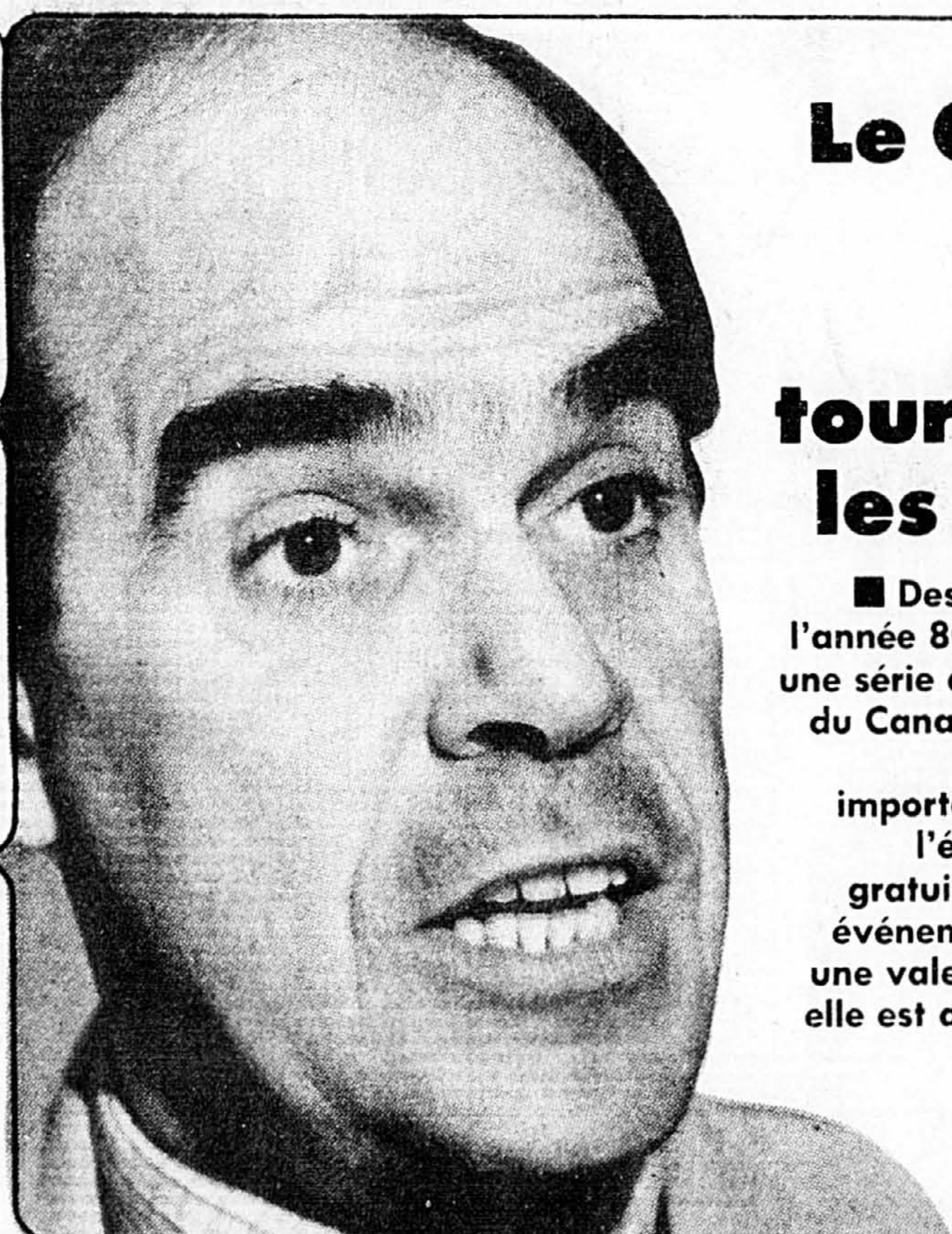
page A 6

Les terres expropriées de Mirabel se détériorent

Cela malgré un investissement de \$42 millions du gouvernement fédéral depuis 1975.

page C 16

AUSSI VRAI QUE JE M'APPELLE HANIGAN, JE ME BÂTIRAI JUSQU'À LA FIN POUR EMPÊCHER TOUTE AUGMENTATION DANS LE TRANSPORT!

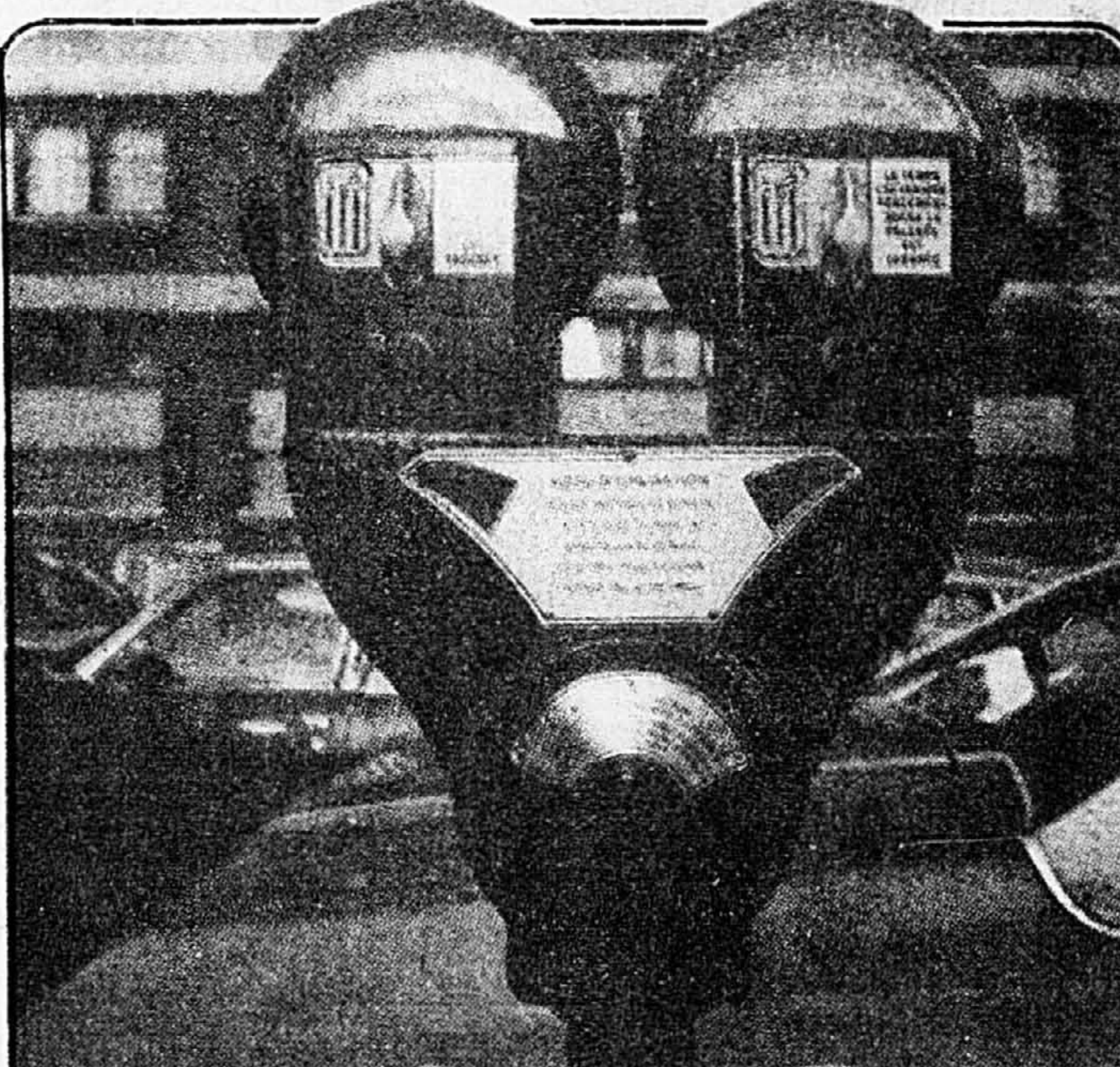


## Le Grand Prix, autant de promotion touristique que les Jeux de 76

■ Des cinq grands événements de l'année 80, auxquels nous consacrons une série d'articles, c'est le Grand Prix du Canada qui a permis à la ville de Montréal de recevoir la plus importante promotion touristique à l'échelle mondiale. La publicité gratuite que retire Montréal de cet événement international représente une valeur d'au moins \$4 millions et elle est de même envergure que celle engendrée par les Jeux olympiques de 1976.

page D 3

M. Robert Ferland, directeur général du Grand Prix.



## Les parcomètres, arme de Montréal contre les centres commerciaux

page A 3

## RISQUE D'UNE AUTRE GUERRE AU MOYEN-ORIENT

■ Les craintes qu'une seconde guerre éclate au Moyen-Orient se sont accentuées hier du fait que la Syrie a plus que doublé ses effectifs militaires à la frontière jordanienne où elle dispose maintenant de 50,000 soldats et 1,200 chars. Les États-Unis et l'Égypte n'ont pas dissimulé qu'ils sont vivement préoccupés par ce nouveau foyer de tension. Le secrétaire général de l'ONU, Kurt Waldheim, a lui aussi exprimé son extrême inquiétude et a incité la Jordanie et la Syrie à résoudre leurs différends pacifiquement.

page C 11

## DISCRÈTES ÉLÉGANTES ET CHÈRES...

page C 1



### SOMMAIRE

- Annonces classées: C 12 à C 15, D 10, D 11
- Arts et spectacles
  - Informations: C 7 à C 9
  - Horaires: C 9
- Bandes dessinées: A 14
- Carrières et professions: D 9
- Décès, naissances, etc.: D 12
- Économie: D 1 à D 9
- Éditorial: A 6
- Êtes-vous observateur?: C 15
- FEUILLETON
  - «Ennemis»: C 13
- Horoscope: A 14
- L'auto: B 5 B 9
- Le monde: C 10, C 11
- Météo: A 2
- Mot mystère: A 14
- Mots croisés: A 14
- Pleins Feux: A 8
- Quoi faire aujourd'hui: C 9
- Radio et télévision: C 8, C 9
- Sports: B 1 à B 4, B 10 à B 13



Un réseau complet et efficace de bureaux immobiliers

# Montréal Trust

Chez nous, vos intérêts sont bien servis.

NOTRE RÉGIME D'ÉPARGNE-LOGEMENT ABRI FISCAL AVANTAGEUX POUR L'ACHAT DE VOTRE PROPRIÉTÉ  
Place Ville-Marie: 861-1681  
Centre commercial Fairview: 695-5230

**OTTAWA**  
De nos correspondants

Le mouvement séparatiste de l'Ouest, ça n'est pas sérieux. Le premier ministre Trudeau lui-même l'a décrété. Le ministre Chrétien s'est rendu sur les lieux et a rendu le même jugement. Ces deux messieurs s'y connaissent en séparatisme pour avoir maté le printemps dernier celui du Québec, celui-là même dont M. Trudeau avait décrété la mort depuis plusieurs années. Mais voilà que l'histoire se répète de la plus étrange façon. Cet ennemi famélique, ce tigre

de papier que les politiciens ne prennent pas au sérieux, fait l'objet d'enquête et de surveillance par nulle autre que la très dévouée Gendarmerie royale du Canada. Une dépêche de la Canadian Press, repiquée du Edmonton Journal, nous apprendait récemment que les Habits rouges veillent au grain. Le mouvement a beau être insignifiant, voire même chimérique, inspiré par des marchands de pétrole repus qui cherchent une arme de chan-

tage, on ne sait jamais. «Ce n'est pas que nous nous inquiétons indument... Nous effectuons tout de même une surveillance de routine pour nous assurer que ce mouvement ne comprend pas d'éléments subversifs ou qu'il n'est pas récupéré par de tels éléments.» Et n'importe qui qui a suivi quelque peu les travaux de la Commission MacDonald, sait que la GRC ne badine pas avec la subversion. En particulier elle est intraitable devant tout ce qui

## ...Et ça recommence!

semble à la rédaction de faux communiqués terroristes, aux vols de dynamite, à l'incendie de granges, au vol de listes de membres de partis politiques...

Cette fois-ci, cependant, tout se fait au grand jour. Même que fondateur d'un des groupes «séparatistes» (quel vilain mot!), M. Elmer Knutson de la Western Canada Federation est tout disposé à ouvrir lui-même son fichier aux enquêteurs de la GRC. «Nous savons, a déclaré un de ces subtils enquêteurs, que les groupes séparatistes de l'Ouest (inexistants mais au pluriel) sont surtout formés d'éléments de droite. Mais il ne faut jamais écarter la possibilité d'une infiltration marxiste ou maïste...»

**Un Long-Sault raté**  
Mais il y a aussi des cas où l'histoire ne se répète pas. Tout était pourtant en place. Depuis samedi la capitale résonnait du bruit des tam-tams indiens. Bigarrée, la délégation de l'Express de la Constitution était bien décidée à assiéger la colline parlementaire. Il n'en fallait pas plus pour provoquer un réflexe

de défense derrière la Tour de la Paix (la GRC?). En deux temps trois mouvements, l'édifice central du parlement était isolé par des barricades. Il fallait montrer patte blanche pour avoir accès aux élus du peuple et au Temple de la démocratie canadienne.

Il s'est trouvé un trouble-fête pour venir gâcher le scénario. Le leader néo-démocrate Ed Broadbent, n'écoulant que ses convictions démocratiques, s'est levé hier en Chambre pour dénoncer ces barricades hostiles, face aux ambassadeurs amérindiens qui se présentaient dans la capitale le calumet de paix au bec. Il a procédé par une de ces motions qui requièrent l'assentiment unanime des Communes. Ce genre de motion se termine habituellement par un non indifférent ou une bordée de quolibets du côté des ministériels.

A sa grande surprise, la motion a été agréée et les barricades ont été démantelées sur-le-champ. Il y avait les Indiens. Il y avait cette barricade, même symbolique (genre clôture Frost). Il aurait pu y avoir le baril de poudre, en l'occurrence

un «coup de force» explosif du gouvernement Trudeau. Si bien que l'histoire du Sieur Dollard des Ormeaux aurait pu se rejouer sur les rives de l'Outaouais. C'est raté.

**Sapin ou fleur**  
Pas toujours facile de distinguer un sapin d'une épinette. Surtout avant l'âge de la maturité. Mais le député conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle, parle d'un sapin que le Québec serait en train de se faire passer, à propos de Nordair, tandis que le ministre des Transports, Jean-Luc Pépin, qui, incidemment, se fait de moins en moins souriant, dit qu'il reconnaît bien là les «fleurs» que lui envoie son ami le député de Joliette. A n'y rien comprendre. Sauf deux choses: le ministre n'est même pas en mesure de dire si Nordair (devenu propriété d'Air Canada) ira à des intérêts majoritairement québécois... De là à dire (même avec des fleurs) que le Québec est en voie de se faire passer un sapin, il n'y a qu'un pas que M. LaSalle n'a peut-être pas eu tort de franchir.

**Les ennemis de l'intérieur**  
Sous cette rubrique, le premier ministre Trudeau classe habituellement les méchants «séparatistes» québécois. Plus récemment il y a inclus les intellectuels et les artistes qui, grassement subventionnés par le Conseil des Arts du Canada, mordent la main qui les nourrit et n'«achètent» pas le rêve canadien que le régime Trudeau symbolise.

Dans le contexte de sa dernière offensive constitutionnelle, il faut dire que les ennemis de l'intérieur se multiplient dangereusement: l'opposition des Communes, celle du Sénat, six provinces, les Indiens, quelques centaines de mémoires d'associations diverses. C'est déjà beaucoup pour une seule cause.

Mais au cours du week-end, les libéraux fédéraux ontariens, comme pour tourner le fer dans la plaie ont réclamé que le gouvernement ontarien soit astreint aux mêmes contraintes linguistiques que celui du Québec et ils ont osé critiquer le projet du Grand Timonier en matière de protection des Droits et libertés fondamentales. Trop, c'est trop. Heureusement que la horde docile des bons députés québécois libéraux, consciente qu'il n'y a pas de salut politique hors du pouvoir, a déjà fait savoir sans ambiguïté et d'une seule voix qu'elle confessaera toujours le crédo du Patron.

PAUL LONGPRÉ

**MONTREAL 255-8848** **LAVAL 866-5548**

RIVE SUD 676-0253

DEPUIS 1972

**TEMPO-Fab inc.**

LE FABRICANT QUI A POPULARISÉ (LE GARAGE) TEMPORAIRE DEPUIS 1971

VENTE LOCATION

820 BOUL. TASCHEREAU, GREENFIELD PARK / 1780 RUE ALLARD, BROSSARD



# Champlain vous donne le choix!

Super luxe ou Économie nous avons sûrement la voiture que vous attendiez...



**ACADIAN 1981**  
Toujours prête!



**PHOENIX 1981**  
La traction avant irrésistible...



**SKYLARK 1981**

**VOITURES USAGÉES DE LA PLUS HAUTE QUALITÉ**

**Stock 3402B SEVILLE 1980**  
4 portes, tout équipée, air climatisé, couleur bleu diplomat. **SPECIAL DE LA SEMAINE**

**Stock 10636A CADILLAC ELDO BIARRITZ 1979**  
2 portes, tout équipée, air climatisé, couleur bleu azur. **\$13,595**

**Stock 10632A CADILLAC FLEETWOOD 1978**  
4 portes, tout équipée, air climatisé, couleur maron. **\$9,895**

**Stock 02229B TRANS AM 1980**  
Special Edition, 2 portes, tout équipée, air climatisé, couleur noire. **\$11,395**

**Stock P-200 LEMANS 1980**  
4 portes, tout équipée, couleur maron. **\$6,795**

**Stock 10621A CHEVELLE 1980**  
4 portes, tout équipée, couleur bleue. **\$6,695**

**Stock 02220A OMNI 1980**  
2 portes, 4 vitesses, 4 cylindres, radio, couleur jaune. **\$6,495**

**Stock 10047A ZEPHYR 1978**  
4 portes, 6 cylindres, automatique, servofrein, servodirection, radio, couleur bleu pâle. **\$4,295**

**Stock 01080A BLAZER 4x4 1977**  
Toute équipée, couleur vert pâle. **SPECIAL CHAMPLAIN**

**Stock 02224A NOVA 1978**  
2 portes, tout équipée, couleur verte. **\$4,295**

**FINANÇEMENT GMAC DISPONIBLE SUR PLACE LOCATION À COURT ET LONG TERME**

**La Quotidienne**  
Tirage d'hier  
2 - 5 - 8

**RENCONTRER QUELQU'UN. PARTAGER SES AFFINITÉS. CONNAÎTRE LE BONHEUR.**

Se sentir respecté, si tel est votre souhait, venez consulter un spécialiste de C.U.R.H. et comme d'autres vous serez enchantés d'avoir fait appel à nos services.

Pour entrevue: 398-8043

**Centre Universel de Relations Humaines**  
50 avenue, Place Cremasie  
Suite 340  
Montréal H2P 2P9  
Tel. 381-8043

PONTIAC  
Cadillac  
BUICK  
CAMIONS GMC  
GM

# Champlain

**NO 1 AU CANADA**  
761-3535

**1000 BOUL. ÎLE DES SOEURS**

## LA MÉTÉO à Montréal

**AUJOURD'HUI**  
Minimum: -9 Maximum: 3  
Faible neige (5 à 10 cm)

**DEMAIN**  
Dégagement

### au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-3	0	Faible neige	Dégagement
Outaouais	-3	0	Faible neige (5 à 10 cm)	Dégagement
Laurentides	0	3	Neige intermittente (5 cm)	Dégagement
Cantons de l'Est	-3	0	Neige (5 à 10 cm)	Dégagement
Mauricie	-3	0	Faible neige (5 cm)	Nuageux et neigeux
Québec	-3	0	Neige (5 à 10 cm)	Dégagement
Lac-Saint-Jean	-2	0	Faible neige	Nuageux et neigeux
Rimouski	-3	0	Passages nuageux	Neigeux
Gaspésie	-3	0	Passages nuageux	Neigeux
Bas-Caraïbe	-2	0	Nuageux et neigeux	Neigeux
Sept-Îles	-2	0	Nuageux et neigeux	Neigeux

### au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Victoria	0	4
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	-5	-2

### si vous partez...

		Aujourd'hui		Capitales		Min.		Max.	
Saskatchewan	Ensoleillé	Ensoleillé	Regina	-9	-3				
Manitoba	Ensoleillé	Ensoleillé	Winnipeg	-8	-4				
Ontario	Neige	Neige	Toronto	-7	0				
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Nuageux	Fredericton	-1	2				
Nouvelle-Écosse	Nuageux	Nuageux	Halifax	1	4				
Île-du-Prince-Édouard	Nuageux	Nuageux	Charlottetown	-1	2				
Terre-Neuve	Pass. nuageux	Pass. nuageux	Saint-Jean	-4	0				

### aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	-	-	Miami	21	26
Buffalo	-	-	New York	-1	12
Chicago	-7	0	Nlle-Orléans	-	-
			Pittsburgh	-	-
			San Francisco	-	-
			Washington	-	-

### vers les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	-5	4	Hong Kong	20	23
Athènes	10	17	Le Caire	-	-
Berlin	-2	1	Lisbonne	6	12
Bruxelles	-4	-1	Londres	0	5
Buenos Aires	19	25	Madrid	-1	10
Copenhague	-5	-3	Moscou	-19	0
Genève	-2	0	Mexico	5	21
			Oslo	-8	-5
			Paris	-3	0
			Rome	0	5
			Séoul	0	12
			Stockholm	-3	0
			Tokyo	7	19
			Vienne	-8	0

### vers les plages

	Min.	Max.		Min.	Max.
Acapulco	24	33	Bermudes	18	21
Barbade	-	30	Nassau	15	25
			San Juan	23	31
			Trinidad	21	31

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

### TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE: Lundi ou samedi \$1.75  
Lundi ou vendredi \$1.25  
Samedi seulement 0.75

### TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)

Nombre de semaines\*

CANADA	13	26	52
Lundi ou samedi	\$37.00	\$74.00	\$148.00
Lundi ou vendredi	\$24.00	\$48.00	\$96.00
Samedi seulement	\$13.00	\$26.00	\$52.00

### ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS

Nombre de semaines\*

	13	26	52
Lundi ou samedi	\$72.80	\$145.60	\$291.20
Lundi ou vendredi	\$52.00	\$104.00	\$208.00
Samedi seulement	\$20.80	\$41.60	\$83.20

\*Durée minimum 13 semaines

### ANNONCES CLASSEES

Commandes: 285-7111  
du lundi au vendredi 9h à 17h  
Pour changer: 285-7205  
du lundi au vendredi 9h à 16h30

### GRANDES ANNONCES

Détailants: 285-7202  
National, Télé-Press: 285-7306  
Vacances, voyages: 285-7265  
Carrières et professions, nominations: 285-7320

### COMPTABILITÉ

Grandes annonces: 285-6892  
Annonces classées: 285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h) 285-6911

## Beaucoup d'appelés mais peu d'élus le samedi à Bordeaux

Tous les samedis, dès 9h, environ 275 hommes se massent à la barrière centrale de l'imposante prison de Bordeaux pour purger leur «peine de week-end». Seulement 75 d'entre eux sont généralement admis, la vieille institution ne pouvant fournir l'espace nécessaire pour les accueillir...

ANDRÉ PEPIN

Ces individus, condamnés à purger des peines intermittentes, doivent toutefois se présenter ponctuellement à la prison provinciale chaque samedi car s'ils ne répondent pas à l'appel, la direction de la prison les considérera comme étant en liberté illégale. Ils entrent, par groupes de 10 ou 15, afin de permettre aux surveillants de choisir ceux qui seront incarcérés pour la fin de semaine; les autres, après l'appel, peuvent retourner chez eux. Le grand hall austère de la prison ne peut même pas contenir tous les sentencés: la plupart doivent attendre à l'extérieur de l'imposante porte de fer avant d'apprendre s'ils seront retenus ou élargis.

Les juges des différents cours choisissent ce type de sentence de week-end pour permettre à certains individus de conserver leur emploi ou encore de vivre une vie de famille normale durant la semaine. Aussi plusieurs sentencés pourront, par exemple, cacher à leurs enfants les motifs de leur courte absence.

### Le choix

Selon le directeur de la prison de Bordeaux, M. Lucien Roberge, près de 40 p. cent des individus devant purger des peines de ce type sont des chômeurs. La grande majorité viennent de milieux ouvriers; très peu de professionnels purgent ce genre de sentence. Toutefois, la prison ne tient pas de statistiques précises sur la provenance de ces détenus. «La plupart sont ici pour avoir omis de payer une amende, d'autres ont été trouvés coupables d'une offense mineure, la plupart en sont à leurs premiers démêlés avec la justice», soutient le directeur.

Les gens qui purgent ce genre de sentence ne sont donc pas des criminels dangereux, ce qui permet aux dirigeants de la prison de les élargir lorsque les locaux ne peuvent tous les accueillir. Aussi, certains détenus pouvant présenter un certificat médical pourront se soustraire facilement à l'incarcération. «Nous sommes prudents à ce chapitre, toutefois. Nous n'acceptons pas tous les rapports médicaux. Il faut un motif vraiment sérieux», dit M. Roberge.

La première fois qu'un détenu de fin de semaine se présente à Bordeaux, il doit nécessairement passer par tous les contrôles administratifs avant de se retrouver en cellule. Par la suite, s'il ne présente aucun danger pour la société, il devra séjourner en prison à toutes les 4 ou 5 semaines environ si, bien entendu, la prison peut le recevoir. Selon l'administrateur, le centre de Bordeaux peut accueillir environ 700 détenus et la population permanente varie de 600 à 700 individus. Cette situation ne permet guère l'incarcération des détenus de fin de semaine.

Le ministère de la Justice est fort conscient de cette situation et permet à ses directeurs d'élargir, avec une certaine souplesse, les détenus de cette catégorie. Un porte-parole du ministère de la Justice a déclaré à LA PRESSE que les directeurs de prisons peuvent, selon la loi, juger de la pertinence d'une détention de ce type, selon les disponibilités des locaux. Le gouvernement n'a aucun projet précis pour la construction prochaine d'un nouveau centre de détention pour la région de Montréal.

Le directeur de Bordeaux, M. Roberge, a pour sa part confié que des pressions sont actuellement exercées pour que les juges tiennent compte de la surpopulation des prisons avant d'imposer ce genre de peine. Selon lui, l'imposition de travaux communautaires pourrait très bien remplacer les peines de week-end.

Entre-temps, les files d'attente sont longues dans le froid et la grisaille de l'immense cour de Bordeaux.



## Plus de peur que de mal

Cette photo a été prise au moment même où un spectateur se fait heurter par une voiture conduite par un participant à une course à l'autodrome de Lima au Pérou. La victime s'en est toutefois bien tirée et ne souffre que de blessures légères. On voit bien en haut à droite de la photo, un soulier de la victime.

## Le centre-ville de Montréal envahi par les parcomètres

Généralement boudé par les administrations municipales précédentes, le parcomètre fait actuellement une entrée en force dans le centre-ville de Montréal.

DENIS MASSE

Quelque 6.300 de ces appareils gobe-sous bicéphales ou à tête unique vont être incessamment installés dans les rues de la métropole et certains terrains de stationnement municipaux tandis qu'un premier groupe de 2.500 étaient mis en opération à compter d'hier dans le quadrilatère le plus fébrile délimité par

les rues Sherbrooke, Bleury, Saint-Antoine et Guy.

Le président du Comité exécutif de la ville de Montréal, M. Yvon Lamarre, ne se cache pas pour dire que «cette opération vise à offrir une concurrence aux grands centres commerciaux des banlieues».

«Les rues du centre-ville, dit-il, ne seront plus regardées comme des voies de transit, mais aussi des artères bordées de boutiques et magasins où les gens viennent faire des affaires».

A ce titre, dans l'esprit de l'administration municipale actuelle, l'installation des parcomètres

s'inscrit dans le programme général de revitalisation des quartiers commerciaux de Montréal.

Jusqu'à maintenant, le stationnement était pratiquement interdit dans les rues du centre-ville. L'installation de parcomètres permettra, du moins à un certain nombre d'automobilistes, de bénéficier de stationnement limité à proximité des grands magasins et de tous les centres commerciaux qu'ils voudront fréquenter.

Déjà, certaines mesures avaient été prises il y a quelques mois, pour favoriser l'accès des voitures au centre-ville.

Ainsi, une ordonnance spéciale autorisait les agents à tolérer le stationnement dans la rue pendant tout le week-end à compter du vendredi soir à 18 heures.

«Ces mesures qui ont été très appréciées du public et qui ont donné des résultats concrets chez un grand nombre d'institutions commerciales du centre-ville, représentaient un début pour notre programme de revitalisation», commente M. Lamarre.

L'achat des parcomètres au cours des derniers mois, a coûté à la ville un peu plus de \$3.200.000.

Environ la moitié des parcomètres sont destinés au centre-ville, l'autre moitié à l'extérieur de ce vaste quartier commercial tandis que des centaines d'autres doivent être installés dans des terrains de stationnement municipaux.

### D'ICI À DEUX ANS

## Les parcs de stationnement devront être embellis

D'ici à deux ans, les propriétaires de terrains de stationnement du centre-ville de Montréal seront tenus d'aménager ces espaces selon des normes prescrites par les urbanistes de la ville, a révélé hier le chef du Comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre, dans une entrevue accordée à LA PRESSE.

DENIS MASSE

De plus, l'administration municipale a l'intention de réduire le nombre des terrains de stationnement actuellement en opération, tout en conservant le même nombre de places de stationnement hors rue.

C'est dire que l'on favorisera d'une façon ou de l'autre les blocs de stationnement à étages, les parkings souterrains et les terrains aménagés en dépression.

«Certains propriétaires trouveront certainement profit à se grouper pour réaliser ces objectifs», indique M. Lamarre. Déjà, un peu partout à travers la ville, l'administration municipale a donné le ton en embellissant les environs immédiats d'un certain nombre de ses terrains de stationnement.

Par exemple, à proximité de la station de métro Papineau, le terrain de stationnement a été entouré de plates-bandes gazonnées et plantées d'arbustes. Le grand rectangle asphalté a été délimité par des traverses de chemin de fer et une clôture décorative a été installée.



Yvon Lamarre

Ces exemples devront être suivis par tous les propriétaires de terrains de stationnement commerciaux payants, a déclaré M. Lamarre. Ces parcs de stationnement sont au nombre de 244 dans tout le centre-ville.

L'opération, approuvée dernièrement par le Conseil municipal, a pour but d'améliorer la qualité du milieu urbain dans tout le centre-ville.

Le centre-ville de Montréal compris dans le vaste quadrilatère Sherbrooke, Atwater, de la Commune et Delorimier, compte actuellement 81.000 unités de stationnement réparties en 244 auto-pars commerciaux payants, 776 non commerciaux, 63 terrains municipaux, 70 garages publics et 171 garages privés.



Guy Pinard

## L'encan du ministère des Postes

■ Quand on emballe un colis dans du papier journal (eh oui, ça se fait encore aujourd'hui) pour le mettre à la poste, quand on se trompe d'adresse tout en négligeant d'écrire l'adresse de retour, on court le risque que le colis et son contenu ne se rendent jamais à destination.

Et c'est grâce à des négligences de ce genre que le ministère des Postes peut organiser, à chaque année, un encan où sont offerts aux enchères des milliers d'articles hétéroclites réunis sous forme de lots.

Cette année, pour la première fois en huit ans, cet encan «itinérant» aura lieu à Montréal, plus précisément les 9, 10 et 11 décembre, au salon Versailles de l'hôtel Windsor.

Pourquoi trois jours? La raison est bien simple: le catalogue de 748 pages (un «best-seller», m'assure-t-on au ministère des Postes) contient pas moins de 2.068 lots, formés de jouets, de vêtements, de livres, de bijoux, d'outils, de disques, d'appareils photo, d'outils chirurgicaux, etc. Tant et si bien que malgré tout son talent, le commissaire-priseur aura tout juste assez de trois jours pour soulager le ministère de tous ces lots encombrants.

Selon Lise Roy, porte-parole du ministère, l'encan annuel jouit d'une popularité indiscutable. Si elle en juge par les demandes qu'elle a reçues pour le catalogue, lesquelles provenaient de toutes les provinces du pays et même de certains Etats américains, l'encan sera un succès. Elle me parle par exemple de cette dame de Saskatoon, une habituée de l'encan annuel qui a demandé le catalogue avec l'intention bien arrêtée de venir à Montréal. Ou encore de cet homme qui est venu de London dans le seul but d'obtenir un catalogue. Avec le résultat que de 500 à 600 personnes envahiront le salon Versailles à chaque jour.

Et qui sont ces acheteurs? Ils agissent généralement en tant que particuliers, dit Mme Roy, en quête d'aubaines et qui annotent leur catalogue en indiquant le prix maximal qu'ils sont prêts à payer pour chaque lot convoité. Mais il y a bien sûr des dizaines de gens comme vous et moi, désireuses d'acquiescer à bon compte des articles dont elle ont besoin.

Même un lot de montres usagées par exemple trouvera preneur, probablement auprès d'un horloger en quête de pièces de rechange.

Revenus annuels d'environ \$100,000

Mme Roy indique que l'encan

rapporte annuellement de \$80.000 à \$100.000 au ministère des Postes. Mais ce n'est certainement pas avec cette somme que le ministère (ou la future société de la Couronne) assurera son autofinancement. Ces revenus suffisent à peine à couvrir les dépenses d'entreposage au bureau des rebuts d'Ottawa, de transport d'Ottawa à Montréal ou toute autre ville où l'encan se déroule, et d'élaboration de fiches pour chacun des articles afin de prévoir l'éventualité où son propriétaire le réclamerait en deçà de la date limite d'un an, auquel cas le ministère tenterait de retracer le ou les articles à l'aide des fiches.

À moins d'avis contraire dans le catalogue, il s'agit d'articles neufs, regroupés en lots cohérents (vêtements d'hommes, vêtements d'enfants, jouets, accessoires de musique, etc.).

Le tri est effectué au bureau des rebuts d'Ottawa, le seul ainsi spécialisé, les trois autres bureaux du pays se limitant aux lettres.

Les articles périssables (fruits, fromages, gâteaux, etc.) sont immédiatement jetés à la poubelle, à moins qu'ils ne soient nettement comestibles. Si tel est le cas, ils sont acheminés vers des oeuvres de charité.

La même chose s'applique aux vêtements usagés. Quant aux produits du tabac, ils sont acheminés vers des résidences pour personnes du Troisième Âge.

Les lots sont placés dans des boîtes scellées, et seul le commissaire-priseur peut en autoriser l'ouverture au cours de l'encan, si la clientèle en fait la demande. Dans les autres cas, l'acquéreur reçoit une véritable boîte à surprises, et il doit essentiellement s'en remettre à la description du catalogue.

Prenons au hasard le lot 1466. Il contient 54 diapasons, 13 notes-A-440, anches spéciales en bronze accordées à la main par W.M. Dratt; 2 capteurs électriques Dimarzio, SDS-ITM, à utiliser avec les guitares; 7 livres de musique de «La Bohème» de Giacomo Puccini; 3 triangles à son de cloche de Rythm Band Inc.; 3 becs d'instruments en cuivre (2 7C et 1 12C); 2 becs d'instruments à vent de G. Leblanc Corp.; et «autres articles compris».

En guise de conclusion, on peut affirmer que même si les aubaines y sont intéressantes, le ministère des Postes peut se consoler en sachant que le commissaire-priseur Bissell, pour l'avoir vu à l'oeuvre, saura en tirer le maximum.

## L'hiver sera très froid

■ LONDRES (AFP) — L'hiver 1980-1981 sera un des plus froids qu'on ait enregistré depuis longtemps en Amérique du Nord et en Europe, estime une nouvelle équipe de météorologues britanniques.

Contrairement aux services de la météorologie nationale britannique, qui se refuse à faire des prévisions à long terme, cette organisation privée, intitulée «Future Weather» est basée au

Canada, se livre à des études de prospective. Celles-ci assurent que la Grande-Bretagne connaîtra un hiver aussi rigoureux que ceux de 1962-1963, 1794-1795 et 1739-1740, qui passent pour avoir marqué des records de froid.

«Future Weather», outre ses prévisions en matière de températures, prévoit également ce que sera la consommation en fuel dans les bureaux et domiciles particuliers.

Dépôts garantis



13 1/2

- 5 ans
- Intérêts payés annuellement
- Dépôt initial minimum: 1 000 \$

Les dépôts garantis de la Fiducie du Québec. Un choix judicieux qui garantit un rendement élevé.

- taux d'intérêt garanti de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance;
- aucuns frais d'administration;
- choix de la durée du dépôt et de la fréquence du paiement des intérêts;
- possibilité d'enregistrer les dépôts à un plan

- d'épargne-retraite;
  - non encaissables avant terme sauf en cas de décès.
- Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations. Venez ou téléphonez.

Fiducie du Québec

MONTRÉAL  
Complexe Desjardins  
281 8840  
De l'extérieur, sans frais  
1-800-361-6840, poste 8840

LAVAL  
Place Val des Arbres  
668-5223  
De l'extérieur, sans frais  
1-800-361-3803

Taux sujet à changement sans préavis. — Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

## Projet Trudeau: le Québec devant la Cour d'appel la semaine prochaine



Le gouvernement de René Lévesque entreprendra la semaine prochaine des procédures judiciaires devant la Cour d'appel du Québec pour s'opposer au projet Trudeau. C'est ce qu'a dévoilé, hier, le ministre des Affaires gouvernementales, M. Claude Morin, alors qu'il donnait un «briefing» de deux heures aux journalistes de Montréal sur les positions soutenues par le gouvernement québécois face aux intentions du fédéral. Cette intervention devant les tribunaux, une des étapes importantes de l'opposition québécoise et de cinq autres gouvernements provinciaux, consistera du moins dans un premier temps à demander au tribunal si le projet constitutionnel de Trudeau brime les droits acquis du Québec dans de nombreuses juridictions, dont celle de l'éducation et de la langue d'enseignement.

### Select committee

Par ailleurs le «Select committee» de Londres se penchera dès cette semaine sur le mémoire «assez volumineux» que lui a fait parvenir le gouvernement québécois à ce sujet, en priant instamment les autorités de Westminster de refuser les demandes du premier ministre Trudeau de retourner la constitution canadienne à Ottawa en lui permettant une formule d'amendement et l'inclusion d'une charte des droits individuels. Ce «Select committee», a expliqué M. Morin, n'a aucune autorité légale, et ne peut ordonner ou suggérer des prises de position au gouvernement britannique. Cependant, a noté le ministre des Affaires intergouvernementales, il aura

sûrement une autorité morale auprès des parlementaires anglais si jamais il prenait une position en faveur de l'opposition manifestée au projet Trudeau par au moins six provinces. Ces autres provinces, a souligné M. Morin, ont aussi fait parvenir un mémoire au «Select committee» à l'exception du Manitoba, qui fait siennes les revendications juridiques du gouvernement québécois.

### Commission parlementaire

D'un autre côté, le ministre Morin a souligné que la Commission parlementaire du gouvernement québécois siégera à Québec les 9 et 10 décembre prochains. Cependant, le gouvernement n'a pas encore décidé si elle deviendra éventuellement itinérante, et les discussions à ce sujet se poursuivent, a noté le ministre. Toutes les actions entreprises par le gouvernement québécois pour sensibiliser l'opinion publique au «coup de force de Trudeau», sont déjà appuyées par une campagne d'information intensive dans les différents médias d'information. Avec un budget publicitaire d'un peu plus d'un million de dollars, on fera parvenir dans chaque foyer québécois un dépliant intitulé «**faut pas se faire avoir**», qui a été imprimé à 2 millions d'exemplaires en langue française et à 200.000 en langue anglaise. Les différents ministres continuent également de sillonner le Québec.

### Il refute les arguments de Trudeau

Le ministre Morin a aussi profité de l'occasion pour réfuter les attaques lancées par le premier

ministre Trudeau dimanche à Montréal contre le gouvernement péquiste. Ainsi, en ce qui concerne la libre circulation des travailleurs sur le territoire canadien, M. Morin a fait observer que cela ne pouvait pas se comparer à ce qui existe dans le Marché commun européen. «Chacun des gouvernements au sein de cette communauté est souverain et il peut décider de protéger ses travailleurs selon le cas», a souligné M. Morin, alors qu'au pays aucune des provinces n'est souveraine, ce qui selon lui, amène une situation complètement différente. La politique proposée par Trudeau pourrait aussi sérieusement compromettre les politiques d'achats préférentielles établies par le Québec dans le but de créer des emplois sur son territoire.

### Un gouvernement légitime

M. Morin a soutenu que le gouvernement du Parti québécois

avait toute la légitimité pour discuter de ces questions avec Ottawa, et ce, contrairement à ce que prétend le premier ministre du Canada. A cet égard il a rappelé que tous les partis politiques au Québec s'étaient prononcés contre le projet de rapatriement unilatéral et que l'élection d'un nouveau gouvernement, représentant quel que parti que ce soit, ne réglerait donc rien en cette matière. De plus, M. Morin se demande comme Trudeau peut prétendre cette illégitimité du PQ, alors que justement d'autres gouvernements provinciaux s'opposent aussi à son projet. Pour M. Morin, il est évident que M. Trudeau aurait préféré que le Québec déclenche des élections, ce qui lui aurait permis d'agir seul, alors que les Québécois auraient été aux «prises avec d'autres choses».

### On proteste contre Olivier et Deniger

Les opposants au projet Trudeau de rapatriement de la constitution, dans les comités fédéraux de Longueuil et de Laprairie sont furieux contre les députés libéraux Jacques Olivier et Pierre Deniger.

Les premiers sont outrés de ce que Jacques Olivier ait déclaré dimanche soir à des journalistes qu'à peine une dizaine de personnes se sont présentées en fin de semaine pour manifester devant

son bureau. On ne nie aucune-ment le nombre mentionné mais on affirme que la manifestation elle-même a été contremandée il y a plusieurs jours, les personnes qui s'y sont tout de même présentées n'ayant tout simplement pas été prévenues à temps. Un porte-parole du bureau de comté du ministre Pierre Marois a déclaré que, seul, un problème de communication a empêché les journaux de publier l'annonce de cette annulation dont, par ailleurs, le député Olivier aurait été informé. «Ce n'est vraiment pas correct de sa part de se moquer publiquement de l'échec d'une manifestation dont il savait pertinemment qu'elle avait été annulée. Mais ça donne la mesure du personnage... De toute façon, il ne perd rien pour attendre» a assuré ce collaborateur du député de Marie-Victorin.

Dans Laprairie, on conteste la bonne foi du député Pierre Deniger qui déclare n'avoir reçu la visite que d'une quarantaine de manifestants alors que, selon, un des organisateurs, Pierre D. Girard, 144 personnes faisaient partie du cortège au départ auxquelles se sont ajoutées au moins 25 autres.

### Trois nouveaux candidats péquistes

Le Parti québécois compte maintenant trois nouveaux can-

didats qui ont été désignés récemment en vue du prochain scrutin général. Samedi, ce sont les péquistes du nouveau comté d'Ungava qui ont choisi Marcel «Jim» Lafrenière alors que dimanche, c'était au tour des militants montréalais de Maisonneuve qui ont donné leur préférence, par une très forte majorité, à la vice-présidente nationale du PQ, Louise Harel. Hier soir, M. Henry Milner a été confirmé, sans opposition, comme candidat dans Westmount. Dans deux semaines, ce sont les membres du PQ de Nicolet-Yamaska qui feront leur choix et qui clôtureront ainsi la longue série de nominations faites au cours des derniers mois de 1980. Tel que déjà annoncé, les militants de Vachon devront attendre février pour tenir l'assemblée d'investiture qui était prévue, elle aussi, pour le 14 décembre. Depuis la publication de ce report de la réunion, plusieurs candidats dans Vachon, ont communiqué avec LA PRESSE pour déplorer ce retard. C'est le cas, de David Payne, qui avait été présenté comme celui qui pourrait le plus profiter du délai imposé par l'exécutif national. Même si l'on a affirmé qu'il jouirait de l'appui de plusieurs vedettes du parti, M. Payne a tenu à préciser qu'il ne recherche aucunement ce genre de support et qu'il souhaite, lui aussi, tout autant que ses rivaux, la tenue de l'assemblée le plus rapidement possible.

## Les Inuit réclament le droit à l'autodétermination

OTTAWA — Tout en prenant bien soin de préciser qu'ils n'entretiennent pas de visées séparatistes, les porte-parole des 25.000 Inuit du Canada ont réclamé hier soir que leur droit à l'autodétermination soit encaissé dans la réforme constitutionnelle du gouvernement fédéral.

GILBERT LAVOIE  
(de notre bureau de d'Ottawa)

«C'est déjà assez difficile pour nous de faire partie du Canada, nous n'avons surtout pas les moyens de penser à nous en séparer», a déclaré le coprésident du Comité Inuit sur les questions nationales, M. Charlie Watt, devant le comité sur la constitution.

Les Inuit, qui constituaient le premier groupe autochtone à témoigner devant le comité, se sont inscrits en faux contre l'attitude du premier ministre Trudeau, qui leur offre de garantir leurs droits une fois la constitution rattachée. Ils ont fait valoir que les gouvernements du Canada et des provinces ne leur ont pas été nécessairement favorables dans le passé, et qu'il serait illusoire pour eux de s'attendre à un nouvel esprit de générosité après le rapatriement. Ils ont donc réclamé que les garanties demandées soient spécifiées dans le projet de résolution actuellement à l'étude au comité mixte. Actuellement, seul l'article 24 de ce texte traite des autochtones en spécifiant que «la présente charte ne nie pas l'existence des droits et libertés qu'elle ne garantit pas expressément et qui existent au Canada, no-

tamment les droits et libertés des peuples autochtones du Canada».

Les Inuits ont fait valoir que cette clause ne perpétue même pas le statu quo, et qu'elle pourrait même être abolie par les Blancs, par le biais de la nouvelle formule d'amendement.

### Nation

Ils ont donc réclamé que le projet de résolution reconnaisse leur identité en tant que «nation». Ils ont fait valoir que ce statut leur a été conféré par la Grande-Bretagne dans la Proclamation royale de 1763.

Ce statut, ont-ils précisé, devra être accompagné du droit à l'autodétermination, et mènerait éventuellement à la formation d'une nouvelle province incluant les territoires Inuit situés au dessus de la ligne des arbres, dans les Territoires du Nord-Ouest. (Le Conseil des Territoires du Nord-Ouest, a accepté récemment de tenir une consultation populaire sur cette question d'ici deux ans).

Les Inuit ont aussi réclamé que les amendements suivants soient apportés au projet de résolution:

- que le gouvernement fédéral s'engage à négocier dans le détail les droits et privilèges des autochtones;
- que les droits soient reconnus comme faisant partie du statut de ces populations, et ne puissent donc pas être abolis à la suite de négociations avec les gouvernements;
- que les peuples autochtones se voient garantis le droit de

participer aux réunions constitutionnelles des premiers ministres;

- que tout amendement à la constitution susceptible d'influer sur les droits des autochtones ne puisse être adopté sans leur consentement;
- que la proclamation royale de 1763 et le décret concernant les terres de Rupert soient inclus dans la constitution canadienne;
- que les droits à la mobilité soient limités de façon à ne qu'ils ne puissent constituer une menace à l'environnement ou à la culture des populations autochtones.

Sur ce dernier point les Inuit ont fait valoir que les grands projets comme la construction des pipelines ou le développement des mines dans le Grand Nord constitueraient des dangers au développement de leur propre communauté, si elles ne jouissent pas de certaines protections. Ils ont signalé à titre d'exemple, que les accords de la Baie James conclus avec le gouvernement du Québec, qui garantissent la priorité à l'emploi aux autochtones de cette région dans l'embauche, pourraient être déclarés illégaux en vertu des droits à la mobilité garantis dans le projet de résolution.

### LES RUES DE MONTRÉAL

#### NORMAN-BETHUNE, place (1976)

En l'honneur du célèbre chirurgien canadien Norman Bethune (1890-1939), natif de Gravenhurst, Ontario, et qui s'est illustré en Chine pendant les deux dernières années de sa vie, dans la guerre de résistance contre le Japon. Il mourut d'ailleurs en poste à Tanghsien, victime d'une septicémie contractée alors qu'il faisait une opération d'urgence. Le République démocratique populaire de Chine considère Bethune comme un héros national. Il avait auparavant servi dans l'Armée canadienne au cours de la Première Guerre mondiale, puis servi comme médecin dans l'armée républicaine espagnole en 1936 et 1937, après avoir pratiqué la médecine à Détroit et Montréal entre les deux guerres. La place Norman-Bethune est un îlot triangulaire

situé à l'intersection de la rue Guy et du boulevard de Maisonneuve.

#### NICOLAS-DOUCET, avenue (1973)

En l'honneur du juriste trilingue Nicolas-Benjamin Doucet (1750-1858), l'un des premiers notaires de Montréal au deuxième tiers du 19e siècle. Voie sise au sud de Gouin s'étendant vers l'ouest à partir de la 38e avenue, et bifurquant à angle droit vers le sud jusqu'à Fernand-Forest, dans Rivière-des-Prairies.

#### NICOLAS-JOLY, avenue (1974)

En hommage à l'un des combattants lors de la bataille de la Rivière des Prairies contre les Iroquois en 1690. Il s'agit d'une des cinq allées dans les habitations Marie-Victorin.

## Achetez un lingot d'or pour \$11 Téléphonez sans frais avant minuit ce soir

Des téléphonistes attendent vos appels, en réponse à la forte demande que devrait susciter cet essai de vente par téléphone, commandé par l'International Monetary Mint. Vous pouvez acheter un lingot d'or massif 14 carats (6 x 9 mm) pour \$10, plus \$1 d'envoi et de manutention. Vous n'avez aucune autre obligation. Chaque lingot d'or sera accompagné d'un certificat d'authenticité. Ces lingots

constituent des cadeaux ou bijoux rêvés. Si vous désirez retourner vos lingots d'or massif 14 carats, votre argent vous serait remboursé rapidement. Il y aura une limite de 10 lingots d'or par adresse. Toute commande téléphonique doit être portée à une des principales cartes de crédit. Aucune commande téléphonique ne sera acceptée après minuit.

\*International Monetary Mint

Composez 1-800-268-6362, téléphoniste #634-038 Ayez votre carte de crédit à portée de la main.

International Monetary Mint, 116, chemin Leacock, Pointe Claire (Québec) H9R 1H1



Pour vendre ou acheter une maison, IL YA 1000 BONNES RAISONS D'APPELER LE TRUST ROYAL



Chaque agent du Trust Royal est relié au réseau de professionnels de l'immeuble le plus important au Québec. Ainsi, quand vous faites affaire avec un agent du Trust Royal, ce

n'est pas un seul, mais plus de 1000 agents expérimentés qui entrent automatiquement à votre service.

Mais il existe bien d'autres raisons d'appeler le Trust Royal. Par exemple,

la compétence. Chaque agent du Trust Royal a été sélectionné avec soin et a subi une formation intensive. C'est un spécialiste pour qui la vente ou l'achat d'une maison n'a plus aucun

secret. Et qui est en mesure de comprendre parfaitement vos désirs, les besoins de votre famille et les limites de votre budget.

Pour vendre ou acheter une maison, il y a plus

qu'une bonne raison d'appeler le Trust Royal; il y en a 1000. C'est probablement pourquoi nous vendons plus de propriétés que tout autre courtier en immeubles.



Trust Royal Services immobiliers

# Quarante ans

■ Dimanche toute la journée, j'ai eu quarante ans. Mais cela avait commencé vendredi, en serrant la main d'un confrère de travail dont l'anniversaire tombe le même jour que le mien: «Bonne fête mon vieux... au fait, ça te fait quel âge?»

— 44 dimanche... 44 ans! C'est un vieillard! Presque le même âge que moi! Pourtant, je me sens comme un bébé à côté de lui. Prends-moi dans tes bras Roland, tu vas voir je ne pèse rien. Berce-moi un peu. Chante-moi une petite chanson. Je vais m'endormir. Je te le dis, comme un bébé. Je ne peux pas avoir 40 ans, je n'ai jamais eu 20 ans.

Dimanche j'ai eu 40 ans, et samedi des cadeaux. Ça s'est bien passé, je n'ai pas de misère à dire merci. J'ai appris quand j'étais tout petit. Depuis toujours je sais ce qu'il faut faire et ce qu'il faut dire. Au fond, peut-être que ça fait longtemps que j'ai 40 ans.

Je me souviens, une fois entre autres, j'étais encore tout enfant, ma mère m'avait demandé: «Qu'est-ce que tu veux pour Noël?» Et j'avais répondu: «Quelque chose d'utile». Ça lui a fait tellement plaisir de voir que j'avais 40 ans comme elle, qu'elle s'est mise à m'aimer sans bon sens, même que ça dure encore. Elle ne se souvient pas bien sûr qu'elle commençait au mois d'octobre à glisser dans la conversation: «Je pense que cette année, les enfants vont avoir des cadeaux utiles...»

Mes enfants à moi aussi ont voulu savoir ce que je voulais pour ma fête, et j'ai répondu: — Ce que vous voulez. — On n'a pas beaucoup de sous...

— L'imagination, c'est mieux que les sous.

Samedi soir donc, ils me remettent un paquet joliment enveloppé. Je sentais une boîte sous le papier. Un coffret plus précisément. C'est écrit «Philishave» sur le boîtier. Ah non, les cons, ils ne m'ont pas offert un rasoir électrique... Consternation, c'est bien un rasoir électrique. Monstrueux, à trois têtes. Et moi qui ne me rase qu'une fois par deux semaines. Les épais. Pourquoi pas une cravate. Mais comme je sais ce qu'il faut faire et ce qu'il faut dire, je fais mon fin. Je dis merci. Bees à la fille, bees au gars, merci les enfants. Je prends le rasoir, il faut bien que je le regarde, que je dise combien je suis content... Il y avait un mot au fond du boîtier: «Cher papa, tu connais la devise des Foglia: les pois dans la soupe aux pois, c'est comme les pommes dans la tarte aux pommes. Avec ce sens de l'équilibre que nous te devons, nous avons pensé t'offrir ce merveilleux rasoir pour raser les pois que tu n'as pas. Evidemment il ne marche pas.»

Ils ne pouvaient pas mieux me dire que j'avais 40 ans qu'en m'embarquant dans leur joke à deux étages et en m'abandonnant au premier, en train de dire merci, de distribuer des bees, d'imiter la vieille andouille à ravier! Je me suis consolé en pensant que pour être aussi vicieux, eux aussi devaient bien avoir 40 ans. Bonne fête les enfants.

Dimanche j'ai eu enfin mon âge, ce que je n'ai pas pris c'est qu'on me l'ait dit si souvent à partir de vendredi. Avec le résultat que dimanche matin, à la

Pierre Foglia

plus petite heure du jour, en me réveillant pour aller pisser, sous la lumière presque blanche des toilettes, j'ai vu dans le miroir un beau sujet de réflexion: moi-40. Juste un flash dans la nuit que j'ai refait aussitôt en éteignant la lumière. Moi-40, j'avais parlé tout haut et ça m'est resté dans les oreilles jusqu'au lendemain.

Comme disait un gars que j'ai connu il y a 20 ans à Tracy: «Le méchant nous entre toujours par les oreilles». C'était un drôle de bonhomme, joueur de cartes, ivrogne silencieux. Nous enseignions le français aux cadres de la British Titanium. Il ajoutait souvent: «Si les hommes pouvaient pisser par les oreilles, le méchant leur sortirait du corps bien plus vite.» Je trouvais qu'il radotait, il devait avoir dans les 40 ans. Mais moi aussi, j'avais déjà 40 à l'époque. J'en suis sûr maintenant: j'ai toujours eu 40 ans. J'ai toujours su ce qu'il fallait faire et ce qu'il fallait dire. Je ne l'ai pas fait souvent, mais ça n'a rien changé, quand on sait ce qu'il faut faire ça vieillit tout autant de ne pas le faire.

Au fond, je crois que tout le monde a 40 ou presque. Des fois je rencontre des gens, des jeunes surtout qui n'ont aucune idée de ce qu'il faut faire et qui ne le font pas bien entendu, mais à ceux-là on ne peut pas donner d'âge puisqu'ils ne sont pas encore nés. J'en croise d'autres, jeunes ou vieux, qui savent parfaitement ce qu'il faut faire. Et ils le font. Ceux-là ont tous quatre-vingt-douze.

Tous les autres ont quarante tout le temps que dure leur vie. C'est pour ça que c'est ridicule de fêter à date fixe. Cette fois, je me suis laissé avoir... dimanche toute la journée j'ai eu 40 ans, mais je me suis bien juré que ça ne se reproduirait plus.

# Morgentaler compare les fanatiques contre l'avortement aux inquisiteurs du Moyen Age

■ VANCOUVER (CP) — Les fanatiques de tous ordres religieux qui empêchent le pays d'adopter des lois plus libérales en matière d'avortement, ne sont pas tellement différents des inquisiteurs du Moyen Age qui ont brûlé les sorcières et provoqué des guerres religieuses. C'est ce qu'a déclaré le docteur Henry Morgentaler invité à Vancouver par un groupement en faveur de l'avortement, libre et gratuit.

Le médecin montréalais, qui a déjà passé dix mois en prison pour avoir pratiqué des avortements, s'est adressé à une foule d'environ 700 personnes. Il leur a dit qu'il fallait organiser une lutte à la grandeur du pays pour demander l'abolition des lois sur l'avortement et réclamer le droit à l'avortement sur demande.

Le docteur Morgentaler s'est rendu à l'invitation du groupement à cause de la situation dangereuse qui est survenue récemment à l'hôpital Surrey Memorial où le conseil de direction nouvellement élu, composé surtout de membres contre l'avortement, s'était empressé de dissoudre le comité thérapeutique chargé, en vertu de la loi, d'autoriser ou non les avortements.

Toutefois, devant la menace des médecins de boycotter tous les comités médicaux, le conseil a dû rétablir le comité thérapeutique.

Selon le docteur, ce genre de situation pourrait se reproduire dans de nombreux hôpitaux au Canada comme cela est notamment arrivé au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve.

La loi canadienne n'autorise les avortements que dans les hôpitaux accrédités à cette fin et

dotés d'un comité thérapeutique. Ce comité recommande un avortement quand la santé de la mère est en danger. Selon Mor-

gentaler, la loi est restrictive et discriminatoire et représente même un danger pour la santé des femmes.

# Jusqu'à \$16,000 de plus pour les juges

■ OTTAWA. (PC) — Les juges nommés par le gouvernement fédéral ont besoin d'augmentations pouvant aller jusqu'à \$16,000 pour rattraper les effets de l'inflation et rendre la magistrature séduisante pour des avocats de premier ordre, a

déclaré hier aux Communes M. Jean Chrétien, à l'ouverture du débat en deuxième lecture d'un projet de loi à cet effet.

En vertu de la nouvelle législation, les juges recevraient des augmentations rétroactives allant jusqu'à 15 p.c. pour 1979 et jusqu'à 13 p.c. pour 1980, en plus de l'indexation.

Ainsi, le traitement de M. Bora Laskin, juge en chef de la Cour suprême du Canada, passerait de \$72,000 à \$88,000 par année, celui des juges des cours supérieures passerait de \$57,000 à \$70,000, et celui des juges des comtés et des districts passerait de \$50,000 à \$65,000.

**Spécial d'automne**

**AUVENT SUPREME**  
directement du manufacturier fibre de verre exclusif

- balcon • escalier • patio
- abri d'auto • rampes d'aluminium

installation effectuée par des experts aussi revêtement d'aluminium — porte-fenêtre

certificat de garantie 5 ans par écrit

ESTIMATION GRATUITE **648-1100 • 321-9128**

fabriqué par **ALUMINIUM INC.** 11535, 4e Avenue Rivière-des-Prairies

**BOWRING**

**NOËL NORDIQUE**

Ces superbes bibelots en cristal de plomb évoqueront dans votre décor la beauté du Grand Nord canadien. Une création suédoise Royal Krona.

Ours polaire \$85.00

Buste esquimau \$34.00

Phoque \$68.00

Visitez le royaume Bowring aujourd'hui même. Vous y découvrirez un choix unique de cadeaux et d'éléments décoratifs pour réchauffer les cœurs de tous ceux que vous aimez.

**BOWRING**

Place Bonaventure/Les Galeries d'Anjou/Centre Laval  
Cavendish Mall/Carrefour Laval/Place Vertu/Les Terrasses  
Fairview Centre/Les Promenades St. Bruno

Nous acceptons les cartes Master Charge/Visa/American Express

# SI VOUS FUMEZ.



Depuis quelques années, la controverse au sujet de la cigarette a incité beaucoup de gens à cesser de fumer. Mais ceux qui n'ont pas cessé sont encore plus nombreux.

C'est à ceux-là que nous nous adressons. À ce plus grand nombre de gens qui continuent de fumer de nos jours.

Si vous êtes un fumeur, vous connaissez bien la question et tout ça vous a sans doute fait réfléchir.

Il est même probable que vous ayez essayé certaines de ces cigarettes dont on a tout retiré, même le goût.

Si vous êtes comme beaucoup d'autres fumeurs, vous êtes revenu bien vite à votre vieille marque habituelle, tout en regrettant que personne n'ait encore inventé une cigarette qui convienne au fumeur moderne tout en offrant assez de goût pour répondre à ses attentes.

Si cette histoire est la vôtre, c'est que vous n'avez pas encore essayé la cigarette Vantage.

Vantage réussit à réduire substantiellement ce que vous désirez peut-être réduire sans compromettre ce goût de tabac qui donne satisfaction aux vrais fumeurs.

Bien sûr, Vantage n'est pas la seule de sa catégorie, mais il se pourrait bien que ce soit la seule à vous donner satisfaction.

Car Vantage a encore un bon goût de cigarette!

Alors, parlons franchement: si vous êtes de ces fumeurs qui trouvent certaines réductions désirables, vous avez toutes les raisons du monde de considérer Vantage sérieusement.

# ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS  
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN  
président et éditeur

JEAN SISTO  
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information  
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

## L'ironie de M. Trudeau est trop facile

Le premier ministre Trudeau a l'ironie facile quand il s'en prend, comme il l'a fait dimanche devant un groupe de libéraux à Montréal, aux intellectuels québécois et à la Fédération des francophones hors Québec.

Pour lui, les critiques à l'encontre de son projet de rapatriement qui viennent de ces milieux ne sauraient être crédibles car tous ces gens ont appuyé le «oui» lors du référendum du 20 mai dernier et peuvent donc être taxés de séparatisme. Leurs points de vue, par conséquent, ne peuvent être que négatifs et suspects.

C'est un peu sommaire comme argumentation. D'abord, tous les intellectuels n'ont pas appuyé le «oui» au référendum québécois et, parmi ceux qui l'ont appuyé, plusieurs ont bien spécifié qu'ils le faisaient uniquement pour renforcer les positions de négociation du Québec à l'intérieur du cadre fédéral.

Le même genre d'argumentation a d'ailleurs été utilisé par les principaux porte-parole de la Fédération des francophones hors Québec. Leur position a pu sonner assez étrange aux yeux des fédéralistes québécois, on n'a tout de même pas le droit de l'interpréter comme un appui absolu et inconditionnel aux thèses du Parti québécois.

D'ailleurs, M. Trudeau n'est pas en terrain tellement solide quand il prétend que le peuple, contrairement aux intellectuels, appuie sa démarche. Il est vrai que les Québécois lui ont donné soixante-quatorze députés sur soixante-quinze aux dernières élections fédérales, mais la question constitutionnelle, il faut l'admettre, n'a nullement domi-

né la campagne électorale. Il est vrai aussi que le «non» a triomphé au référendum et que les libéraux provinciaux ont remporté les onze scrutins partiels tenus au Québec depuis le 15 novembre 1976, mais si l'on peut en conclure à autant de victoires du fédéralisme, rien ne permet d'affirmer que la population a donné son appui au type de fédéralisme préconisé par M. Trudeau.

De toute façon, puisque M. Trudeau invoque les succès des libéraux provinciaux, il ne saurait oublier que ces derniers se sont prononcés ouvertement contre sa décision de rapatrier unilatéralement la constitution. Et il n'y a pas que des intellectuels, que l'on sache, dans la formation que dirige M. Claude Ryan.

Non, l'ironie du premier ministre porte plutôt à faux. Il est possible que la majorité des Québécois ne s'oppose pas à sa façon de procéder, mais seul un référendum sur une question clairement posée permettrait de s'en assurer. Jusqu'ici, ce n'est pas en tout cas ce qui se dégage des «tribunes libres» des journaux ou des lignes ouvertes des postes de radio. Il n'y a pas là, bien sûr, d'indices fiables, mais ce sont les seuls dont nous disposons pour le moment.

Au fait, on aimerait mieux entendre M. Trudeau nous dire pourquoi son geste unilatéral est justifié. S'il est sûr d'avoir raison sur ce point, les arguments ne doivent pas lui manquer.

De même, on aimerait mieux l'entendre dire pourquoi il s'estime justifié de profiter du rapatriement pour inclure une charte des droits, y compris des droits linguistiques, ainsi qu'une procédure d'amendement.

On ne saurait reprocher au premier ministre du Canada de mettre en relief l'incohérence ou l'illogisme de certaines attitudes des provinces, y compris celles du Québec; c'est de bonne guerre. Mais ces erreurs, si erreurs il y a, ne prouvent pas que tout ce qu'il fait devient pour autant légitime.

Au surplus, depuis que son projet de rapatriement a été soumis au Comité mixte des Communes et du Sénat, plusieurs corrections ont été sug-

gérées au texte original, notamment quant à l'extension possible de l'actuel article 133 de la constitution à l'Ontario et au Nouveau-Brunswick ou, encore, quant au contrôle de leurs commissions scolaires par les minorités ou quant à l'extension de certains services en français à ces mêmes minorités.

Des modifications ont également été recommandées à d'autres chapitres.

Le discours du premier ministre à ses partisans libéraux aurait indisposé moins de monde à

l'extérieur de ce cercle fermé, s'il avait abordé ces points de façon constructive. Les recommandations qui lui sont faites par tant d'organismes divers ne doivent pas être toutes dénuées de sens. M. Trudeau aurait pu dire ce qu'il en pense; il aurait pu souligner les raisons qui lui font pencher dans tel ou tel sens.

Évidemment, on est un peu habitué au style de M. Trudeau. Il est un rude joueur qui aime affronter l'adversaire visière levée. Quand il est dans l'est, il

s'en prend aux gens de l'est; quand il est dans l'ouest, il ridiculise les gens de l'ouest; quand il est en Ontario, il pourfend ses auditeurs ontariens. On dirait qu'il prend plaisir à la guerre verbale.

Mais, dans un débat aussi émotionnel, où il ne suffit pas d'avoir raison, il est à se demander si sa méthode, dépourvue de souplesse et de sérénité, est bien la meilleure pour favoriser l'unité nationale dont il est un ardent défenseur.

VINCENT PRINCE

## La CSN et le culte de la force

La CSN réunie en congrès en fin de semaine dernière a décidé de mener une lutte farouche pour le maintien du droit de grève dans le secteur public et pour le retrait de la poursuite de \$11.6 millions intentée contre elle et son syndicat de Saint-Charles-Borromée par le Comité provincial des malades. Ces deux décisions sont cohérentes d'un certain point de vue: celui de la primauté de la force. Il reste qu'elles briment les droits individuels et collectifs.

Le syndicalisme a naturellement pour but de réunir des faiblesses — les travailleurs individuels — pour en faire une force collective capable de lutter à armes égales contre le patronat et le gouvernement. On ne conteste plus d'ailleurs, en pays démocratiques du moins, la légitimité du syndicalisme. Mais on conteste de plus en plus ses méthodes, en particulier celle d'utiliser la force moins pour faire reconnaître ses droits que pour abolir ceux des autres.

C'est précisément ce qui s'est passé dans certains services publics, en l'occurrence à l'hôpital pour malades chroniques Saint-Charles-Borromée. Et c'est pourquoi le droit de grève dans les hôpitaux et les transports en commun est de plus en plus contesté.

Il faut reconnaître en effet qu'il était illusoire d'accorder le droit de grève dans les hôpitaux, par exemple, à condition que les services dits essentiels y soient maintenus. Car la ligne de démarcation entre les services essentiels et non essentiels varie avec les types d'hôpitaux et surtout selon que l'on est gréviste ou employeur.

Le gouvernement ne peut maintenant supprimer le droit de grève dans les hôpitaux, non seulement parce qu'il n'a pas trouvé de solution de rechange efficace, mais aussi parce qu'il n'a pas le courage politique de le faire. Le gouvernement actuel, conscient du ressentiment des citoyens contre ces grèves, a laissé entendre qu'il songeait à supprimer ce droit de grève.

Naturellement, il n'en fera rien, du moins pas avant les élections, mais il croit ainsi se gagner la sympathie du public.

La CSN n'a donc rien à craindre pour le moment d'un gouvernement qui dit avoir un «préjugé favorable aux travailleurs». En vérité, c'est bien davantage les «establishments» syndicaux que le gouvernement craint à l'heure actuelle. Car les travailleurs, dont 65 pour cent ne sont pas syndiqués, sont en majorité hostiles aux grèves dans les hôpitaux et les transports en commun dont ils sont les principaux victimes.

La CSN, à son congrès de fin de semaine, a longuement débattu un projet de résolution selon lequel la CSN devait refuser de payer toute amende qui lui serait imposée par les tribunaux. Cette attitude de désobéissance civile illustre bien la conviction chez beaucoup de ses membres que la force doit primer le droit.

Que cette force soit en l'occurrence collective au lieu d'être individuelle, c'est la même philosophie de la jungle dont les lettres de noblesse remontent à des millénaires. Mais dans une société civilisée, il y a certaines règles auxquelles il faut se conformer si l'on veut être de la partie.

Bien sûr, la CSN peut choisir la force comme norme ultime de son action. L'ennui, cependant, c'est qu'on finit toujours par trouver un plus fort que soi. Dans la société c'est en général la police et l'armée: elles s'imposent même à la pègre. Mais pour une centrale syndicale, le plus à craindre est la désaffection de ses membres et l'hostilité des travailleurs non syndiqués. Cette perte de force a déjà commencé, en particulier depuis 1972; la CSN doit maintenant compter de plus en plus sur le maraudage pour grossir ses effectifs.

Bref, il est urgent pour le bien des syndiqués que le culte de la force soit remplacé par celui du réalisme économique et social.

IVAN QUAY



Droits réservés

## El Salvador parmi tant d'autres

L'Argentine, le Chili, le Salvador, Haïti, l'Uruguay et le Paraguay forment une sorte de multinationale du gouvernement par la torture, le meurtre, la prison, l'écrasement de toutes les libertés démocratiques. Les échos de ces excès intolérables ont été officiellement enregistrés par la dixième assemblée générale de l'Organisation des États américains, réunie à Washington.

C'est donc dire que, de quel côté qu'on se tourne, on a l'embaras du choix des refus et des condamnations. Hier, c'était l'Uruguay ou Haïti qui attirait désagréablement l'attention. Demain, ce sera encore le Salvador, car, depuis plus d'un an, le Salvador écrit des pages de sang. À tel point qu'on renonce à compter les victimes. L'encre du journal n'est pas encore sé-

che qu'il faut ajouter à un premier total 12 autres morts frais. Et ainsi de suite, d'un jour à l'autre, d'une semaine à l'autre, d'un mois à l'autre, jusqu'au sommet de 7,000 à 9,000 tués.

Le Canada a décidé de suspendre son assistance au Salvador. C'est encore assez mou comme réaction, s'il est vrai que ce coup de frein souligne une «préoccupation». Mais les programmes en cours sont maintenus, et il n'est pas assuré qu'Ottawa endossera une résolution des Nations unies condamnant le Salvador. En outre, de façon indirecte, notre pays s'est trouvé associé à l'Amérique latine par le truchement d'une condamnation prononcée à l'encontre de plusieurs pays par le tribunal Russell réuni à Rotterdam pour examiner «les persécutions extrêmes dont les Indiens

sont victimes». Les jugements du tribunal Russell font sourire beaucoup de monde. L'ennui vient, pour les intéressés, de ce qu'ils ne font pas sourire tout le monde. Les dénonciations qui en émanent ne restent pas sans effet sur l'opinion.

Ce qu'il y a de tout à fait nouveau, dans le cas du Salvador, après le massacre, la semaine dernière, des leaders de l'opposition de gauche, c'est la chute des masques. Jusqu'ici, la junte militaire avait réussi à donner plus ou moins le change. Elle avait joué, au départ, d'un préjugé favorable. Au bout de quelques mois, son incompétence était devenue patente. Elle ne pouvait pas, décidément, mettre fin au règne de la terreur. Chaque fois qu'un opposant était physiquement éliminé elle dégageait sa responsabilité. Elle ne

pouvait ou ne voulait pas enrayer le mécanisme sanglant du terrorisme et de la répression.

D'irresponsable la junte est devenue complice. Pourquoi? Probablement parce que les éléments les plus féroce ment conservateurs du pays ont décidé que le moment est venu d'en finir avec la révolte des pauvres. Parce qu'ils espèrent pouvoir compter sur la neutralité bienveillante du président élu Reagan? Il est permis de le penser.

Avant l'élection, la position des États-Unis se définissait ainsi: non aux «lunatiques de gauche» comme aux «lunatiques de droite». Depuis novembre, force est de constater que les «lunatiques de droite» n'admettent plus aucun frein. Simple coïncidence?

GUY CORMIER

## Lettre de six commissaires de Le Gardeur

C'est à Montebello, lors du congrès de l'Association des commissaires de la région de Montréal, le 20 septembre dernier, que, pour la première fois, le Président et le Directeur général de la commission scolaire Le Gardeur nous apprirent, à la pause-café, que \$10,000 du budget de l'administration générale étaient à la disposition des commissaires pour un cours de perfectionnement devant se tenir à Las Vegas.

Déjà, quelques commissaires, au courant du projet parce que plus tôt renseignés, avaient donné leur nom et devaient faire le voyage. Mais il restait «quelques» places, au dire du Président et du Directeur général. C'est alors que d'autres commissaires intéressés exprimèrent le désir de prendre part, si possible, au voyage. A remarquer qu'à ce stade aucune information n'avait été fournie et que, contrairement aux exigen-

ces habituelles, aucun formulaire ne nous avait été présenté pour signature. D'ailleurs, il n'en sera jamais question... Le tout semblait mené à la bonne franquette...

À leur retour du congrès de Montebello, les commissaires désireux de faire le voyage à Las Vegas eurent le loisir de réfléchir à la situation, de peser le pour et le contre de ce projet d'envergure. Ils considèrent le coût de ce long déplacement et les jours de travail perdus pour d'autres, puisque le départ devait s'effectuer le mardi, même si les cours ne devaient débuter que le vendredi. Certains apprirent à ce moment seulement que les cours seraient donnés exclusivement en anglais. Enfin, en essayant de se mieux renseigner sur la session de perfectionnement, ils se rendirent compte que la commission scolaire disposait de fort peu d'informations sur le contenu du cours. C'est

dire qu'il apparaissait de plus en plus évident qu'aucune planification n'avait précédé l'annonce du voyage.

Les soussignés se sont opposés au voyage, les uns dès son annonce, les autres après y avoir mûrement réfléchi, d'abord parce que ce projet n'a jamais été déposé pour étude à la table du Conseil des commissaires, ensuite parce que cette session d'études ne paraissait pas être suffisamment structurée et enfin parce que le tout semblait se rapprocher beaucoup plus de l'agréable que de l'utile.

La réduction du nombre des participants au voyage est donc venue des commissaires eux-mêmes. A aucun moment, en effet, contrairement à ce qu'il aurait déclaré à un journaliste (LA PRESSE, 25 novembre), Monsieur le Président ne parla de la nécessité de réduire ce nombre à cinq. De même, jamais l'ensemble des 19 commis-

saires ne manifesta le désir de se rendre à Las Vegas.

C'est l'argent des contribuables qui sert au financement de la participation aux congrès et aux cours de perfectionnement. A ce sujet, nous désirons rappeler à qui de droit que le projet d'études sur la politique des congrès et des sessions de perfectionnement, tel que déposé le 13 novembre dernier à la demande de l'un des soussignés, ne devra pas rester lettre morte ou vœux pieux, mais retenir l'attention de TOUS les commissaires et cela le plus tôt possible.

Un groupe de commissaires de la commission scolaire Le Gardeur,

Michelle ALARY  
Jean ALLARD  
Josette BASTIEN  
Paul BOURDAGES  
Normand MORENCY  
Monique PATRICE

COURRIER POLITIQUE

Claude Ryan pris à partie



Claude Ryan

M. Claude Ryan, Chef du Parti libéral Québec

Monsieur, Je tiens à vous dire publiquement combien votre conduite et celle de votre parti, face à la motion présentée par le gouvernement du Québec contre le rapatriement unilatéral de la constitution, m'a profondément scandalisée et dégoûtée.

Seul M. Lévesque, au nom de son gouvernement, a fait des concessions jusqu'à l'humiliation. Il n'en est que plus grand.

Nous avons commencé à vous connaître lors de la campagne référendaire. Maintenant, nous savons quel homme vous êtes. Vous avez, à nos yeux, perdu toute crédibilité quant à la défense des droits fondamentaux et des intérêts supérieurs de la nation québécoise.

Cette démission de votre part ne s'effacera plus de nos mémoires et tôt ou tard vous en paierez le prix.

Georgette BERNIER, Montréal

Monsieur, Nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt les débats récents de l'Assemblée nationale sur le rapatriement de la constitution canadienne à Londres.

Vous y avez été sublime, votre érudition nous a valu des citations des plus célèbres hommes politiques du passé et votre synthèse fédéraliste était sans bavure.

Domage que vous n'avez pu pousser plus loin votre analyse, vous seriez probablement parvenu à retracer dans vos classiques une citation de Victor Hugo qui s'adapte parfaitement à votre image de parlementaire. Elle se lit comme suit: «Homme politique»: Un drôle qui n'a pas de conscience. Une canaille qui fait de l'opposition systématique ou de l'autorité quand même, et qui dit blanc quand son chef dit noir, en vue de son intérêt particulier ou de son ambition personnelle, sans s'inquiéter s'il foule aux pieds le droit, la justice, la raison, l'honneur, le bon sens et l'humanité. (Victor Hugo «Choses vues» page 400).

Vous auriez pu aussi consulter le Petit Larousse à la page 422. «Fédéralisme: n.m. Système politique dans lequel plusieurs États indépendants abandonnent chacun une part de leur souveraineté au profit d'une autorité supérieure.»

Vous vous documentez peut-être au Webster?...

Gaston TRUDEL, Ville d'Anjou

L'Assemblée nationale n'a pu réaliser l'unanimité si nécessaire contre le projet de rapatriement unilatéral du gouvernement fédéral. Ce vote, historique s'il en est un, est, à notre avis, d'une conséquence extrêmement fâcheuse pour la population du Québec dans ce débat autour de la Constitution.

Pourtant, au départ, le texte soumis par le gouvernement du Parti québécois semblait neutre et sans attaches partisans. Il a cependant fallu que l'opposition libérale exige de la majorité la reconnaissance des avantages du fédéralisme canadien, geste

cynique et amplement provocateur pour un gouvernement souverainiste.

Ainsi donc, l'attrait du vote et la stratégie politique a dominé le débat, un des seuls où, vraiment, le peuple attendait de ses élus qu'ils quittent le champ électoral pour faire passer au premier rang l'intérêt supérieur de la nation.

On peut donc s'attendre que les tractations de couloirs du gouvernement québécois n'aient dorénavant aucune force à Westminster. Il en est de même des divers mouvements d'opposition se créant en ce moment au Québec.

En effet, comment constituer une opposition valable contre ce coup de force, alors que la première institution représentant le peuple québécois n'est pas unanime contre le projet? Encore une fois, ceux qui s'opposent à l'action unilatérale du pouvoir central seront identifiés aux indépendantistes (...)

Yvan CLICHE, étudiant Université de Montréal

Le débat constitutionnel n'a pas fini de surprendre. Il nous fait saisir la faiblesse des uns et la douteuse subtilité des autres.

La définition des mots utilisés par certains nous laisse perplexe quant au rôle qu'ils jouent à l'Assemblée nationale. A la lumière des interventions des dernières semaines, il est bien évident que l'intérêt des Québécois n'a aucune importance pour les libéraux. Ce qui est important c'est la partisanerie et la stratégie électorale.

Il était tout à fait légitime pour

Une théologie du mariage qu'on dirait conçue pour remplir les confessionnaux

La théologie catholique du mariage semble bien difficile d'accès au simple mortel. J'en ai un exposé sous les yeux, très documenté. Pour les spécialistes en la matière, ce peut être exaltant au possible; mais pour les profanes qui en prennent connaissance, Dieu que c'est compliqué et déroutant! C'est à se demander si tout ça n'a pas été conçu pour les gens d'une autre planète, ou pour alimenter les confessionnaux. Comment, en effet, vivre intégralement un pareil enseignement sans se sentir coupable presque à chaque pas?

On explique, par exemple, que l'union du Christ avec l'Eglise est le symbole, ou le modèle, de l'union de l'homme et de la femme dans le mariage. On ajoute que le Christ ne divorçant pas son Eglise, l'homme et sa femme ne sauraient divorcer eux non plus. D'où l'indissolubilité du mariage, qui devient ainsi l'union de la première et dernière chance.

Autrement dit, la théologie veut que deux créatures imparfaites, changeantes, faibles et pécheresses se comportent l'une envers l'autre comme Dieu, l'être fort, immuable, sans tache et infiniment parfait, se comporte lui-même envers l'Eglise. C'est là sans doute un bel idéal. Mais en pratique, est-ce possible? Deux êtres humains, novices par surcroît, arriveront-ils jamais à s'unir l'un à l'autre avec la même plénitude, la même perfection et la même pérennité que le Christ s'est uni à son Eglise? Même le sacrement du mariage avec toutes ses bénédictions et ses grâces n'empêche pas les tentations et les chutes, ni ne garantit la perfection et la durabilité d'une union conjugale. Faut-il malgré tout condamner à un pseudo-célibat à vie ceux qui ne réussissent pas leur mariage du premier coup? On se demande aussi pourquoi pas le divorce, puisqu'on permet déjà la séparation. Or, divorce ou séparation, du point de vue de l'unité conjugale et des enfants, n'est-ce pas blanc bonnet, bonnet blanc?

«Vous êtes pas tanné de mourir, bande de caves?» Gilles PÉTEL, Longueuil

Arthur PICHE, Montréal

médecine et qui ressent ensuite les symptômes d'un tas de maladies. Or, quand le salut éternel et la paix des consciences sont en jeu, c'est bien plus grave que pour les symptômes d'une quelconque infection. On n'a pas le droit de nous laisser ainsi dans le doute et l'inquiétude. Si l'on ne peut définir clairement et simplement quand il y a regard coupable de sa propre femme, pourquoi en parler?

Par contre, l'exposé que j'ai lu ne souffle pas un mot de la valeur morale, aux yeux de l'Eglise, du mariage civil et du mariage dans les autres religions. C'est une lacune. Aucun exposé de théologie ou de doctrine aujourd'hui, si long et fouillé soit-il, ne peut ignorer cet aspect de la question sans demeurer incomplet et insuffisant. On ne se rend donc pas compte que, de nos jours, les catholiques regardent dans le champ du voisin et font des comparaisons. Doivent-ils conclure qu'en dehors du mariage catholique indissoluble, l'union de l'homme et de la femme est un péché grave et conduit droit en enfer? Ce serait singulier puisque, d'autre part, on nous dit maintenant qu'on peut se sauver hors de l'Eglise, sans plusieurs sacrements, sinon tous, par le seul truchement d'une bonne vie, d'une bonne foi, et de la volonté implicite. Mais là, les catholiques se disent: «Pourquoi cette doctrine universelle qui semble n'être en pratique qu'une législation de vase clos?» Et surtout: «Pourquoi tant de rigueur pour nous quand on est toute complaisance pour les autres?»

Puissent ces réflexions sur le mariage contribuer à «déconfusionner» les esprits et à faire que la juste mesure et le simple bon sens prévalent enfin.

L'inclusion d'une charte est prématurée

Comité mixte spécial sur la Constitution du Canada, Ottawa

Messieurs, (...) L'inclusion d'une charte des droits dans la constitution ne doit pas précéder le désir de la majorité, mais plutôt en découler, car elle risque d'être inefficace. L'exemple en est manifeste lorsque le Manitoba n'a vu reconnaître son droit au bilinguisme qu'au moment où la majorité a eu l'impression que le droit des anglophones au Québec pouvait être menacé. Jusque-là, même les cours n'avaient pu faire reconnaître un droit pourtant inscrit depuis longtemps dans la constitution. Cette justice est venue bien tardivement pour

protéger le français au Manitoba!

Or ce désir n'existe pas aujourd'hui chez la majorité anglophone. Le refus de l'Ontario d'accepter une modification de l'article 133 le démontre bien, sans parler du cas des autres provinces. Et les treize années de pouvoir de M. Trudeau n'ont guère réussi à faire avancer la cause du bilinguisme. Par contre, et c'est normal, la majorité s'assurera toujours qu'en ce qui concerne les anglophones du Québec la constitution soit respectée.

Je suis convaincu qu'aujourd'hui, et pour plusieurs années encore, c'est le Québec qui doit détenir les pouvoirs né-

cessaires à la protection du fait français en Amérique du Nord, lui qui a démontré de façon plus évidente que le fédéral sa volonté de respecter sa minorité. Lorsque les législatures provinciales seront devenues bilingues, lorsque les gouvernements provinciaux offriront à leur minorité un système d'éducation en français, le rêve de M. Trudeau d'inclure une charte des droits dans la constitution pourra peut-être devenir réalité.

Je désire également vous mettre en garde contre les modifications au projet actuel qui sembleraient le rendre plus acceptable. Quelles que soient les modifications proposées, cette résolution ne peut être présentée sans

l'accord des provinces sans renier le principe du fédéralisme qui est à la base de notre pays.

Il faut donc suspendre cette résolution et reprendre les négociations. (...)

Si le gouvernement fédéral refuse cette avenue, et puisqu'il est le principal responsable de l'échec de la réunion de septembre dernier, je voudrais suggérer que la prochaine réunion constitutionnelle ne regroupe que les gouvernements provinciaux qui sauront décider entre eux de la forme d'association qu'ils souhaitent maintenir et de ce que sera notre pays.

Denyis CLOUTIER, Sherbrooke

«L'affaire Desjardins» selon le recteur de l'UdeM

N.D.L.R. — Le recteur de l'Université de Montréal, M. Paul Lacoste, nous a fait parvenir copie de la lettre qu'il adressait récemment aux personnes qui lui avaient écrit au sujet des problèmes survenus à la Section préscolaire-primaire de la Faculté des sciences de l'éducation. Nous reproduisons au jourd'hui la première partie. La suite paraîtra demain.

Monsieur, Votre lettre sur les problèmes que connaît actuellement notre Faculté des sciences de l'éducation soulève plusieurs questions et, sans vouloir mettre en doute votre bonne foi, je m'interroge sur la nature et la qualité de l'information dont vous avez pu disposer avant de prendre la position que vous m'avez communiquée.

Au cas où vous n'auriez pas obtenu un dossier complet et objectif sur la situation actuelle à la Section préscolaire-primaire de la Faculté des sciences de l'éducation, je me fais un devoir de porter à votre connaissance certains éléments relatifs au départ de M. Michel Desjardins et à la réduction du nombre de crédits accordés aux projets pédagogiques.

M. Michel Desjardins Contrairement à ce qui s'est écrit un peu partout, l'Université de Montréal n'a pas congédié M. Michel Desjardins. Ce dernier n'a pas obtenu le statut de professeur agrégé et, pour vous

expliquer ce qui s'est passé, je tenterai de vous décrire brièvement les étapes que doit suivre un professeur à l'Université de Montréal pour accéder au rang d'agrégé et obtenir ainsi la permanence qui accompagne ce statut. Cela vous permettra de voir clairement, je l'espère, que M. Michel Desjardins, a été traité comme tous les autres professeurs qui ont demandé l'agrégation.

L'Université de Montréal, conformément à son idéal et à sa tradition de qualité, s'est donné des règles sévères pour l'examen des dossiers de promotion de ses professeurs et, bien qu'elle n'ait pas la réputation d'accorder facilement le rang d'agrégé ou de titulaire, plusieurs professeurs l'obtiennent chaque année au terme d'un long cheminement où chaque dossier est examiné avec une minutie, une rigueur et des garanties d'équité dont on trouve peu d'exemples dans notre société.

Vous savez sans doute que le principe fondamental de l'accès au rang de professeur agrégé ou titulaire dans les universités n'est pas surtout le jugement de supérieurs hiérarchiques, mais bien plutôt celui des pairs. Toute intervention de l'extérieur est donc jugée irrecevable. Je peux vous garantir que le dossier de M. Michel Desjardins a franchi les étapes normales prévues dans la carrière d'un professeur et que personne ne m'a prouvé à ce jour qu'il ait été jugé de façon arbitraire, injuste ou discriminatoire.



Paul Lacoste

L'engagement initial au rang de professeur adjoint est d'une durée de trois ans; il peut être renouvelé pour une période de trois ans et il est alors dit terminal. Dans les deux cas, l'engagement est fait par le Comité exécutif après qu'ont été obtenus l'avis des professeurs du département ou de la faculté, la recommandation du Conseil de la faculté et l'avis du doyen de la faculté.

La convention collective prévoit que «l'Université doit mettre fin à l'emploi du professeur adjoint qui n'a pas été promu au

rang d'agrégé à la fin de l'engagement terminal». La permanence d'emploi s'obtient avec le rang de professeur agrégé.

Pour obtenir le rang d'agrégé, un professeur doit avoir démontré des qualités d'enseignant, avoir contribué au développement de sa discipline par des recherches, avoir contribué au développement de l'institution et avoir contribué au rayonnement universitaire.

Lorsqu'un professeur demande son agrégation, le Conseil de l'Université ne rend sa décision qu'après avoir obtenu l'avis des professeurs agrégés et titulaires de la faculté, la recommandation du Conseil de la faculté et l'avis du doyen. L'avis des professeurs et la recommandation du Conseil de la faculté s'expriment par un vote.

Dans le cas de M. Desjardins, le vote des professeurs titulaires et agrégés a eu lieu le 17 octobre 1979 et a été négatif; le vote du Conseil de la faculté, le 14 novembre suivant, a également été négatif.

Quand un Conseil de faculté ne recommande pas la promotion d'un professeur, celui-ci peut demander que son dossier soit transmis directement au Conseil de l'Université, et c'est ce que M. Desjardins a fait. Le Conseil peut alors accorder la promotion ou réserver sa décision. M. Desjardins a été informé, le 26 février 1980, que le Conseil avait réservé sa décision parce que les activités de recherche du candidat ne constituaient pas une con-

tribution au développement de sa discipline qui justifie une promotion à l'agrégation.

M. Desjardins a alors demandé, le 28 février 1980, comme c'était son droit et comme le prévoit la procédure, que son dossier de promotion soit transmis au Comité d'évaluation prévu par la convention collective et composé de cinq universitaires choisis conjointement par l'Université et le Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal (SGPUM). Or, ce Comité a jugé, à l'unanimité, que les activités universitaires du candidat, notamment ses travaux de recherche et ses publications, ne justifiaient pas la promotion à l'agrégation.

Le Conseil de l'Université a décidé, à sa réunion du 28 avril 1980, de ne pas accorder l'agrégation à M. Desjardins. Le 15 mai 1980, celui-ci a déposé un grief en vertu de l'article CP 5.19 de la convention collective. Une séance d'arbitrage a eu lieu le 20 novembre 1980. La juridiction de l'arbitre se limite à décider si la procédure a été suivie ou non; si l'arbitre conclut que la procédure n'a pas été suivie, il peut prononcer la nullité de la décision de l'Université et ordonner que la procédure du dossier soit reprise en totalité ou en partie.

Avant même d'avoir déposé ce grief, M. Desjardins avait enregistré une plainte auprès de la Commission des droits de la personne du Québec, qui en a informé l'Université de Montréal le 8 janvier 1980. L'enquête est actuellement en cours.

Enfin, je tiens à ajouter que, des 26 professeurs dont l'engagement à l'Université devait se terminer le 31 mai dernier s'ils n'obtenaient pas l'agrégation, six n'ont pas été nommés professeurs agrégés et ont dû quitter l'Université. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi je n'ai reçu des représentations que pour un seul de ces professeurs. C'est un hasard bien étonnant dont on peut se demander s'il est totalement étranger à des motifs idéologiques.

Je suis à l'Université de Montréal depuis plus de 30 ans et, pendant toute ma carrière, j'ai lutté pour le respect de toutes les libertés et contre toutes les formes de discrimination et d'intolérance. J'estime que l'université est pluraliste de par sa nature et que l'Université de Montréal doit donc être et est en fait ouverte à tous les courants de pensée, où qu'ils se situent sur l'échiquier idéologique. Personne n'a le droit de voir sa carrière interrompue pour des raisons d'ordre idéologique, mais personne n'a le droit d'invoquer son idéologie pour être dispensé des normes de qualité que l'Université s'est données et échapper aux règles qu'elle applique à tous les membres de son corps professoral. La promotion au rang de professeur agrégé à l'Université de Montréal s'accorde ou se refuse conformément à des règles établies selon lesquelles le jugement des pairs est essentiel et déterminant, et non à la suite de campagnes d'opinion ou d'intimidation.

N.B.

- Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée. Les correspondants doivent inscrire libellément leurs nom, adresse et numéro de téléphone. LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés. L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions. Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Si possible écrire à la machine, à double interligne. Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

## SELON LE PREMIER MINISTRE TRUDEAU Le gouvernement Lévesque agit comme s'il était déjà séparé

LA PRESSE présente à ses lecteurs aujourd'hui de larges extraits du discours que le premier ministre Trudeau a prononcé dimanche, 30 novembre, au déjeuner-bénéfice du Parti libéral du Canada (section Québec).

Il y a plusieurs mois, dans une interview, quelqu'un me disait à peu près ceci: «mais vous, Monsieur Trudeau, vous lisez des livres, vous aimez les arts, ça ne vous gêne pas d'être en opposition à tous les artistes, à toute l'intelligentsia québécoise dans la question référendaire?» Et je répondais que cela me suffisait comme consolation de savoir que la population était avec nous, et que c'est plutôt les intellectuels et les artistes qui devraient être gênés de constater que ce peuple qu'ils prétendaient chanter et diriger était complètement opposé à leurs vues indépendantistes. Que c'est eux qui devraient être gênés — et je parle de ceux, évidemment, dont me parlait l'intervieweur, parce que tous les intellectuels et les artistes n'étaient pas de l'autre côté, on le sait bien — c'est plutôt eux qui devraient être gênés de s'être mis, depuis une dizaine d'années, en travers de la destinée du Québec, destinée qui consiste à croire à ce pays et à aider à le bâtir.

Eh bien aujourd'hui, chers amis, alors qu'on entend les péquistes crier au viol du Québec, qu'on voit et qu'on lit chez ces mêmes intellectuels la critique de notre action sur le plan fédéral, soit sur la question constitutionnelle, soit sur la question énergétique, soit sur les autres problèmes, il faut que nous nous rappelions que leur témoignage n'est pas impartial à ces gens-là. Ce sont les mêmes gens qui ont milité pour l'indépendance et pour le OUI. Il ne faut pas se fier à ces gens-là pour juger d'une action qui tente à bâtir un Canada fédéral. Nous récusons leur témoignage. (...)

Ces troubadours de l'indépendance, quand ils nous disent que nos plans sont contre l'esprit du fédéralisme, quand ils nous disent que notre action constitutionnelle ou énergétique, ou que notre action sur le plan international trahit la nature même du fédéralisme, nous savons que leur témoignage est teinté. Nous savons que ces mêmes gens qui voulaient hier sortir le Québec du Canada ne sont pas très compétents pour nous accuser de manquer à l'esprit canadien quand nous voulons sortir le Canada de la Grande-Bretagne.

Mais ce que je voudrais vous dire aujourd'hui, c'est que le gouvernement péquiste, et ceux qui le soutiennent, sont en train de faire un tort considérable au Québec. Je ne ferai pas la démonstration sur le plan de la politique provinciale. Monsieur Claude Ryan et ses députés, et la population qui les a appuyés à travers 11 élections complémentaires, sont là pour le dire qu'ils se sentent trahis par le Parti québécois.

Alors je laisse la politique provinciale à Monsieur Ryan et à ses troupes, et je sais qu'elle est en bonnes mains. Mais je voudrais vous donner quelques exemples pour montrer que ce gouvernement péquiste, lorsqu'il prétend défendre l'intégrité du Québec, lorsqu'il crie au viol du Québec devant notre action, il le fait en tant que parti indépendantiste. Il prétend s'être rallié temporairement au fédéralisme, mais chacune de ses actions porte la marque d'un parti qui est déjà séparé psychologiquement du Canada. Et on ne peut pas essayer de bâtir son avenir avec quelqu'un qui est en train déjà de faire ses bagages. Et c'est ça qui se passe actuellement. (...)

C'est dans l'intérêt du Québec de soutenir ce qui d'ailleurs était l'une des troupes les plus nobles du droit international. (...) Lorsque les peuples des Nations Unies ont dit: peu importent les grandes forces et les grandes puissances maritimes, peu importent les traditions historiques des grands pays qui vivaient en bordure de la mer; nous déclarons que les fonds sous-marins au-delà de 200 milles font partie du patrimoine humain et appartiennent autant aux peuples enclavés qu'aux peuples qui vivent en bordure de la mer.

Eh bien, ce triomphe de l'internationalisme et de la fraternité, le Parti québécois n'est même pas capable de le traduire dans la politique canadienne, il n'est pas capable de dire que les fonds

sous-marins dans cette zone de 200 milles appartiennent non pas à une province ou à une autre, mais appartiennent à l'ensemble des Canadiens. Et pourquoi? Parce que le bien des Québécois est mis de côté en fonction de la théologie indépendantiste. Voyez-vous, le Québec, le gouvernement du Québec, pense déjà comme s'il était indépendant. (...) C'est comme ça que raisonne le Parti québécois sur l'ensemble des questions fédérales-provinciales. Laissez-moi vous donner un autre exemple. Le prix du pétrole. Vous savez que grâce à la politique fédérale, celle illustrée, inventée, défendue si bien par mon ami et collègue Marc Lalonde, vous savez que les Canadiens payent le baril de pétrole \$19,00. A peu près la moitié du prix mondial de \$38,00. Quelle position prend Monsieur Lévesque, là-dedans. Parce que cette politique a résulté, depuis cinq ans, dans un enrichissement du Québec de 9 milliards de dollars entre 1974 et 1979. Parce qu'il y a eu un gouvernement canadien qui a dit que le pétrole étranger que le Québec achète au Venezuela, ou en Arabie Saoudite, ce pétrole étranger, on vous donne un subsidie pour que vous payiez, vous Québécois, seulement la moitié des prix mondiaux. Et ce subsidie est pris en grande partie à même les richesses des provinces productrices. Et, en plus, le Québec, grâce aux pipe-lines que nous avons construits depuis Sarnia jusqu'à Montréal, le Québec consomme aussi le pétrole de l'Alberta, lequel est fixé à la moitié du prix mondial.

Vous auriez pensé que ce transfert de 9 milliards de ressources en 5 ans au Québecois, de quoi payer à peu près les deux tiers de l'ensemble des travaux de la Baie James, vous pensez qu'il aurait été de l'intérêt du gouvernement québécois de dire: «oui, c'est une politique que nous appuyons.» Comme d'ailleurs Monsieur Ryan et son Parti appuient cette politique. Eh bien, non. Parce que les théologiens du Parti québécois sont déjà, dans leur esprit, séparés. (...) Alors, ils rejettent cette politique parce que, dans leur esprit, le Québec indépendant, encore une fois, aura à payer les prix mondiaux. Alors autant que les Québécois aujourd'hui payent ces prix mondiaux, voilà la logique indépendantiste.

Troisième exemple: la construction du pipe-line de gaz que nous essayons, par tous les moyens, de bâtir depuis Montréal à Québec, qui devait commencer au printemps dernier. Eh bien, le gouvernement de la province de Québec chinoise sur les permis, tergiverse sur la route à suivre, si bien que ce pipe-line commencera peut-être, si on a de la chance, l'année prochaine seulement, alors qu'on sait que le prix du gaz sera fixé à un prix inférieur au prix du pétrole, et que c'est dans l'intérêt des Québécois d'employer ce combustible pour leurs maisons, pour leurs industries. (...)

Laissez-moi vous donner encore un autre exemple: les pêcheries. Il faut savoir que la province de Terre-Neuve et la province de la Nouvelle-Ecosse ont demandé que l'entière juridiction sur les pêcheries soit transportée dans la juridiction provinciale, alors qu'elle est actuellement dans la juridiction fédérale. Nous avons offert, à toutes les provinces, à la Conférence constitutionnelle, nous avons offert de couper le gâteau en deux. De dire que la juridiction sur les pêcheries intérieures serait de juridiction provinciale, la juridiction sur les pêches de la haute mer serait de juridiction fédérale. C'était le bon sens même. Et dans le cas du Québec, évidemment, c'était au profit entier des citoyens du Québec, puisque avec ses vastes nappes d'eau, ses fleuves et ses rivières, les pêcheries en eau douce sont beaucoup plus importantes pour le Québec que les pêcheries en haute mer. (...)

Alors, contre toute logique et contre tout bon sens, le Québec a dit non à notre compromis. Pourquoi? Uniquement parce qu'il venait du gouvernement canadien et uniquement, parce que par principe, il faut que le Québec, que le gouvernement péquiste du Québec, encore une fois, raisonne dans sa psychologie indépendantiste. Le jour où le Québec sera indépendant, bien sûr, les pêcheries internes appartiendront à ce pays souverain, alors que les pêcheries en haute mer, au large du Labrador, de Terre-Neuve et de la

Nouvelle-Ecosse, appartiendront à un pays étranger. (...)

Mais ça, mes amis, c'est grave. C'est vraiment la marque d'un gouvernement péquiste qui, encore une fois, raisonne tout à fait comme s'il était déjà dans un Québec indépendant. (...)

Examinons brièvement le projet canadien, celui qui est devant le Parlement aujourd'hui. Il s'agit essentiellement de trois choses. Premièrement, le rapatriement, deuxièmement la formule d'amendement, et troisièmement l'enchaînement d'une charte des droits fondamentaux, y compris des droits linguistiques. Examinons ça froidement. Examinons ça avec détachement, si nous pouvons, pour essayer de voir en quoi le Québec est lésé dans ses droits par le rapatriement. Il s'agit de dire



Comment bâtir son avenir avec quelqu'un qui «est déjà en train de faire ses bagages?»

que la constitution canadienne, qui est encore un document britannique qui ne peut être amendée dans ses aspects fondamentaux que par le Parlement de Westminster, il s'agit de dire qu'après 113 ans après la création du Canada, ce document sera canadien. (...)

Vous auriez pensé que c'était le bon sens même et que les Québécois qui se sont toujours définis comme «les Canayens, les vrais Canayens» auraient été unanimes à appuyer ce projet. Eh bien, non. Vous trouvez un gouvernement provincial dirigé par un Premier ministre indépendantiste qui se promet d'aller faire des scènes à Londres, en colonisé, pour dire aux Anglais de ne pas nous faire ça, de nous donner notre indépendance. Indépendance du Québec du Canada, oui, mais indépendance du Canada de Londres, non! Gardez-là encore, notre constitution!

Et c'est ça, voyez-vous, le genre de fédéralisme auquel ils croient maintenant, les péquistes depuis la défaite référendaire. Ils croient au fédéralisme, à condition que ça soit impossible. (...) Vous savez bien qu'ils veulent contester notre façon de procéder, parce qu'ils savent bien que si on n'emploie pas cette façon-là, jamais les Canadiens en arriveront à trouver leur indépendance, parce qu'ils seront toujours là pour dire que l'unanimité est impossible.

Alors, premier exemple de l'impossibilité de ce gouvernement de parler au nom de l'intérêt bien compris des Québécois. Deuxième exemple: la formule d'amendement. On appelle ça la formule de Victoria pour une raison bien simple. C'est parce que c'est le gouvernement québécois de ce moment-là, le gouvernement de Monsieur Bourassa et de ses fonctionnaires, qui l'ont inventée, cette formule. Et c'était une bonne formule. Si bonne que toutes les provinces l'avaient acceptée, cette formule du Québec. La Colombie-Britannique qui l'attaque aujourd'hui. L'Alberta qui l'attaque aujourd'hui. Terre-Neuve qui l'attaque aujourd'hui. Tous avaient accepté la formule de Victoria. Et c'est pour ça que nous avons mis la formule de Victoria dans le projet de rapatriement. (...) L'intérêt québécois, c'est d'avoir cette formule de Victoria. Parce que d'une part, elle donne un droit de veto absolu aux Québécois et à leur gouvernement, de sorte qu'aucun amendement peut être apporté à la constitution si le Québec dit non. Alors pour ce qui est de protéger nos droits, la formule est parfaite du point de vue du Québec. Pour ce qui est d'aller chercher des droits supplémentaires, eh bien cette formule prévoit le consentement de six provinces, alors qu'aujourd'hui, comme le prétend le gouvernement péquiste, il faut l'unanimité pour des changements de pouvoir. Alors cette formule, non seulement elle permet aux Québécois de se garantir dans leurs droits, mais elle permet,

plus facilement que l'unanimité, d'en négocier de nouveaux. Eh bien vous auriez pensé qu'au moins le Québec aurait dit: «bon la formule de Victoria, on est d'accord. Eh bien, là-dessus aussi, parce que psychologiquement, ils sont déjà séparés, les gens du gouvernement péquiste disent non à cette formule. Ils s'en vont en chercher une autre qui aurait pour effet le plus certain de morceler le Canada et d'avoir des juridictions différentes d'une province à l'autre.

Troisième domaine où la formule du gouvernement canadien actuellement prend des mesures pour faire débloquer le système: la charte des droits fondamentaux, y compris les droits linguistiques. Eh bien, j'ai pas besoin de faire une longue démonstration sur les droits fondamentaux, il se trouve que cette province a déjà une charte des droits fondamentaux à l'intérieur de la juridiction provinciale. Et nous demandons à peu près la même chose pour l'ensemble du pays. (...) Encore là, raisonnement péquiste, raisonnement indépendantiste, nous ne voulons pas qu'il y ait des valeurs communes, des libertés communes, des droits fondamentaux communs, qui s'appliquent à l'ensemble du pays parce que ça ferait un peuple canadien, ça ferait une nation canadienne, ça ferait un pays canadien, avec des gens qui pensent et qui vivent et qui sentent la même chose. Le Québec dit non à ça encore une fois. Ils disent: «Ah! mais il y a là-dedans des droits sur la mobilité. Nous ne voulons pas que les ouvriers des autres provinces viennent trouver du travail chez nous.» Alors que vous regardez les statistiques, vous voyez qu'au contraire, c'est en majorité les Québécois qui vont trouver du travail dans les autres provinces. (...)

Même cette souveraineté-association qu'on associe au Marché commun, à l'intérieur du Marché commun européen, c'est un des droits les plus fondamentaux pour les ouvriers de l'Italie de pouvoir aller travailler en France et les ouvriers de la France de pouvoir aller travailler en Allemagne. Ça fait partie de la notion même d'association de marché commun. Mais le Parti péquiste, parce qu'il ne veut pas cette mobilité à l'intérieur du pays, il ne veut pas que les Québécois se sentent chez eux en Alberta, et il ne veut pas que les Albertains se sentent chez eux ici dans le Québec, il dit non à cette formule aussi, contre l'intérêt le plus fondamental des Québécois.

Regardons maintenant, et finalement, la question de la langue. Eh bien, qu'est-ce que nous avons mis dans notre projet de réforme constitutionnelle? Nous avons mis la pensée et les mots à peu près exacts qui avaient été acceptés par les 10 Premiers ministres, y compris Monsieur Lévesque, lorsqu'ils se sont réunis à St-Andrews en 1977 et à Montréal en 1979 et qu'ils ont dit: «Les droits des minorités dans le domaine de l'éducation doivent être protégés. Si bien que la minorité anglophone du Québec, la minorité francophone des autres provinces, doivent avoir des garanties fondamentales pour ce qui est de l'éducation de leurs enfants.» Nous avons pris cette pensée et nous l'avons mise dans la constitution. Ni plus ni moins. (...) Mais ce que nous avons fait au fond, c'est d'essayer de trouver la pensée même sur laquelle les dix premiers ministres provinciaux s'étaient mis d'accord. Parce que l'éducation, c'est essentiellement de juridiction provinciale. Alors nous n'avons pas voulu aller trop loin, de peur qu'ils disent: ah! bien oui, vous nous avez trouvé une formule qui abolit la juridiction provinciale dans le domaine de l'éducation. Nous avons voulu au contraire prendre leurs mots, et nous avons dit que ces minorités, ou qu'elles soient, doivent être protégées dans le domaine de l'éducation, parce que c'est fondamental, c'est essentiel à un Canada où tous les Canadiens se sentent chez eux, que les gens qui veulent voyager ou travailler ailleurs que dans le Québec, puissent trouver des droits dans le domaine de l'éducation en Ontario ou dans les provinces de l'Ouest. Et que inversement, les gens de ces autres provinces qui viennent dans le Québec puissent voir leurs droits fondamentaux protégés. Encore une fois, c'est pas nous qui avons inventé la formule. Je pense que s'il s'était agi seulement de nous, nous serions en faveur de la liberté entière de choix.

## Histoires d'ascenseurs

■ Avez-vous une phobie?...

Moi pas. Enfin, pas tout à fait. Je n'ai pas peur des chats, ni des escaliers roulants, ni de traverser un pont en auto (j'ai des amis qui souffrent de ces diverses affections), je ne suis ni agoraphobe ni aquaphobe, je ne souffre d'aucune allergie et je n'ai même pas peur de l'avion... où je me sens chez moi, poches d'air ou pas, et totalement détendue. De toute façon, l'avionnerie est pour moi un tel mystère que j'ignore par quel miracle l'appareil flotte dans les airs, et je fais bêtement confiance au pilote. Je sais, c'est débile, mais la traversée est plus agréable.

Bref, s'il n'y avait pas les ascenseurs, je serais à peu près normale et ordinaire, dans la bonne moyenne de la majorité silencieuse qui ne s'en fait pas pour rien.

Les ascenseurs. Nous y voilà. Je n'en ai pas encore la phobie mais c'est proche. Avouons-le d'un seul coup: j'ai peur des ascenseurs, surtout quand je suis seule dedans. Il faut dire que j'ai eu, dans mes longues et fréquentes relations avec des ascenseurs, trois mésaventures.

La première, c'est dans un hôtel de Québec, où j'étais en reportage. C'était peu de temps après l'ouverture de l'hôtel. C'est le soir, l'ascenseur et moi on est seuls. A un moment donné il s'arrête entre deux étages, et après cette pause, il monte en flèche au 19e, redescend au rez-de-chaussée, remonte... Affolée, j'appuyais sur le bouton de l'étage souhaité mais l'ascenseur détraqué n'arrêtait pas...

Après quelques interminables minutes, par un mystérieux caprice, il a ouvert ses portes au niveau du sixième mais à quatre pieds du sol. Avez-vous déjà vu une fille sauter à pieds joints, en un éclair, hors d'un ascenseur, comme éjectée par une force invisible?

Deuxième aventure, la plus longue, à Québec encore, au parlement cette fois. C'était vers minuit, je finissais mon travail et il ne restait, dans les locaux du deuxième étage où travaillent les correspondants parlementaires, que deux ou trois autres personnes.

Machinalement, j'entre dans l'ascenseur. J'appuie sur le bouton marqué «RC». La porte se ferme. Puis rien. Je réappuie. Rien. Le cœur me manque... J'appuie alors sur le bouton du 2e étage, en me disant «aussi bien sortir d'ici au plus vite et prendre l'escalier!». Rien. L'ascenseur ne bouge pas, la porte reste bloquée, me voilà enfermée, comme si on m'avait jetée dans un caveau hermétique, emmurée!

Alors là, on a pu voir que la claustrophobie est un mal qui nous guette tous, et qu'entre la journaliste bien élevée et l'hystérique déchainée, la marge est mince et ne tient qu'à une porte d'ascenseur! Coups de poings désespérés, pleurs, cris et sanglots...

Heureusement, les camara-



Lysiane Gagnon

des, «dehors», m'ont entendue et se sont gentiment tenus derrière la porte pour me soutenir le moral, en attendant que le réparateur, qui habitait à 40 milles de Québec, soit arrivé. Ça a pris une heure et demi, durant lesquelles je fus assaillie par d'heureuses pensées: et s'il y avait une panne d'électricité? Et si tout le monde s'en allait se coucher et me plaquait là jusqu'au lendemain? Et si le parlement prenait en feu?

Collée contre la porte, je vérifiais toutes les deux minutes si les camarades étaient là: «Êtes-vous là?»

— Oui on est là, l'inquiète pas!

— Bou hou... je veux sortir!

— T'en fais pas, le réparateur s'en vient.

Quand le réparateur est arrivé et a fini par déclencher le mécanisme d'ouverture, je lui suis littéralement tombée dans les bras en le remerciant avec autant d'effusion que s'il venait de me rescaper d'un camp de concentration! Le pauvre homme, l'épaule couverte de larmes, en était presque gêné!

À la troisième aventure — cinq minutes entre deux étages — j'ai levé l'œil au ciel, accablée sous le poids de la fatalité en lançant au Seigneur: «Pourquoi ça arrive toujours aux mêmes?!»... Depuis, j'évite, en autant que faire se peut, les ascenseurs. J'emprunte les escaliers — autre péril car dans certains édifices les portes ne s'ouvrent que de l'extérieur de la cage d'escalier.

Il y a à LA PRESSE en tout cas quelqu'un d'autre qui en a contre les ascenseurs. Un rigolo qui a écrit, sur le mur près de l'un des ascenseurs, au premier sous-sol: «Faites votre testament avant de prendre cet ascenseur...» Il va sans dire que depuis je boycotte cet ascenseur, qui doit avoir un passé bien chargé, voire criminel, pour avoir inspiré pareille pensée!

Frisson d'horreur: cette lettre ouverte que le journal publiait récemment, d'un groupe de gens qui s'étaient trouvés immobilisés dans un ascenseur, Place Bonaventure, durant trois heures. Ah, comme je sympathisais!

Quand d'aventure je me trouve dans un gratte-ciel où il faut bien prendre l'ascenseur, je tourne en rond, mine de rien, attendant que d'autres passagers s'amènent... On ne sait jamais, il y en aurait peut-être un, dans le groupe, qui serait un technicien spécialisé dans les ascenseurs? Et puis il me semble qu'à plusieurs ce serait moins pire... À moins que ce ne soit dans un ascenseur que Sartre a écrit «L'enfer, c'est les autres».

Mais nous savions bien que si nous allions jusque-là, nous serions fait accuser à ce moment-là d'imposer des choses au Québec. (...) Et voici qu'on se fait accuser maintenant, par les péquistes et par des nationalistes d'ailleurs, de ne pas avoir mis des mesures qui soient assez contraignantes, qui aillent assez loin. Des mesures qui pourraient obliger les gouvernements à agir. On nous dit: «Ah oui, c'est des formules vagues» — malheureusement, il y a des nationalistes des autres provinces qui disent ça — «des formules vagues que vous ne pourrez pas appliquer pour imposer aux gouvernements provinciaux une ligne de conduite». Eh bien, voyez la logique encore une fois. Ils nous accusent d'avoir une formule qui n'a pas de dents, et ensuite ils disent que cette formule va mordre la province de Québec. Là encore, il faut se brancher. Est-ce qu'ils veulent qu'on aille plus loin dans le domaine de l'éducation? Que les provinces nous le disent. Nous irons plus loin. La même chose pour l'article 133, dont on dit: «Oui, c'est bien beau de protéger l'éducation, mais qu'est-ce que vous faites pour les francophones des autres provinces devant les tribunaux? Qu'est-ce que vous faites pour les aider dans leurs Parlements provinciaux etc.? Qu'est-ce que vous faites pour imposer aux autres provinces les mêmes obligations qui nous sont imposées à nous par l'article 133?» Eh bien là, je regarde ça avec un peu de nostalgie. Parce que nous avons réussi quand les temps étaient plus propices. Nous avons réussi, à Victoria en 1971, à faire une très grande distance dans ce domaine-là, pour assurer que les minorités francophones des autres provinces soient garanties dans leurs droits fondamentaux, devant les

tribunaux, dans les cours de justice, devant les tribunaux administratifs, dans leur législature provinciale. (...)

Le gouvernement péquiste ne nous a pas appuyés dans cette démarche qui aurait donné aux francophones des autres provinces, aux Acadiens de l'Est, aux francophones de l'Ouest, qui aurait donné des droits fondamentaux. Et aujourd'hui, on a le culot de nous dire que nous n'allons pas assez loin. D'une part, on nous dit que notre projet constitutionnel est une trahison du fédéralisme parce qu'il ne impose trop aux provinces, et de l'autre coin de la bouche, on dit: mais vous devriez en imposer plus. Eh bien, là aussi, il faut se brancher. Je peux vous dire que si on avait l'appui de la province de Québec, on pourrait faire plus pour protéger ces minorités acadiennes, pour protéger ces minorités francophones des autres provinces, pour protéger ces minorités dont quelques-unes, malheureusement, n'ont pas des porte-parole dignes de les représenter. (...)

Moi, je voudrais vous dire, à vous qui êtes venus nous écouter, à vous qui êtes venus nous appuyer, le Parti libéral canadien, je voudrais vous dire que vous avez fait l'histoire, vous, depuis un an. Vous avez fait l'histoire d'abord en février 1980, vous avez fait l'histoire en mai, et je pense que quand on écrira l'histoire de notre temps, je pense qu'on rappellera cette année un peu comme on rappelle souvent, dans nos discours patriotiques, l'année 1812. Quand on dit que c'étaient les Québécois, c'étaient les francs-tireurs de Châteauguay, c'était l'armée québécoise qui s'est battue en première ligne pour défendre le Canada contre l'envahisseur américain. (...)

## Adolescents arrêtés pour vols et tentative de meurtre

Deux adolescents sont actuellement détenus en rapport avec des agressions à coups de revolver dont ont été victimes, au début de novembre, deux commerçants de Laval et Deux-Montagnes.

L'un d'eux, M. Fernand Rainville, 53 ans, propriétaire du dépanneur qui porte son nom, à Laval, vient tout juste d'obtenir son congé de l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville où il est resté un long moment entre la vie et la mort après avoir été blessé de quatre balles par l'un des gunmen.

L'homme à la gâchette, comme l'ont surnommé les policiers lancés à ses trousses, ain-

si qu'un complice qui l'attendait à chaque fois dans une voiture pour faciliter sa fuite, ont été arrêtés en fin de semaine par la police de Boisbriand, qui faisait enquête sur des cambriolages commis dernièrement dans cette municipalité.

Ecroué dans les cellules du poste de police de l'endroit, l'un des jeunes gens aurait réussi à prendre la clef des champs. Et c'est dans le cours des recherches qui s'ensuivirent que les policiers de Boisbriand auraient appris que le duo était à l'origine des deux vols avec violence perpétrés à Laval et Deux-Montagnes.

## Blessé en pourchassant un bandit

(PC) — Un expert en balistique de l'Institut médico-légal du Québec a pu suivre un exercice de travaux pratiques, hier, quand il a voulu maîtriser un voleur de banque.

Agé de 53 ans, M. Jean Lepage se trouvait dans une succursale de la Banque nationale, dans l'est de la métropole, quand un individu est entré et a annoncé un vol à main armée. Remarquant que ce dernier ne tenait qu'un pistolet de départ, M. Lepage s'est précipité sur lui, sans savoir que l'apache avait modifié

l'instrument pour qu'il tire un projectile unique et de calibre 22.

Dans la lutte qui a suivi, l'expert a été atteint d'une balle à la tête. Un policier de la CUM a expliqué: «Un pistolet de départ modifié n'a pas autant de puissance qu'un véritable 22 et il (M. Lepage) n'a subi qu'une blessure superficielle quand la balle a ricoché sur son front. Il a été chanceux et il aura mal à la tête pour un bout de temps.»

## VOLVO VOUS A TOUJOURS DONNÉ TOUTE UNE AUTO POUR VOTRE ARGENT. MAINTENANT, NOUS VOUS EN OFFRONS PLUSIEURS.

Au fil des ans, de nombreux Québécois qui se cherchaient une voiture leur en donnant vraiment pour leur argent ont choisi Volvo.

Aucune autre voiture n'a meilleure réputation que Volvo en termes de qualité, de durabilité et de sécurité.

Mais, si vous n'avez pas vu de Volvo récemment, il se peut que vous ignoriez le nombre de modèles offerts. En plus de notre gamme courante de DL, sedan ou familiale. Volvo vous propose maintenant tout un choix de voitures à grande performance: les GLT, sedan ou familiale. Ces deux modèles ont une suspension plus ferme qui réduit l'inclinaison dans les virages serrés. Et notre nouveau moteur à injection et à arbre à cames en tête vous procure 15% plus de puissance que le moteur GT de l'an dernier.

Pour ceux qui recherchent le luxe, Volvo vous offre plusieurs solutions intéressantes. Nos sedans et familiales GLE vous offrent toutes les commodités auxquelles on est en droit de s'attendre d'une auto luxueuse... et en équipement standard. Vous pouvez aussi opter pour la Bertone à 2 portes et bénéficier d'une chose rare à notre époque: une fabrication soignée, à la main. Enfin, il y a la Volvo diesel, familiale et sedan. Son moteur résis-



tant, à six cylindres, allie puissance et conduite silencieuse, ce que l'on ne retrouve pas chez les moteurs diesel à quatre ou cinq cylindres.

Avec une si vaste sélection de Volvo, peut-être éprouverez-vous certaines difficultés à choisir exactement le modèle qui vous convient. Mais envisagez le problème de la façon

suivante: des statistiques récentes démontrent que les Volvo sont si bien construites qu'elles ont une moyenne de vie de 18,7 ans\*. Vous en aurez donc pour longtemps avant de faire face à nouveau au problème.

**VOLVO**  
Une voiture de confiance

©1980 Volvo Canada Ltée

\*Moyenne de vie anticipée de la Volvo en Suède. Les conditions de conduite peuvent varier au Canada. Votre Volvo pourrait peut-être ne pas durer aussi longtemps. Mais elle peut aussi durer plus longtemps.

<b>MONTRÉAL</b> <b>AVO AUTO INC.</b> 3900 OUEST, JEAN-TALON 342-3772	<b>MONTRÉAL</b> <b>UP-TOWN AUTOMOBILES LTD.</b> 400, BOUL. DÉCARIE 748-8807/8	<b>MONTRÉAL</b> <b>GAREAU MOTOR SALES INC.</b> 10175, RUE PAPINEAU 381-3987
<b>BOULEVARD ST-MARTIN AUTO INC.</b> 1430, BOUL. ST-MARTIN, LAVAL 667-4960	<b>JACAUTO LTD/LTÉE</b> 3612, BOUL. ST-JEAN, DOLLARD-DES-ORMEAUX 626-8120	<b>LEMENN AUTOMOBILE LTÉE</b> 3839, BOUL. TASCHEREAU, ST-HUBERT 678-1220
<b>CHAMBLY</b> <b>FORT CHAMBLY AUTOMOBILES (1979) INC.</b> 658-6623	<b>ST-JÉRÔME</b> <b>AUTONOR INC.</b> 436-8211	<b>VALLEYFIELD</b> <b>AUTOS SPORT JERRY INC.</b> (514) 373-2848
		<b>STE-AGATHE-DES-MONTS</b> <b>GARAGE FRANKIE INC.</b> (819) 326-4775

N'hésitez plus.  
LES ANNONCES CLASSÉES  
285-7111

**LA VOLVO 1981 EST ARRIVÉE CHEZ LEMENN. C'EST LE MOMENT DE RÉSERVER LA VÔTRE**

GARAGE RECOMMANDÉ APPROUVÉ GARAGE  
3  
CAA  
MONTRÉAL

**LEMENN** 3839, BOUL. TASCHEREAU  
678-1220

**GARANTIE 36 MOIS-60.000 KM. LOCATION-BAIL À LONG TERME**

**Poubelle du SKI**  
384-1315

Le code secret des meilleurs échanges  
Les annonces classées  
285-7111

### VOLVO UPTOWN

VENDEUR EXCLUSIF AU QUÉBEC  
SERVICE ET PIÈCES

1973 164E spécial	\$1495
1975 DODGE DART	\$1095
1978 GT	\$7195
1976 VOLVO 264 GL	\$5195
1976 242 DL	\$3895
1976 FAMILIALE 245 DL	\$4795
1974 142 GL	\$1595



up-town

400 Décarie, St-Laurent 748-8807

## LES VOLVO 1981 SONT ARRIVÉES!

Venez voir la superbe nouvelle GTL Wagonette

**BOUL. ST-MARTIN AUTO**

«Le spécialiste de l'auto importée»  
1430, boul. St-Martin, Laval  
Tél.: 667-4960

## VOLVO VENTE ET LOCATION

Il nous reste

quelques **80** en stock pour livraison immédiate et à

**PRIX SPÉCIAL...**

Commandez votre 1981 dès maintenant!

**JACAUTO** LTÉE

3612, boul. St-Jean  
Dollard-des-Ormeaux 626-8120  
2 rues au nord du centre d'achats Fairview

# Blazers et pantalons classiques

Ces vêtements classiques sont essentiels dans votre garde-robe; ils sont maintenant offerts à des prix que vous ne pouvez pas vous permettre de laisser passer!

## Le Blazer

Notre blazer en mélange polyester/laine, de confection canadienne, est entièrement doublé. Ses boutons sont en métal et ses poches à revers sont appliquées. Au choix, dans tous les magasins, marine ou brun, et dans certains magasins sélectionnés, havane et noir.

Prix cour. \$110 Vente \$79.95  
\$30 de rabais

## Le Pantalon

Ce pantalon en flanelle pure laine vierge a des poches devant et deux poches arrière intégrées. Coloris beige, chocolat, gris clair, gris foncé et bleu aviation, au choix, à prix modique.

Prix cour. \$38 Vente \$29.95  
\$8 de rabais

**TIP TOP**



PLACE VERTU • CENTRE LAVAL • LES GALERIES NORMANDIE • LES GALERIES D'ANJOU • PLACE VERSAILLES  
LES PROMENADES ST. BRUNO • FAIRVIEW CENTRE, POINTE CLAIRE • CENTRE ALEXIS NIHON • MAIL CHATEAUGUAY • MAIL CHAMPLAIN (BROSSARD)  
PLACE VILLE MARIE • LE CARREFOUR LAVAL • CARREFOUR RICHELEAU ST. JEAN • SHERBROOKE-CARREFOUR DE L'ESTRIE



**SUPER VENTE**  
**SUPER VENTE**  
**SUPER VENTE**  
**SUPER VENTE**  
**SUPER VENTE**  
**SUPER VENTE**

pour elle, pour lui... pour eux et pour vous...  
**DES LIVRES POUR LES FÊTES**

ARTS • BRICOLAGE • CONTES ET IMAGES • CUISINE  
 CINÉMA • BANDES DESSINÉES • BEAUX LIVRES • BIOGRAPHIES

**DES RABAIS DE 40% 50% 60% 70%**  
 sur tout le stock  
 et des prix nets de \$0.50, 1.00, 2.00, 3.00, pour des livres au format bibliothèque

LANGUES • DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPÉDIES • ÉSOTÉRISME  
 HUMOUR • JEUNESSE • ÉDUCATION • ESSAIS • LITTÉRATURE

**DES MILLIERS ET DES MILLIERS DE TITRES**  
 Pour tous les âges, sur tous les sujets, pour tous les budgets

LA MAISON • MUSIQUE • PHILOSOPHIE • POÉSIE • POLICIERS • ROMANS  
 SCIENCE-FICTION • LA SOCIÉTÉ • SPORTS • VOYAGES ET GÉOGRAPHIE

**LIBRAIRIE DUSSAULT**  
 LA GRANDE LIBRAIRIE DE TOUJOURS, ENTIÈREMENT RÉAMÉNAGÉE

8955, boul. Saint-Laurent, Montréal.  
 au nord du boul. Métropolitain  
 Métro Crémazie  
 Autobus 53, 54, 55, 98, 100

**DU 1<sup>er</sup> AU 31 DÉCEMBRE incl.**  
 Heure d'ouverture: 9 h 00

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
17%	17%	17%	21h	21h	17h
8	9	10	11	12	13
17%	17%	17%	21h	21h	17h

**87 prisonniers ont eu les yeux crevés**

■ NEW DELHI, Inde (AFP, AP, UPI) — Les révélations de la presse indienne selon lesquelles 87 prisonniers à Balghapur ont eu les yeux crevés ou brûlés à l'acide sulfurique depuis dix mois, ont suscité une vague d'indignation horrifiée.

Cette affaire a été portée hier devant la Cour suprême et le parlement et 15 policiers ont été arrêtés. Le directeur de la prison a été suspendu de ses fonctions et le directeur de la police de la ville a été transféré.

Au parlement, le premier ministre, Mme Indira Gandhi, s'est dite écoeurée par la conduite inhumaine de certains policiers et elle a annoncé qu'une enquête indépendante serait menée sur ces incidents. Elle a également promis qu'une indemnité de 15,000 roupies sera accordée à chaque victime.

Le premier cas d'yeux crevés avait été signalé en juillet dernier, mais ce n'est que la semaine dernière que l'affaire a pris des proportions nationales avec la publication de photos des victimes dans la presse.

Le médecin qui a examiné les victimes pour le compte de la Cour suprême a déclaré qu'elles ont perdu un œil ou les deux par brûlure avec une substance corrosive ou par des perforations dues à des armes pointues.

Les victimes ont, pour leur part, déclaré aux journalistes qu'elles avaient été arrêtées sous de fausses accusations et immobilisées au sol tandis qu'un policier leur crevait les yeux avec des aiguilles. Dans un cas, le rayon d'une roue de bicyclette a été utilisé. De l'acide sulfurique a ensuite été versé dans les yeux des prisonniers, puis des pansements trempés dans de l'acide ont été placés sur les blessures.

La prison de Balghapur se trouve dans un des états les plus pauvres et les plus peuplés de l'Inde.

**NOUS AVONS DEMANDÉ L'IMPOSSIBLE À NOS CONCEPTEURS: AMÉLIORER LA MAZDA GLC. ILS L'ONT FAIT.**

Pour nous, améliorer la GLC de l'an dernier, cela signifiait la rendre encore plus efficace. Meilleure consommation, plus d'espace et meilleure mécanique. Même la nouvelle ligne nette et simple de la GLC témoigne de cette volonté d'offrir un rendement supérieur.

Il ne s'agissait pas d'une mince tâche, la GLC était déjà très souple, fiable et économique. Mais grâce à l'esprit d'innovation de nos concepteurs, nous avons obtenu des résultats surprenants: 20% plus d'espace pour les passagers et 23% plus d'espace de chargement et cela, en n'ajoutant que 2 pouces aux dimensions de la GLC de 1979. La consommation d'essence a elle aussi été améliorée, grâce à un nouveau moteur de 1.5 L qui est plus fougueux et plus silencieux que jamais.

Ces améliorations peuvent se chiffrer.

**46 6,1**  
 mi/gal.\* L/100 km\*

Mais il en existe de nombreuses autres que vous devriez constater par vous-mêmes.

Exemple: la superbe maniabilité Mazda. Grâce à une suspension arrière entièrement indépendante, la Mazda se conduit comme une voiture de sport, tout en offrant une douceur de roulement plus grande.

Et la traction avant. Elle assure à la GLC une meilleure prise au sol et une stabilité accrue. Nos concepteurs ont, de plus, mis au point une nouvelle tringlerie de transmission plus souple qui permet des changements de vitesse doux et précis.

À l'intérieur, vous trouverez un tableau de bord bien pensé et de lecture facile. En outre, de nombreuses commandes fonctionnent maintenant par interrupteur-berceau. Une seule manette permet d'actionner l'inverseur route-croisement, le lave-glace et essuie-glace ainsi que les clignotants.

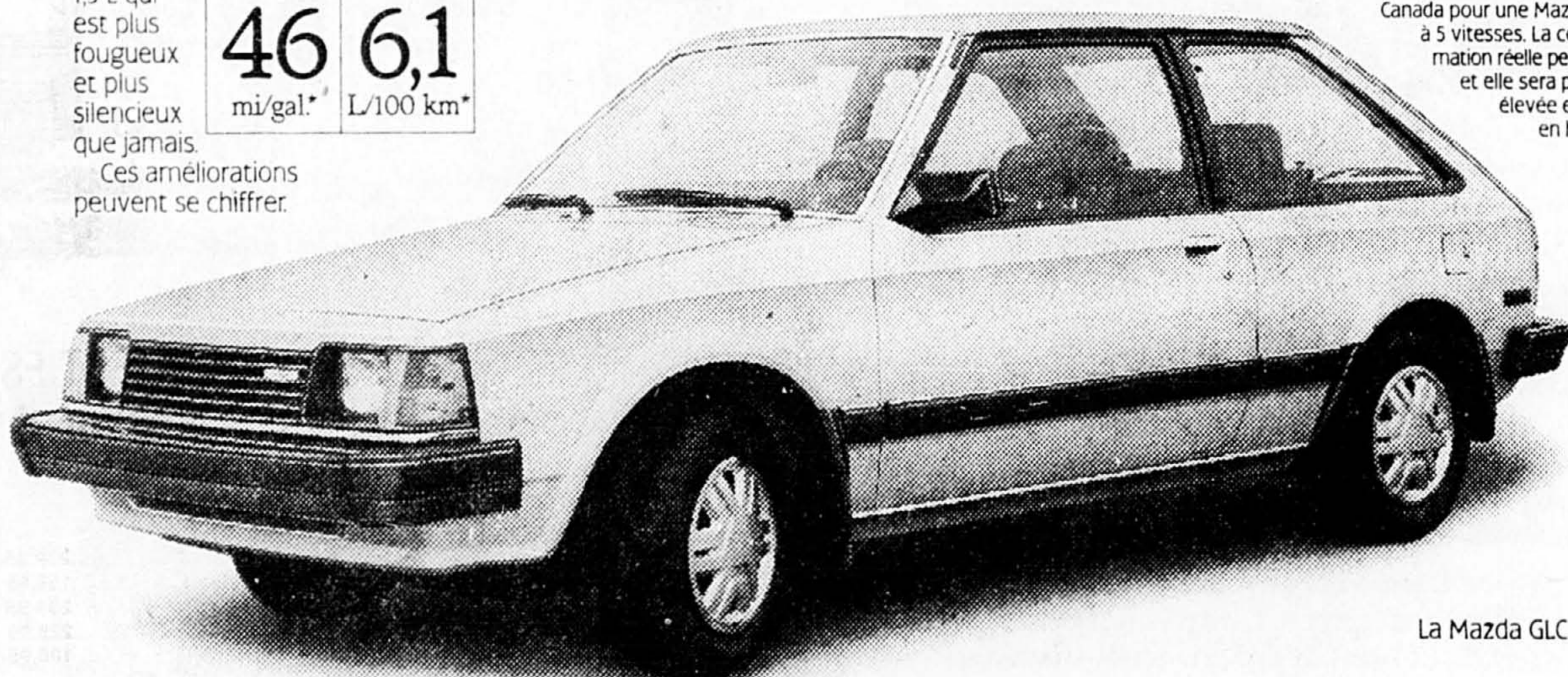
Mais il y a plus encore. La GLC offre, en 1981, une visibilité accrue. En effet, l'espace vitré procure désormais un angle de vision de 330°.

Bien entendu, nous avons repris les meilleurs caractéris-

tiques que possédait déjà la GLC: siège arrière repliable (dossiers séparés inclinables pour les Custom, Decor et Sport), et tout l'équipement standard habituel. Prenons la Mazda Sport. Vous y trouverez tous les instruments de bord, des sièges confortables et même un toit ouvrant. Ou la GLC Decor, avec sa boîte de vitesses à 5 rapports à surmultiplicateur, sa montre de bord au quartz à affichage numérique et son intérieur des plus luxueux. Mais, faut-il le répéter? Le meilleur moyen de juger la GLC, c'est encore d'en faire l'essai. Passez donc voir le concessionnaire, vous comprendrez que voir la GLC, c'est l'aimer. Certains des accessoires illustrés ou mentionnés sont offerts en option.

\*D'après des essais conformes aux méthodes approuvées par Transports Canada pour une Mazda GLC à 5 vitesses. La consommation réelle peut varier et elle sera plus élevée en ville en hiver.

**mazda**  
 LA VOIR, C'EST L'AIMER



La Mazda GLC Sport

**VOICI LA NOUVELLE GLC À TRACTION AVANT.**

ALBI AUTOMOBILES LTÉE 3300 boul. Ste-Marie, Mascouche 474-2481/2	AUTONOR INC. 437 boul. Kennedy, St. Jerome 436-8211	BLONDIN AUTOMOBILES LTÉE 3722 boul. Gouin est 324-9100	FORT CHAMBLY AUTO (1979) INC. 830 boul. Perigny, Chambly 658-6623	ARMAND QUERIN AUTOMOBILES LTÉE 4219 boul. Levesque, Laval 688-4787	AMI AUTO INC. 36 boul. d'Anjou Chateauguy 692-9600
AUTOMOBILES LOUIS DAOUST INC. 2905 rue Notre Dame, Lachine 637-1153	AUTOS-SPORTS JERRY INC. 550 boul. Langlois, Nitro, Valleyfield 373-2848	DELISLE AUTO (1979) LTÉE 2815 rue Sherbrooke est 523-1122	GARAGE BLANCHETTE INC. 900 St. Laurent ouest, Longueuil 677-6347	JACAUTO LTÉE 3612 boul. St. Jean, Dollard des Ormeaux 626-8120	QUINTIN AUTOMOBILE INC. 490 Jacques Cartier sud St. Jean 346-9445
AUTOMOBILES RIVE NORD (1980) LTÉE 651 rue Notre Dame, Lavaltrie 588-4141	AVO AUTO INC. 3900 Jean-Talon ouest 342-3772	FABREVILLE AUTO INC. 4010 boul. Dagenais, Laval 622-3434	CAREAU MOTOR SALES INC. 10175 rue Papineau 381-3987	SAINT CONSTANT AUTO LTÉE 48 rue St. Pierre, St. Constant 632-0700	

**McGill**

Faculté de génie

**Allocations de \$1,500**

Génie Minier  
 Génie Métallurgique  
 Géophysique Appliquée

Le département de génie minier et métallurgique de McGill offre 20 allocations par année, d'un montant de \$1500 chacune, aux étudiants s'inscrivant en génie minier ou métallurgique ou en géophysique appliquée. Tout étudiant s'inscrivant à l'un de ces programmes d'orientation professionnelle peut s'attendre à voir son allocation renouvelée chaque année durant ses études de B.Eng., pourvu qu'il obtienne de bons résultats. Pour de plus amples renseignements et pour vous procurer les formulaires de demande, veuillez remplir le coupon ci-dessous et l'envoyer à l'adresse indiquée, ou téléphoner au no (514) 392-5701.



Prof. J. Gruzleski, directeur du département de génie minier et métallurgique, Université McGill, Pavillon Frank Dawson Adams, 3450, rue University, Montréal, PQ, H3A 2A7

Veuillez me faire parvenir des renseignements ainsi que des formulaires de demande en ce qui concerne les allocations de \$1500.

Nom .....  
 Adresse .....  
 Ville .....  
 Province ..... Code .....

**La super Mazda GLC 1981 est arrivée chez JAC AUTO LTÉE**

Prix à partir de  
**\$5,290**

(transport et préparation en sus)

Aussi disponibles la superbe 626 et la sportive RX-7 81.

**JAC AUTO LTÉE**  
 mazda  
 3612 boul. St-Jean  
 Dollard-des-Ormeaux  
 (Près du centre commercial Fairview) **626-8120**

## Sept poursuites en rapport avec la campagne du «non»

■ QUÉBEC — Le directeur du financement des partis politiques, Pierre-Olivier Boucher, vient de déposer des plaintes contre la compagnie Mediacom en rapport avec les panneaux-réclame de Pro-Canada qui avaient été installés pendant la campagne référendaire.

**GILLES GAUTHIER**  
(de notre bureau de Québec)

Six autres dossiers ont fait ces derniers jours l'objet de poursuites aux palais de justice de Montréal et de Québec toutes en rapport avec la campagne du «non». Il s'agit de la compagnie ABF Formules d'affaires, poursuivie conjointement avec les quotidiens LA PRESSE et Le Soleil pour avoir fait paraître des annonces publicitaires dans lesquelles elle prenait ouvertement partie dans le débat, de l'agent officiel du comité du «non», Jean-Pierre Roy, mis en cause à la suite de la diffusion de maca-

rons, et du magasin Galerie Rexley de ville LaSalle.

Les plaintes ont généralement trait au défaut de faire approuver et comptabiliser par un agent officiel une dépense qui constituait une prise de position dans le débat ou d'identifier l'agent officiel pour lequel un outil publicitaire était produit ainsi que l'imprimeur.

À Québec, MM. Jacques Fortier, Jean-Claude Côté et Gilles Tremblay sont visés à cause d'affiches disant «Mon non est québécois».

Interrogé hier sur les suites de la campagne référendaire, M. Boucher a déclaré à LA PRESSE que trois ou quatre dossiers, sur près de 90, étaient encore ouverts. Il avait déclaré au cours d'une conférence de presse en août dernier que le dossier de la publicité fédérale était clos.

Les plaintes contre Mediacom ont été logées tant à Montréal qu'à Québec et celles qui touchent M. Roy dans la métropole.

## Le MAS: vider rapidement les foyers clandestins

■ QUÉBEC — Le ministère des Affaires sociales veut se donner le pouvoir de faire évacuer et relocaliser rapidement les personnes

les Denis Lazure, qui accorde cependant un délai de dix jours aux exploitants pour interjeter appel devant la Commission des affaires sociales. L'évacuation ne pourra avoir lieu avant l'expiration de ce délai ou avant que la Commission n'ait rendu sa décision.

Cette dernière devrait cependant, selon un porte-parole du ministre, être prise rapidement, soit une quinzaine de jours, comparativement au délai d'environ un an nécessité par la procédure actuelle du recours aux tribunaux.

Le porte-parole, Normand St-Hilaire,

fait également remarquer que souvent ces plaintes devant la cour des sessions de la paix entraînent en longueur et sont dans bien des cas à toutes fins utiles abandonnées.

**GILLES GAUTHIER**  
(de notre bureau de Québec)

gardées dans des établissements opérant sans permis, qui sont dans bien des cas des foyers clandestins, lorsque la santé et la sécurité de ces personnes sont menacées.

C'est ce que propose un projet de loi déposé par le ministre des Affaires socia-

## La Fiat de Jean-Michel Rouard lui donne maintenant toute la performance qu'il désire.



Sa Fiat est une voiture "haute performance" conçue pour utiliser de l'essence au plomb. De façon à obtenir vraiment toute la performance qu'elle peut lui donner, Jean-Michel emploie maintenant le super mélange au plomb\* Sunoco. Il s'agit d'un mélange de 75% d'essence super sans plomb et de 25% d'essence ordinaire au plomb.



Sunoco

Plusieurs propriétaires de voitures "haute performance" devaient mélanger eux-mêmes ces deux essences. Ils devaient pour ce faire aller à un distributeur de super sans plomb puis aller à un autre distributeur d'ordinaire au plomb. Ils peuvent maintenant obtenir le mélange au plomb à indice d'octane plus élevée qu'ils recherchent en ne s'arrêtant qu'à un seul distributeur.

Si, comme Jean-Michel, vous conduisez une voiture "haute performance", faites le plein avec le super mélange au plomb Sunoco.

Vous pouvez maintenant choisir entre trois mélanges au plomb: ordinaire, 1/2-1/2 et super. Ils sont en vente à tous les centres de mélange au plomb Sunoco.

**À chaque voiture son essence!**

\*Le super mélange au plomb rencontre les exigences d'une essence de type 2 selon le C.G.S.B. CAN 2-31-M76



# astral photo



## Suggestions de cadeaux



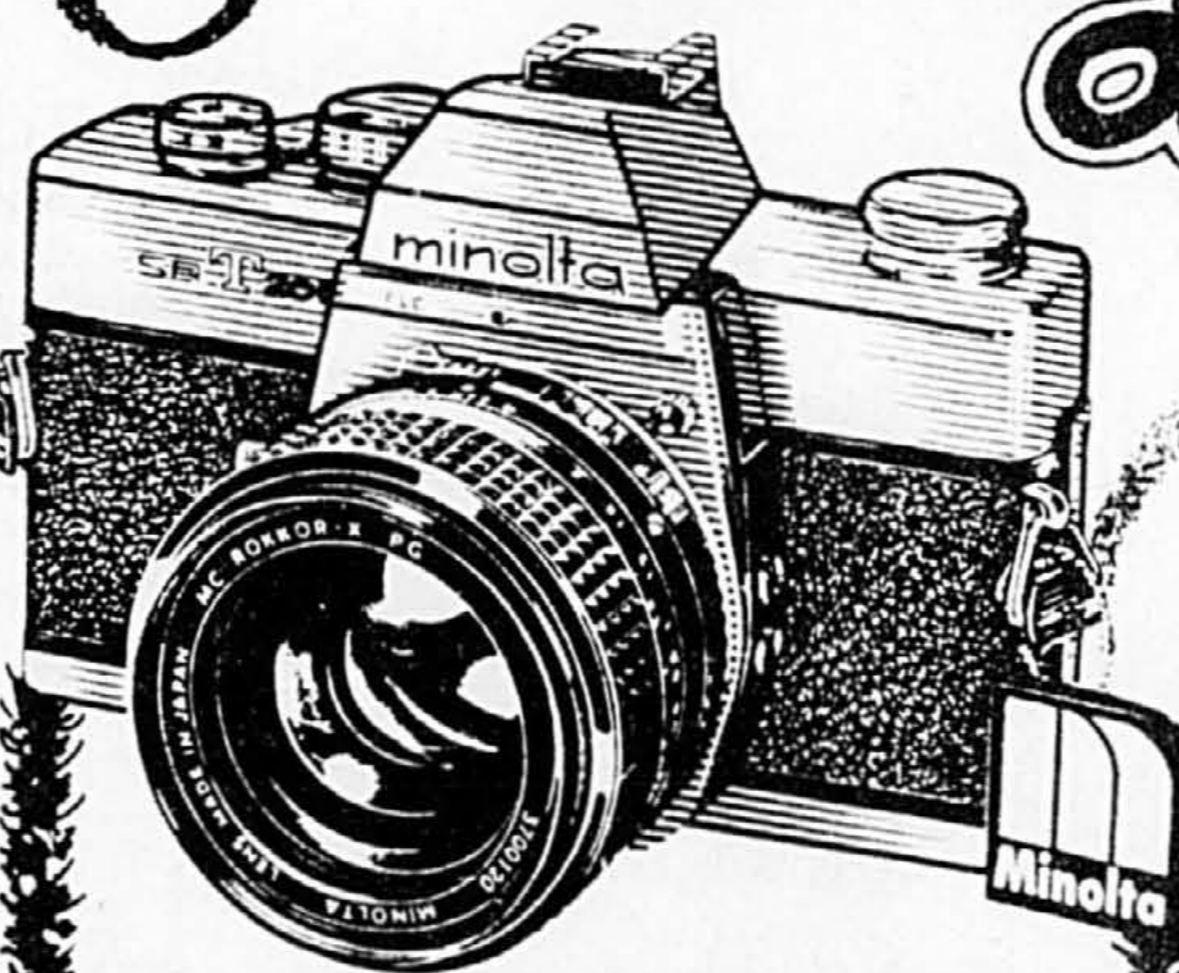
### Minolta XG-1

CHROME AVEC OBJECTIF F2

- Appareil 35mm compact au viseur clair
- Priorité du diaphragme
- Posemètre à diodes électroluminescentes
- Accepte l'entraîneur automatique et le flash auto 200A (Accessoires optionnels)

*offre bon*

avec étui & sac minolta PB-1 gratuit  
**\$ 269 95**

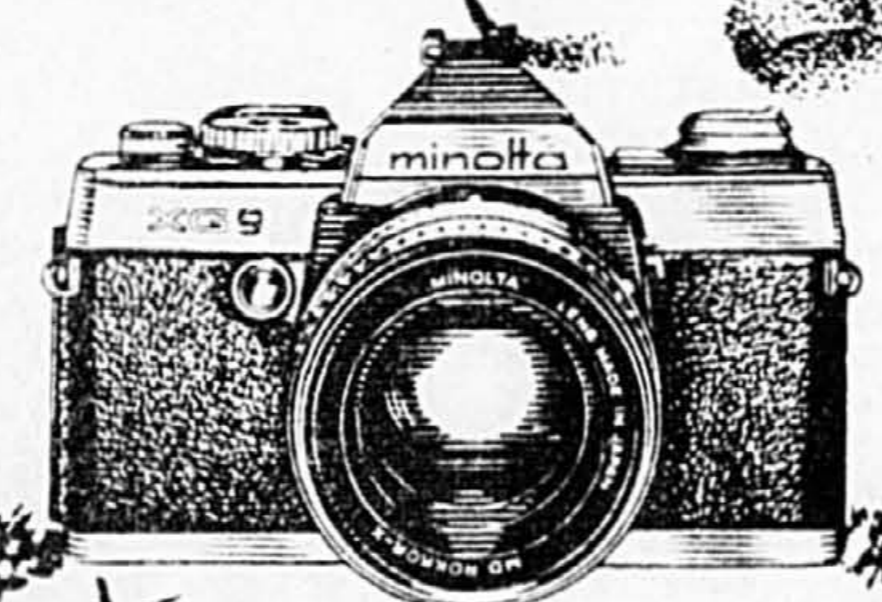


### Minolta SR-T 200

CHROME AVEC OBJECTIF F2

- Réglage de l'exposition par aiguille
- Vitesse d'obturation jusqu'à 1/1000e de seconde
- Vaste gamme d'accessoires optionnels compatibles

avec étui  
**\$ 189 95**



### Minolta XG-9

- Appareil 35mm compact au viseur clair
- Priorité du diaphragme
- Réglage manuel possible
- Viseur affichant toutes les données d'exposition
- Flash auto 200X et entraîneur automatique optionnels

*offre bon*

CHROME AVEC OBJECTIF F1.7  
**\$ 339 95**  
avec étui & sac minolta PB-1 gratuit



### Minolta XL-401

- Appareil Ciné Super 8 Pouvant Filmer lorsque l'éclairage est faible
- Intervallomètre intégré
- Compact et léger

**\$ 239 95**



### Minolta WEATHERMATIC-A

Le premier appareil étanche 110. Il ne craint ni la pluie, ni la neige! Il peut également aller jusqu'à 15 pi. sous l'eau

**\$ 109 95**



### Minolta 200X

- Pour les appareils de la série XG ou XD
- Deux réglages d'intensité lumineuse
- Recharge rapide

**\$ 79 95**



### Minolta

### OBJECTIFS Rokkor-X

- 24mm F/2.8 259.95
- 28mm F/2.8 159.95
- 35mm F/1.8 239.95
- 135mm F/2.8 229.95
- 200mm F/4 189.95

*doublez vos photos*

110-126/12 (24 photos)	\$ 6.89
110-126/20 (40 photos)	\$ 10.39
110-135/24 (48 photos)	\$ 11.99
135/36 (72 photos)	\$ 16.49

OFFRE VALIDE JUSQU'AU 29 JANV. 1981

*et recevez un film GRATUIT*

IMAGE Film pour photos couleur



## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

# 1981



INVITÉ D'HONNEUR  
**L'HONORABLE PIERRE BUSSIÈRES**  
ministre d'État aux Finances

### CONFÉRENCIERS

**MME CAROLINE PESTIEAU**  
Institut C.D. Howe

**M. ANDRÉ RAYNAULD**  
Université de Montréal

**M. ROBERT MARIANO**  
EFFEX Inc.

**M. CLAUDE HUOT**  
ministère d'Expansion économique régionale

**M. FERNAND DAoust**  
Fédération des travailleurs du Québec

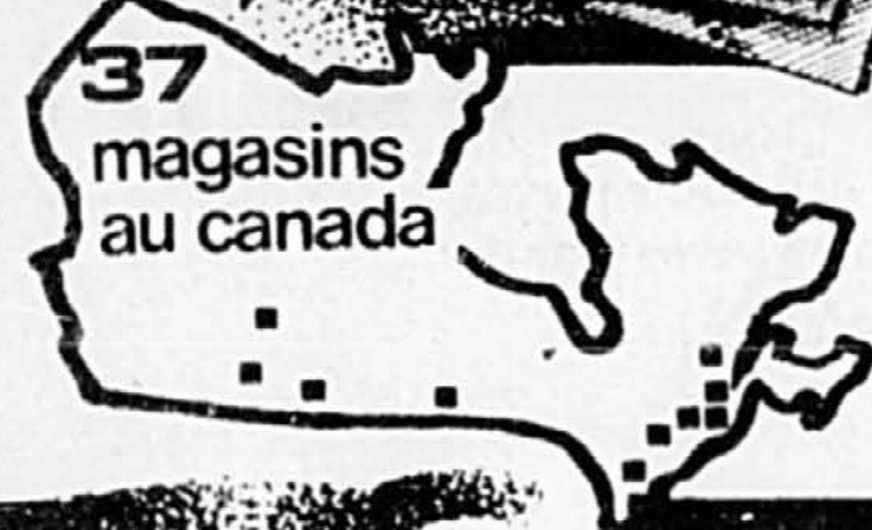
**HÔTEL RÉGENCE HYATT MONTRÉAL**

**LE MERCREDI 3 DÉCEMBRE à 8h45**

FRAIS D'INSCRIPTION membres de l'AMBAQ \$50 non-membres \$75

Reservation/Information  
**(514) 284-1268**

**AmbaQ**  
Association des MBA du Québec



- Place Ville-Marie 878-9821
- Place Bonaventure 878-4378
- 1481 ouest, Sainte-Catherine 935-1154
- 1101 ouest, Ste-Catherine 849-5844
- 2020 University (Metro Promenade) 849-7341
- Galeries d'Anjou 354-0011
- Centre d'achats Boulevard 721-3939
- Complexe Desjardins (niveau du Métro) 843-8219

- Place Vertu 336-8272
- Centre d'achats Fairview, Pointe-Claire 695-6563
- Les Promenades Saint-Bruno 653-8826
- 5 Place Québec, Québec 529-8238
- Place Fleur-de-Lys, Québec 529-2541
- Place du Royaume, Chicoutimi 545-3840
- Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke 567-8633
- Place du Centre, Null 771-4737



# action FORD

## SOLDE D'INVENTAIRE FINAL

Cette semaine seulement  
24 VOITURES et CAMIONS 1980  
flambant neufs

Transport et préparation inclus  
Seulement taxe et immatriculation en sus

- 
**PICK-UP F-100**  
 Stock 897  
 Prix de liste \$7,666.10 **\$6299**
- 
**PICK-UP F-150**  
 Stock 721  
 Prix de liste \$7,760.60 **\$6399**
- 
**BRONCO**  
 Stock 189  
 Prix de liste \$11,554.80 **\$9499**
- 
**PINTO 3 portes**  
 Stock 791  
 Special **\$5399**
- 
**LTD 2 portes, air conditionné**  
 Stock 200  
 Prix de liste \$9,338.80 **\$7599**
- 
**LTD «S» Familiale**  
 Stock 1166  
 Prix de liste \$9,318 **\$7599**
- 
**LTD Country Squire**  
 Stock 1214  
 Prix de liste \$11,188.30 **\$9199**
- 
**GRANADA 2 portes**  
 Stock 1212  
 Prix de liste \$8,018.40 **\$6999**
- 
**T-BIRD**  
 Stock 1020  
 Prix de liste \$8,848.90 **\$7499**
- 
**FAIRMONT 2 portes**  
 Stock 1220  
 Prix de liste \$7,511 **\$6699**
- 
**FAIRMONT Futura**  
 2 portes  
 Stock 45  
 Grand Special **\$6999**

## 49 mineurs tués en Roumanie

■ BUCAREST (AP, AFP) — Quarante-neuf mineurs ont été tués et 26 autres blessés dans une explosion dans une mine de Livezeni en Roumanie samedi dernier, mais l'accident n'a été révélé officiellement qu'hier.

Il s'agit de l'un des accidents miniers les plus graves révélés officiellement en Roumanie, et le plus meurtrier en Europe depuis 1971, alors que 51 mineurs roumains, de la mine de Cartej-Sacarin avaient perdu la vie.

La catastrophe est due à une explosion de méthane, mais aucun détail n'est fourni par la presse roumaine.

Une commission a été nommée pour enquêter sur les causes de l'explosion et pour adopter les mesures techniques et organisationnelles qui assurent la sécurité et la protection au travail. Le président Nicolae Ceausescu a envoyé un message de condoléances aux familles des victimes.

## Meurtre éclairci

■ Après huit mois, la Sûreté du Québec croit avoir enfin éclairci le meurtre de Mme Yvette Mercure-Roy, 42 ans, dont le corps transpercé de coups de couteau avait été retrouvé à son domicile de Pont-Rouge, dans la région de Québec, le 29 mars dernier.

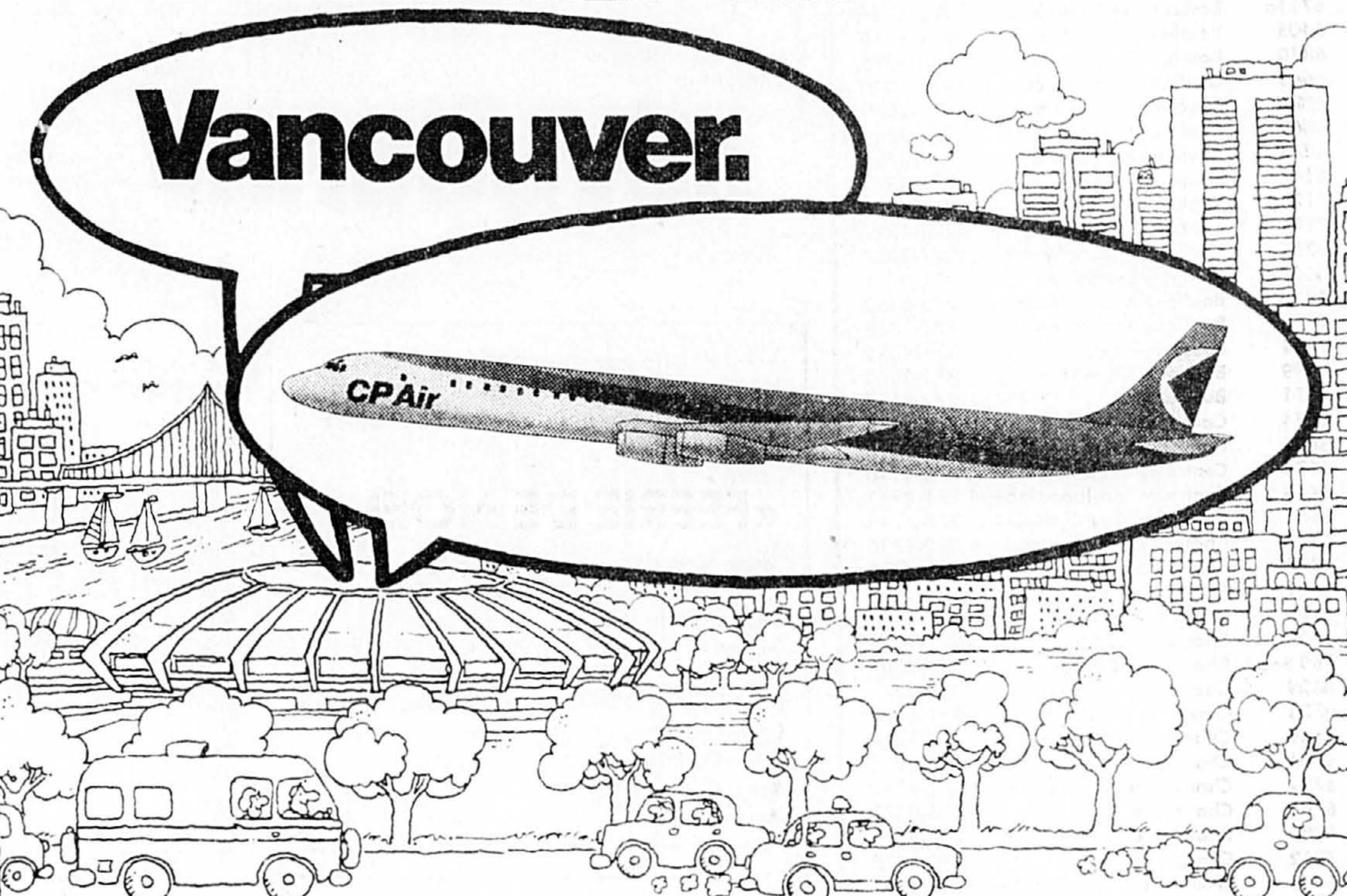
Dans un communiqué émis hier, la SQ a fait savoir que quatre individus de Pont-Rouge et du Cap-de-la-Madeleine seraient appelés à comparaître devant le coroner J. Armand Drouin, du district judiciaire de Québec, en rapport avec cette sordide affaire. Au cours de cette enquête, les policiers disent avoir interrogé près d'une centaine de témoins.

Propriétaires de systèmes de chauffage à air chaud...  
**Vous pouvez maintenant convertir votre système au chauffage électrique**  
 et épargner à l'installation de quoi vous chauffer d'une année



LES SYSTEMES **GADMECH** inc. Pour renseignements **337-3612** 2175 boul. Thimens, St. Laurent, H4R 1K8  
 Le chauffage électrique... C'est nous!

# Vancouver.



Deux vols pratiques, chaque jour.

De Montréal à Vancouver aller-retour.		
Départ	Arrivée	Retour
10h30*	12h40	08h15†
18h ‡	21h05	14h30*

\*Vol quotidien sans escale.  
 †Vol direct (même appareil) du lundi au vendredi.  
 ‡Vol quotidien sans escale.


Nous vous offrons également de bons moments à bord de nos vols à destination de Toronto, Ottawa, Winnipeg, Calgary et Edmonton.

Pour vos réservations, appelez votre agent de voyages. Vous pouvez aussi communiquer avec CP Air au 931-2233 ou, sans frais, au 1-800-361-8026.

**CP Air** De plus en plus au pays, on vole à votre service.

4901 ouest, JEAN-TALON (près Décarie)  
 LOCATION À LONG TERME  
**731-8271**

Salle de montre ouverte du lundi au vendredi de 9h A.M. à 9h P.M.



### OBJECTIFS OLYMPUS

Legers, compacts et de qualité supérieure. Fournis avec étui.

- Grand-angulaire f/3.5, 28 mm **\$139.95**
- Zoom f/4, 75-150 mm **\$299.99**
- Téléobjectif f/3.5, 135 mm **\$139.95**



**OLYMPUS om10**

Inclus un objectif f/1.8, 50 mm avec étui. **\$279.99**



**OLYMPUS OM-2**

Inclus un objectif f/1.8, 50 mm avec étui. **\$479.99**



Parmi les appareils-photo Olympus, vous en trouverez un qui pourra satisfaire à tous vos besoins, sans être trop dispendieux.

**OLYMPUS OM-2N** — Fonctionnement manuel ou automatique unique, d'une très grande précision et versatilité. L'OM-2N combine des commandes électroniques avec un système de mesure de l'exposition très perfectionné. Ce système mesure la lumière directement sur le film et règle l'exposition à l'instant même de la prise de vue.

**OLYMPUS OM-10** — Un appareil photo complètement automatique, muni d'un système de contrôle de l'exposition semblable à celui de l'OM-2N. Un appareil extrêmement facile à utiliser, mais qui donne des résultats tout simplement superbes. Indicateur visuel et sonore pour le retardateur et le vérificateur de pile, viseur à affichage D.E.L.

**COUPON** \$1

OFFRE SPÉCIALE — Rabais de \$1 sur développement et impression de vos photos couleurs. Formats 110-126-35 mm. Un coupon par rouleau. Coupon valide jusqu'au 15 janv. 1981.

**SERVICE DE 1 HEURE** sur développement et impression de vos photos couleurs. Formats 110-126-35 mm. Un coupon par rouleau. Coupon valide jusqu'au 15 janv. 1981.

## des appareils photo qui ne vieillissent jamais

# OLYMPUS

# VOICI LA NOUVELLE du MAURIER LÉGÈRE


Le goût riche et distinctif de du Maurier

Régulier et King Size





Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette — Format King Size: "goudron" 11 mg, nicotine 1.0 mg. Régulier: "goudron" 9 mg, nicotine 0.9 mg.



**Lozeau** LTÉE

6229, rue Saint-Hubert  
 Montréal  
 274-6577

Le magasin d'équipement photographique le plus complet à Montréal

À votre service depuis plus de 53 ans.

**VOICI la liste des marchands participant À LA FÉRIE DE NOËL**

- 6766 Aldo Boutique 277-0600  
 6641 Alyse Ladies Wear Ltd 277-6858  
 6366 Aquarium du Nord 279-1700  
 6978 Artisanat & Tissus 274-7064  
 6979 Atelier de Bijoux André Gratton 273-2188  
 6545 Au Coin des Petits Inc. 272-7606  
 6260 Au Diapason Enrg. 272-4234  
 6828 Aux Hironnelles Lingerie 274-2461  
 6420 Banque Nationale 273-9965  
 6935 Banque Nationale 273-3625  
 6700 Banque de Montréal 271-4771  
 7141 Banque Royale du Canada 274-5661  
 6930 Banque Toronto-Dominion 271-2551  
 6744 Bettini Inc. 271-7225  
 6599 Bidul Inc. 270-2816  
 6404 Bijouterie La Mode 273-5559  
 6658 Bijouterie Marie-Claire 273-2535  
 6380 Bijouterie Leon Inc. 274-0718  
 6242 Bijouterie Romie 271-6226  
 6356 Biscuiterie Oscar 272-8415  
 6767 Blow Up 276-8848  
 6848 B-O Jeans 270-6639  
 6711a Bonbons Guay's Candies Ltd. 271-4767  
 6405 Boutillier Musique Inc. 277-7115  
 6870 Boutique Agatha 272-3015  
 6648 Boutique Calmar Ltée 279-4015  
 6884 Boutique Création Henri 270-2079  
 6849 Boutique Elle-Même 272-3344  
 6874 Boutique Harriette Enrg. 272-3435  
 6547 Boutique JacDan 272-8345  
 7138a Boutique Joli-Coeur Enrg. 272-1039  
 7104 Boutique Julie & Julienne 277-1327  
 6367 Boutique du Cuir La Devèze Inc. 279-3007  
 6603a Boutique Le Papillon 277-3355  
 6967 Boutique Moi et l'Autre 272-0352  
 6614 Boutique Renelle Inc. 271-1433  
 7034 Boutique Plexus 276-9082  
 6599 Boutique Silbro Ltée 271-2042  
 6711 Bus Paldium 273-5656  
 6694 Carrefour 274-8733  
 6695 Carrefour Jeans 271-8018  
 6974 Centre de Couture Plaza 270-1196  
 6415 Centre de Nutrition Général 271-8341  
 6586 Guy & Pierre-Paul Chalifour Inc. 273-7245  
 6370 Château d'aujourd'hui 382-4710  
 6375 Château d'aujourd'hui 382-4710  
 6602a Chaussures André 271-2332  
 6838 Chaussures Cité Inc. 271-2501  
 7131 Chaussures Cité Inc. 272-1022  
 780 Beaub. Chaussures Cité Inc. 271-2504  
 6629 Chaussures d'Antin 276-8388  
 6723 Chaussures R. Daigneault Ltée 271-6694  
 6769 Chaussures Kim Inc. 276-5722  
 6596 Chaussures Lido Inc. 276-2013  
 6792 Chaussures Pavane Ltée 273-4191  
 6701 Chaussures Pierre Inc. 276-0448  
 6880 Chaussures Pitt 271-3818  
 7012 Chaussures Pitt 272-3015  
 6746 Chaussures Trans-Canada Ltée 271-8210  
 7043 Chaussures Yellow Ltée 270-4332  
 6885 Chaussures Zélie Inc. 270-3068  
 750 Bél. Cecchini Tailleur 272-4948  
 6224 Checkmate 273-1112  
 6898 Chez Carole Inc. 276-4418  
 6615 Chez Daréne Ltée 277-6685  
 6782 Chez Elaine Inc. 271-0533  
 6712 Chez Sandra Inc. 279-2020  
 6255 Mariette Clermont Inc. 273-7711  
 6924 Clovis Electrique Ltée 276-2621  
 6634 Colette Gueret 276-5331  
 6550 Mme A. Courval 276-3812  
 6729 F. Courtmanche Ltée 272-1137  
 6627 Dapper Dan Men's Wear inc. 342-9989  
 6566 David sur La Plaza Inc. 279-6349  
 6785 Discus 279-9200  
 6607 Draperies Futuristes Inc. 277-9759  
 6879 Draperies Futuristes Inc. 270-5939  
 6220 Draperies Le Petit Prince 271-5555  
 6865 L. Duquette Quincaillerie 270-3770  
 6805 Essa & Saad Ltd. 271-1482  
 6678 Exclusive Silks Inc. 271-2526  
 6378 Fromages de Choix 270-1451  
 7125 Gagnon Sports Inc. 273-1578  
 7126 Gagnon Sports Inc. 273-1577  
 6921 Galerie Chantale 273-8786  
 6895 Galerie du Tissue Inc. 274-5415  
 6914 Giroux & Deslauriers (1974) Inc. 273-2813  
 6565 Greenberg 270-1421  
 6775 Greenberg 271-1330  
 7017 Greenberg 277-1188  
 6720 Import Bazaar Ltd. 270-3054  
 6873 Italmoda Inc. 276-1360  
 7024a Japan Handicraft 273-9429  
 6553 Jean Junction Ltd. 271-9947  
 6905 Joli-Ann Inc. 279-8559  
 6920 KoKette Cie Ltée 274-8881  
 6341a La Belle Table 625-5669  
 6593 La Bottinerie Inc. 276-9022  
 6369 La Cage d'Art Inc. 276-0298  
 6610 La Jeunesse 274-7716  
 6402 La Mode Fleuriste 270-3151  
 6520 P. Lamy & Frère Ltée 274-7793  
 6598 Jean Langelier Chaussures Ltée 279-1474  
 6736 La Parisienne Ultra Inc. 272-1255  
 6299 La Potiche 273-2737  
 6794 J. B. Lefebvre Ltée 271-9542  
 7046 J. B. Lefebvre Ltée 271-5068  
 6728 Le Petit Cassé-Croûte 271-5311  
 6665 Les Contrastes Inc. 276-8975  
 6776 Les Copains 270-2641  
 7139 Les Importations Le Roy Inc. 277-4161  
 6722 Librairie Raffin Inc. 274-2870  
 6688 Lilianne Inc. 276-9705  
 7094 Lilianne Inc. 271-7297  
 6582 Lingerie Mademoiselle Inc. 271-9884  
 6229 L. L. Lozeau Ltée 274-6577  
 6739 L'Oasis Tissu 270-1894  
 6640 Magasin Vogue sur la Plaza Inc. 276-3018  
 6902 Maison Diana Inc. 273-9240  
 6800 Maison Jacqueline Ltée 273-1114  
 6846 Maison Jérôme Inc. 276-8100  
 7116a Maison Des Jouets Éducatifs 279-5898  
 7088 Maïson C. Lalongé Inc. 273-3329  
 6686 La Maison du Sac à Main de Mtl Inc. 272-1779  
 6598a Margoloses Clothes Ltd. 273-2831  
 6852 Mayfair 276-3789  
 6845 Geo. Mercier Ltée 276-3614  
 6758 Mik Mak Ltée 273-2188  
 6360 Mode Quatre Saisons Inc. 272-5971  
 6647 Mr. Steer Restaurant 273-2221  
 6772 Panda Plaza Enrg. 271-8242  
 6525 E. H. Paquette Ltée 279-9548  
 7124 L. C. Parent Chaussures 276-4933  
 6597 Phildar Ltée 273-0744  
 6510 Peoples 277-2204  
 7055 Peoples 276-0990  
 6529 Peoples Jewellers Ltd. 273-1557  
 6507 Pharmacie Sarrasin & Choquette Enrg. 272-8234  
 7090 Plaza Audio Centre Inc. 274-2452  
 6820 A. Poissant Inc. 271-5432  
 6349 Prince Textile 271-2331  
 6524 Quincaillerie Lambert Inc. 274-3521  
 7074 Maurice Racine Votre Tailleur 279-6675  
 6768 Ralond Inc. 271-4222  
 7108 Raymonde Chapeaux 271-0970  
 6653 Reitman's Inc. 277-0212  
 6755 Restaurant Le Pterrot Ltée 271-5963  
 6950 Restaurant Yannakis 276-8547  
 6853 Michael Rossy Ltée 279-7885  
 6725 Alphonse Roy & Fils Ltée 272-2622  
 6554 Sauvé & Frères Ltée 273-6392  
 6683 Salon de Chaussures Semy 279-1990  
 6547 Salon Six Souliers Inc. 273-1344  
 6682 Salon Six Souliers Inc. 274-5118  
 7033 Salon Six Souliers Inc. 271-3724  
 6842 Shirley K. Maternity Inc. 272-6806  
 6323 Mac Sabel Ltée 279-4545  
 6278 St. Hubert Radio Centre Ltd. 276-1413  
 6741 Paul Talbot Optométriste 272-7616  
 6621 The Villager Shoe Shoppes 279-6078  
 6955 Trust Royal 270-1137  
 6594 Vêtements Modernes 272-9462  
 6809 F. W. Woolworth Co. Ltd. 271-1290

**ANGLAIS COURS DE CONVERSATION**

**LPS®**

**UN COURS FAIT SUR MESURE**

L.P.S. vous offre des cours dans les villes suivantes: Montréal, Laval, Brossard, Saint-Hyacinthe, Drummondville, Trois-Rivières, Shawinigan, Granby, Sorel, Joliette.

**ANGLAIS/ESPAGNOL**

I) Cours individuels III) Cours Capsule\*  
 II) Cours en groupe  
 LPS (Langues, Productions, Services, Ltée)  
 Permis du Ministère de l'Éducation No 370524 (culture personnelle)  
 Pour renseignements sur heures, durée et coût, demandez notre prospectus (sans engagement de votre part)

Montréal et Rive sud 656-4406  
 Laval et autres villes 1-800-361-6526  
 (directement et sans frais)

**DEMAIN EN SUISSE**

**Le professeur Belshaw subira son procès pour le meurtre de sa femme**

■ VANCOUVER (UPC) — Après avoir passé plus d'un an dans les prisons françaises et suisses, le professeur Cyril Belshaw de Colombie-Britannique subira son procès demain en Suisse, sous l'accusation d'avoir tué sa femme Betty.

Le professeur d'anthropologie, emprisonné depuis son arrestation à Paris en novembre 1979, avait rapporté la dispari-

tion de sa femme en janvier 1979, alors que le couple passait une année sabbatique en Suisse. M. Belshaw avait alors déclaré à la police que sa femme était disparue pendant un séjour à Paris et que la dernière fois qu'il l'avait vue, elle montait à bord d'une rame du métro parisien. Après avoir fait sa déclaration, le professeur est retourné à Vancouver.

Deux mois plus tard, la police suisse trouvait dans un sac en plastique, un corps dont la décomposition était très avancée. Le sac se trouvait à une trentaine de kilomètres de la maison qu'avait loué le professeur en Suisse. Le corps fut identifié comme étant celui de Mme Belshaw, à partir des dossiers dentaires. En septembre 1979, deux enquêteurs suis-

ses sont venus à Vancouver interroger Belshaw, ses amis et ses collègues. Ils découvrirent que l'anthropologue avait falsifié les dossiers dentaires de sa femme. Ils demandèrent à Belshaw de les suivre en Suisse pour qu'il y soit interrogé, ce que Belshaw refusa.

En novembre 1979, Belshaw, à titre de président de l'Union internationale des anthropologues et ethnologues, se rendit à Paris pour participer à une conférence. Il fut arrêté par la police française dès son arrivée et extradé

à Lausanne, six semaines plus tard. Après une série d'enquêtes menées par les magistrats suisses, et qui durèrent des mois, sa cause sera enfin présentée devant le tribunal de Lausanne demain. En vertu de la loi suisse, il y a trois catégories de meurtres: le meurtre prémédité, le meurtre intentionnel et l'homicide involontaire. Belshaw est accusé de meurtre prémédité. Le procès doit durer trois jours et la cour a déjà décidé que le verdict sera rendu le 8 décembre prochain.

Voici la liste des marchands qui sont heureux d'offrir un ou plusieurs certificats-cadeaux dans le cadre de la promotion

**«FÉRIE DE NOËL»**

- |                             |                               |
|-----------------------------|-------------------------------|
| Banque Nationale            | Magasin Tati                  |
| Boutique Joli-Coeur         | Librairie Raffin Inc.         |
| Centre de Nutrition Général | Mayfair Chaussures            |
| Chef Elaine Inc.            | Plaza Audio Centre Inc.       |
| Essa & Saad Ltée            | Quincaillerie Lambert Ltée    |
| Gagnon Sports Inc.          | Maurice Racine Votre Tailleur |
| Galerie Chantale Inc.       | Reitman's Inc.                |
| Maison C. Lalongé Inc.      | d'autres participants         |
| Maison Diana Inc.           | s'ajouteront à cette liste et |
|                             | seront publiés sous peu       |

**SPÉCIAL D'OUVERTURE**

Jusqu'à **50%**

**DE RABAIS**  
sur poterie québécoise

**LE PRESQUEPARFAIT**

Le centre de rabais par excellence pour poterie, artisanat, cadeaux, décoration et articles de cuisine.

5912, rue Saint-Hubert  
Montréal 279-0597

Vases en cuivre à partir de \$11.70

Vase en cuivre \$27.00

Trophée de bébé \$27.90

Trophée de bébé \$25.50

Visitez notre rayon de cadeaux oriental

graveure sur trophées, bijoux, etc.

**BIJOUTERIE le roy**

7139 ST-HUBERT  
1000 Ave. Telleme  
MONTRÉAL  
H2S 2N1

\$34.00

277-3127

**Féerie de Noël**  
sur la Plaza St. Hubert

**400** magasins et boutiques

pour répondre à tous vos désirs

Gagnez un Voyage **Skylark** pour 2 personnes à **Nassau,** en collaboration avec l'agence de Voyages **Travelaide Ltée.**

Plus: la chance de gagner \$100 en certificats-cadeaux chaque samedi de décembre et janvier.



**LA PLAZA ST-HUBERT, LE PLUS GRAND CENTRE D'ACHATS AU CANADA, OÙ IL Y A DE TOUT POUR VOUS PLAIRE**

# Votre horoscope

**BELIER** DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Un coup de foudre est possible ou une attirance subite pour un être exceptionnel avec lequel vous aurez de la joie à échanger des idées. Mais ces amours-là seront plus mentales que passionnées, tout en gardant cependant un caractère romanesque. Elles vous conduiront toutefois plus à une amitié amoureuse qu'à une union. Au travail, période bénéfique qui renferme bien de la chance.

**TAUREAU** DU 21 AVRIL AU 20 MAI

C'est le moment de rechercher un maximum d'occasions de vous détendre et de mordre dans la vie à pleine dents. Au travail, le meilleur moyen de réussir est de ne pas réagir avec amertume mais au contraire avec un réalisme efficace. Sur le plan sentimental soyez gai et charmant, ne soupirez pas en jouant les incompris. La chance tourne vers vous ses rayons dorés.

**GÉMEAUX** DU 21 MAI AU 21 JUIN

Contrôlez vos impulsions, ne bâtissez pas trop de châteaux en Espagne, soyez réaliste. Un événement inattendu va se produire sur le plan des sentiments profonds. Étudiez le comportement de la personne qui vous intéresse. Des projets seront demandés par vos employeurs. Il peut s'ensuivre une modification d'horaires mais cette modification serait avantageuse.

**CANCER** DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Le climat sentimental sera caractérisé par une belle harmonie, de l'entente, des retours d'affection, des marques évidentes d'amitié, des preuves d'amour irrefutables. Vous n'aurez donc pas à vous plaindre aujourd'hui. À la maison n'assumez pas d'obligations que vous ne tarderiez pas à trouver pesantes. Vous serez très porté à la rêverie.

**LION** DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Côté du cœur ce dernier battra plus vite, votre imagination vous inspirera des rêves d'amour. Vous vous enflammerez probablement un peu plus qu'il ne le faudrait, à moins que, pris de panique, vous ne fassiez volte-face. Au travail vous songerez à assurer votre avenir, vous ferez preuve d'une belle énergie et d'un grand bon sens.

**VIERGE** DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Au travail vous peserez davantage vos mots en voyant qu'on vous écoute avec une attention particulière. Vous aurez des joies que vos qualités vous méritent largement. Vous trouverez une occasion de réussir avec l'aide de votre entourage. En amitié vous serez un confident de premier ordre. En amour vos mérites n'étant pas des moindres on vous aimera profondément.

**BALANCE** DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Au travail vous ferez preuve d'une activité efficace et ne vous préoccuperez aucunement des avis de personnes défaitistes. Vous serez tout probablement contraint à des dépenses imprévues qui entameront votre budget, mais vaudra mieux leur faire face sur-le-champ plutôt que de laisser s'accumuler les problèmes. Sur le plan sentimental une légère morosité vous envahira.

**SCORPION** DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Vous ne rêverez qu'amusements, que distractions. Gare aux exagérations, n'allez pas jusqu'à négliger l'essentiel et ne compromettez rien. Au travail astreignez-vous à accomplir convenablement vos tâches. Côté du cœur, si vous êtes libre, mêlez-vous des coups de foudre trop rapides. Si vous êtes en amour, vous partagerez avec l'être cher aussi bien les loisirs que les idées.

**SAGITTAIRE** DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Au travail votre comportement et vos convictions seront appréciés de ceux qui vous entourent et cela ne pourra que mieux servir vos ambitions. Sur le plan sentimental mêlez-vous de la personne qui vous aime et qui, sous des airs très affranchis, cache un conformisme bien ancré. Ne la choquez surtout pas.

**CAPRICORNE** DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Une discussion positive à la maison vous permettra de clarifier une situation que vous avez le sentiment de maîtriser avec difficulté. Dans le cadre de votre travail vous apprendrez quelque chose qui vous permettra de faire évoluer vos projets d'une manière extrêmement positive dans un très proche avenir. L'heure est aux économies, même si vous êtes avantagé de ce côté.

**VERSEAU** DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Le climat au travail sera caractérisé par des malentendus et des excès de langage. Prudence! Mieux vaudra ne pas vous laisser guider par vos intuitions et n'agir qu'à bon escient. Veillez également à la qualité de votre travail. Surveillez votre budget de très près. Sur le plan sentimental, évitez de trop parler de vous-même, vous vous éviterez ainsi des déceptions.

**POISSONS** DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Une petite aventure vous laissera un souvenir agréable, mais ne modifiera pas pour autant votre façon d'envisager les choses du cœur. Ne cherchez pas à agrandir votre cercle d'amis. Au travail soyez réaliste avant tout, coupez court à certains rêves et continuez à vivre sur des bases solides, saines et éprouvées par le temps. Sous peu vous pourrez envisager du changement.

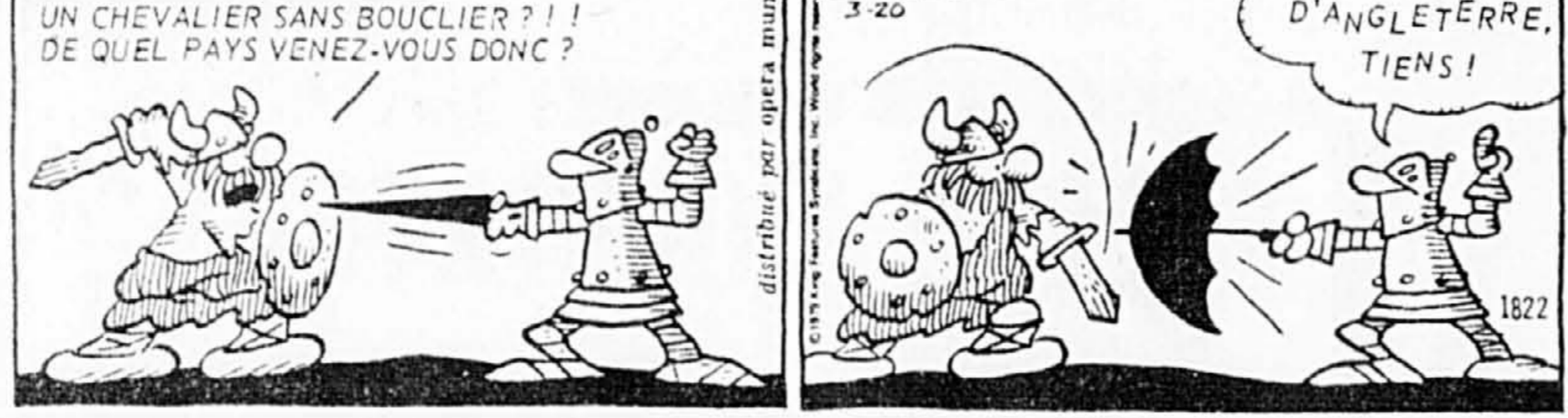
## LES NAUFRAGES



## FERDINAND



## HAGAR D'UNOR le VIKING



## CANDIDE



## PEANUTS



## BOZO



## MUTT ET JEFF



## PHILOMÈNE



## LE CINÉMA D'AMATEUR / Rangez vos séquences



# RÉPONSE A VOS QUESTIONS

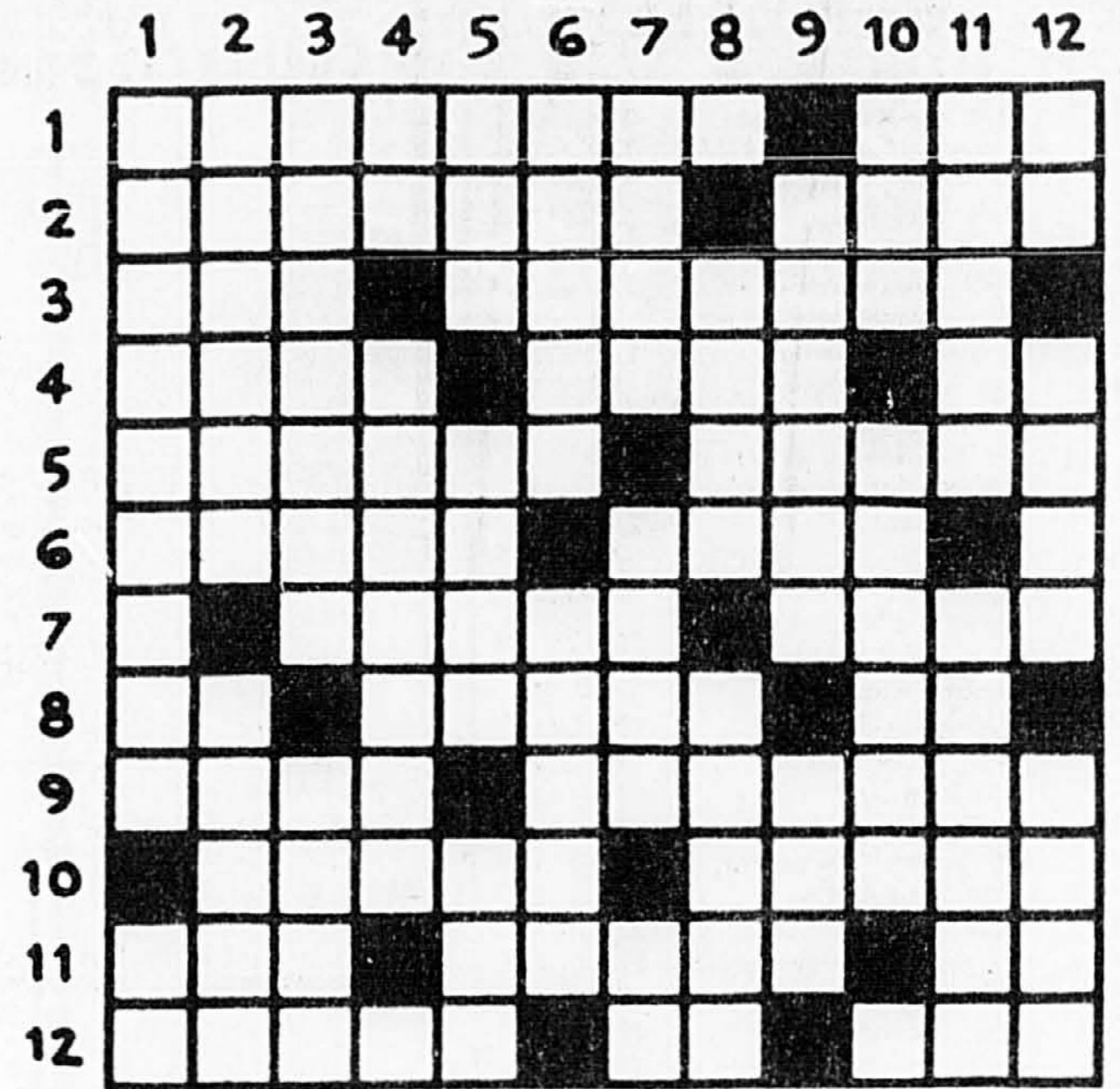
Si vous recherchez la réponse à un problème se rapportant à l'astrologie, il suffit d'écrire à VOTRE HOROSCOPE, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9

**QUESTION** — Je suis née le 25 juin 63 entre 3 et 4h du matin. J'aimerais connaître mon ascendant et ce que me réserve l'avenir, un peu de mon caractère aussi. Merci.

**RÉPONSE** — Votre ascendant: GÉMEAUX. Caractérologiquement votre thème exprime un esprit vif, inventif et fort assoiffé de connaissances. Il marque une incertitude toutefois à

savoir si vous serez prête à prendre les moyens que nécessite une large information ou une solide documentation, votre souhait risquant de demeurer partiellement réalisé. Vous nourrissez certainement au fond de vous-même le désir de faire quelque chose de commun et vous y arriverez sûrement en développant le plus possible votre sens pratique. À lui seul votre magnétisme personnel, si puissant qu'il puisse être, n'arrivera pas non plus à faire de vous une professionnelle. Sans effort (ou discipline) vous ne dépasserez point le niveau d'amateur. Talents et aptitudes ne vous font pas défaut, mais l'éparpillement doit être contrôlé pour garantir votre succès. Vos relations affectives et sociales devront s'accompagner d'intérêts et d'échanges intellectuels pour être satisfaisantes. Bon sens des spéculations commerciales mais propension aux dépenses. Aptitudes artistiques très intéressantes. Votre succès dans les études tient à la concentration et l'intérêt que vous y mettez cette année, et vous aurez de bonnes motivations pour donner le maximum

# MOTS CROISÉS



## HORIZONTALEMENT

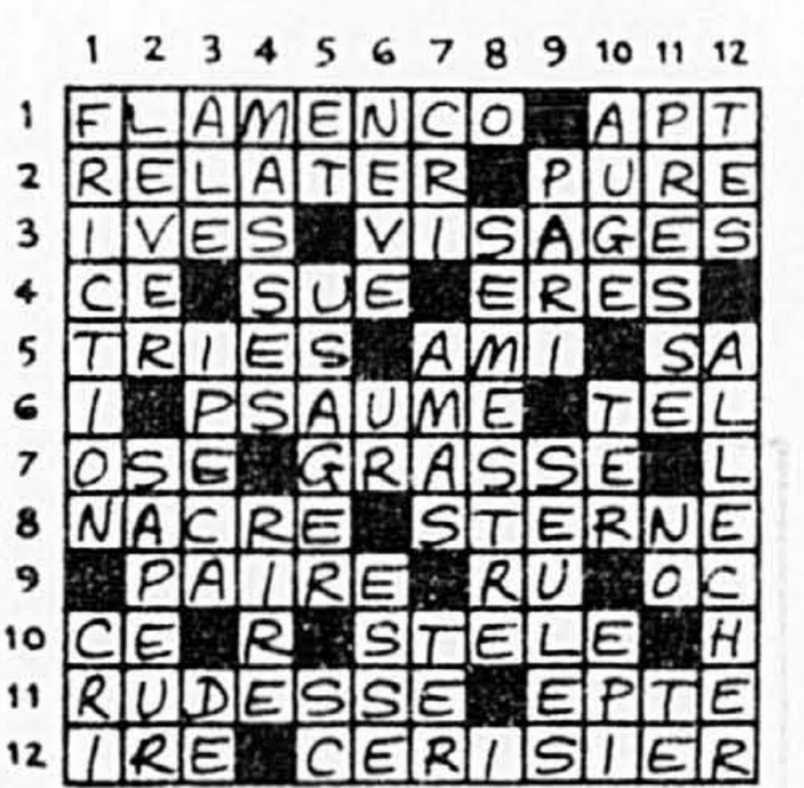
- 1—Temps destiné aux divertissements — Principale difficulté d'une affaire.
- 2—Prière — Absence de gêne.
- 3—Se dit d'un frère servant — Situation de fortune qui permet le bien-être.
- 4—Sable mouvant — Ni couché ni assis — Note.
- 5—Raillerie — Favorables.
- 6—Raisonné — Rides.
- 7—Gorille ou chimpanzé — Ville d'Italie.
- 8—Squelette — Toison — Patrie d'Abraham.
- 9—Détail d'un compte à acquitter — Entourées d'un trait appuyé.
- 10—Relatif au nez — Personne qui ressemble parfaitement à une autre.
- 11—D'un verbe d'action — Collecte — Zinc.
- 12—Flairé — Moitié de domino — Issus.

## VERTICALEMENT

- 1—Choc de deux corps — Personne qui excelle.
- 2—Charrue sans avant-train — Rêve.
- 3—Motifs — Amalgame d'étaim.
- 4—Négation — Mis dans un silo.
- 5—Roi de Juda — Ville d'Alle-

- magne orientale — Genre de Mahomet.
- 6—Gauchi — Jaillit en éclaboussant.
  - 7—Petite baie — Pièce de serrure — S'emploie pour menacer.
  - 8—Contre d'amont — Relatifs aux habitants de la haute Ecosse.
  - 9—Maladie du sang — Il a connu le déluge.
  - 10—Noeud — Ce qui reste des moutures après le blutage.
  - 11—Baigne Grenoble — Plus d'une douzaine.
  - 12—Démonstratif — Cheville — Direction.

Solution du prochain numéro



Solution du dernier problème

# MOT-MYSTÈRE

GALANTERIE — Un mot de 6 lettres

T H M N R S E U A E N N A I N  
 E O O I E R D N E T E S D I E  
 M M C R S O C C E C I Y A A S  
 A M V E U S D H N R L M D G U  
 D E R A B R S A E L I B U N E  
 L O I V A G N R E R D S E E I  
 E R I N I E A M M A I L G N R  
 E U R G V E B E M M L E N A A  
 H O O E T L E S E I R L E I M  
 C L R O U E E C F I N S I F R  
 O P S N O D A L E C U E R U U  
 B R T E U I V D A N S E T R O  
 M U G I C F E I E U Y M P T C  
 A P R I L O U V C O I G A R E  
 B E T S E C N I F E S I R P E

- |          |         |         |            |         |
|----------|---------|---------|------------|---------|
| ABUSER   | COUR    | FOYER   | MARIEUSE   | PUR     |
| AMI      | DAME    | GIGOLO  | MIE        | RAPT    |
| ANNEAU   | DANSE   | GRUE    | MIEL       | ROUE    |
| AVEU     | DOIGT   | GYNECEE | MINETTE    | RUFIAN  |
| BAMBOCHE | DOUAIRE | HOMME   | MISS       | SAGE    |
| BANS     | DUEGNE  | IDYLLE  | NOCES      | SEDUIRE |
| BECOT    | EGERIE  | INCESTE | NOM        | SIRENE  |
| CELADON  | EPRISE  | LEVRES  | NUBILE     | TENDRE  |
| CHARME   | FEMME   | LIEN    | ORGIE      | VENUS   |
| CHERIE   | FIDELE  | LIT     | OUI        | VICE    |
| CORNARD  | FILLE   | MAIN    | PREVENANCE | VIOL    |

Solution du dernier problème: JOUTE

## Explication du jeu

Éliminez un à un les mots de la liste que vous repérez dans la grille. Ces mots peuvent se lire horizontalement, verticalement, diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite, de bas en haut et de haut en bas.

Les lettres qui vous resteront composent le mot-mystère

de vous-même. Rien de vraiment important à signaler sur le plan affectif.

**QUESTION** — J'aimerais connaître mon ascendant et mes chiffres chanceux. Je suis née le 27 mai 66 à 8h30 a.m.

**RÉPONSE** — Ascendant: CANCER. Jours et chiffres chanceux: mercredi et vendredi et 5-9-14-18-27-36.

**QUESTION** — J'aimerais connaître mon ascendant et aussi savoir quelles sont mes chances de voyager. Y a-t-il présage d'une union en '80? Quelles sont aussi mes chances de succès aux études? Les Beaux-Arts sont-ils une bonne branche d'études pour moi? Me voyez-vous un avenir gai ou triste? Je suis née le 5 juillet 63 à 6h05 a.m. Morci

**RÉPONSE** — Votre ascendant: CANCER. Vous pouvez effectuer quelques déplacements au pays et dans les provinces durant les quatre prochains mois. Je ne perçois toutefois point d'indices de voyage à l'étranger dans votre carte astrale.

Et pas d'union en vue non plus. Aux études votre réussite tiendra à l'application que vous y mettez, expliquez vos planètes. Les Beaux-Arts sont certainement une orientation sage et susceptible de vous permettre de vous exprimer pleinement et avec satisfaction. Avenir prometteur, certes, périodiquement gai et optimiste avec des étapes exigeantes à dépasser, ce que vous saurez faire avec brio j'en suis convaincu.

**QUESTION** — Je suis née le 31 décembre 64 à Montréal vers 6h p.m. J'aimerais connaître mon ascendant, mes jours et chiffres chanceux. Les signes avec lesquels je peux le mieux m'entendre et mes meilleures dispositions au point de vue professionnel.

**RÉPONSE** — Votre ascendant: LION. Vos jours et chiffres chanceux: jeudi et samedi et 4-9-15-20-27-31. Vos meilleurs signes d'entente: Vierge et Sagittaire. Vous avez d'excellentes aptitudes naturelles pour les carrières commerciales, l'immobilier, la gestion, l'expertise-comptable et le secrétariat de direction.



# Pour des cadeaux des plus recherchés... pensez à Simpsons!

**Canon**

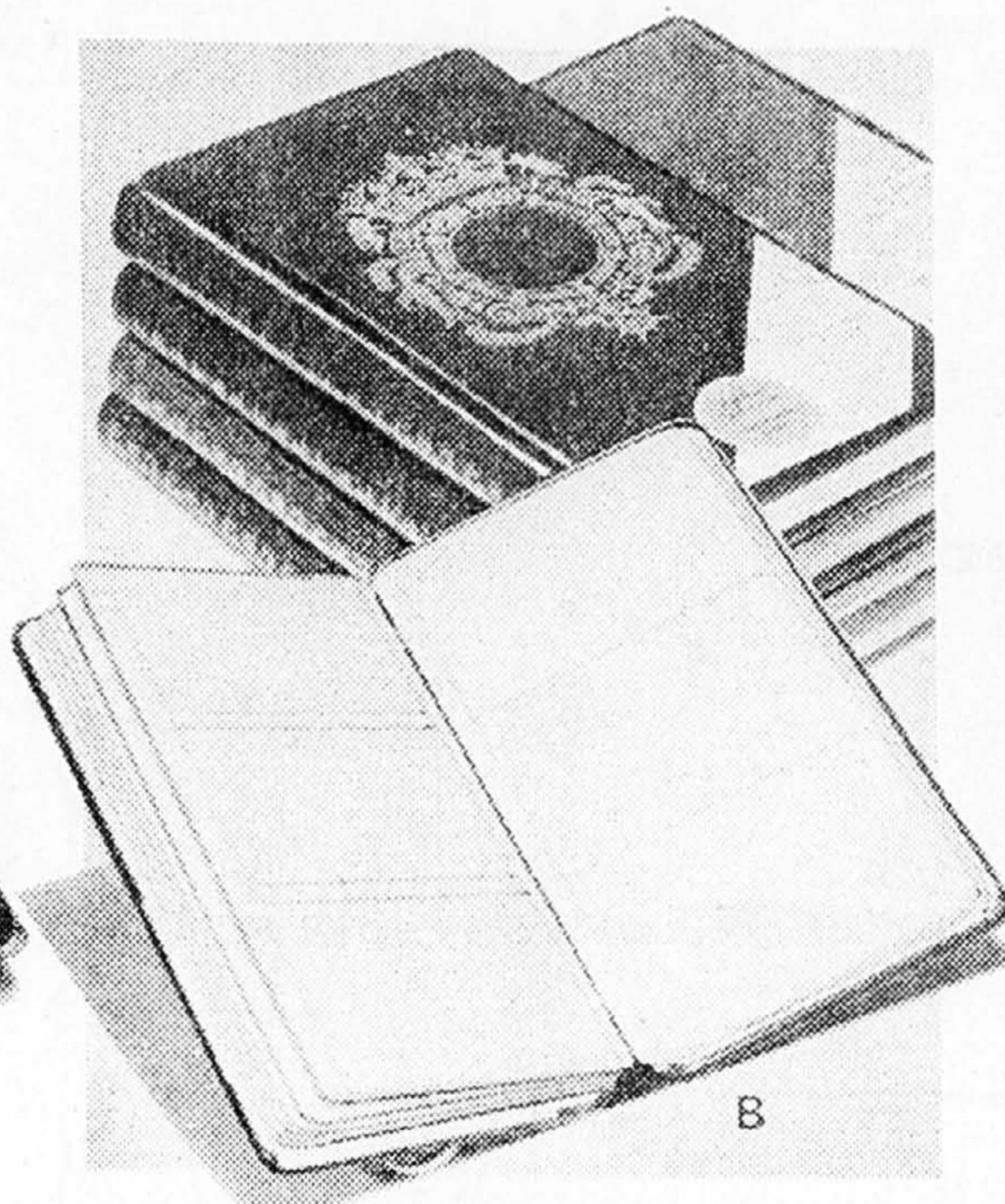


A

## Calculatrice «Canon QS-1»

Prix  
Simpsons **39<sup>95</sup>**

A. Modèle à affichage 8 chiffres, avec fonctions de calcul et mémoire. Horloge et calendrier à cristal de quartz de très haute précision. Fonction minuterie. Choix de réglages au moyen de symboles pour mémoire. Avec bloc-note pour emploi du temps/mémos.



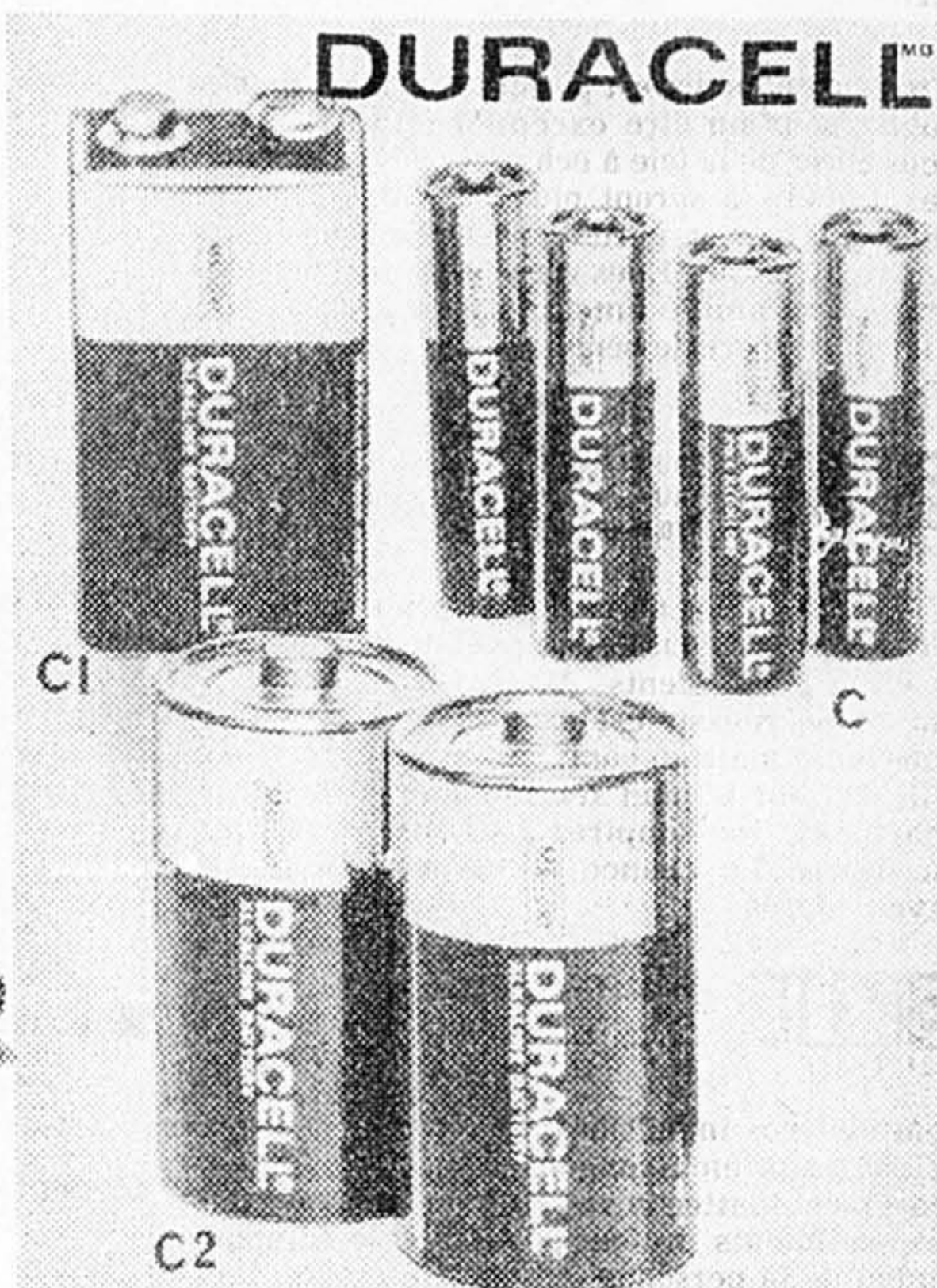
B

## Albums-photos «Webway»

Prix Simpsons

- B. Album CW456AE. 18 pages. **19<sup>98</sup>**
- B1. Album CW6AE. 26 pages. **15<sup>98</sup>**
- B2. Album CW5AE. 26 pages. **15<sup>98</sup>**
- B3. Album CW345CA. 18 pages. **19<sup>98</sup>**
- B4. Album CW200AE. 18 pages adhésives. **19<sup>98</sup>**

Rayon 203, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et Saint-Bruno.



C1

C2

**DURACELL**

## Faites ample provision de piles «Duracell»!

Prix Simpsons, pqt

- C. Piles «Mallory» format «AA». MN1500-4. Pqt de 4. **3<sup>99</sup>**
- C1. Piles «Mallory» 9 volts. MN1604-2. Pqt de 2. **3<sup>99</sup>**
- C2. Piles «Mallory» format «D». MN 1300-4. Pqt de 4. **4<sup>79</sup>**
- C3. Piles «Mallory» format «C». MN 1400-4. Pqt de 4. **4<sup>79</sup>**

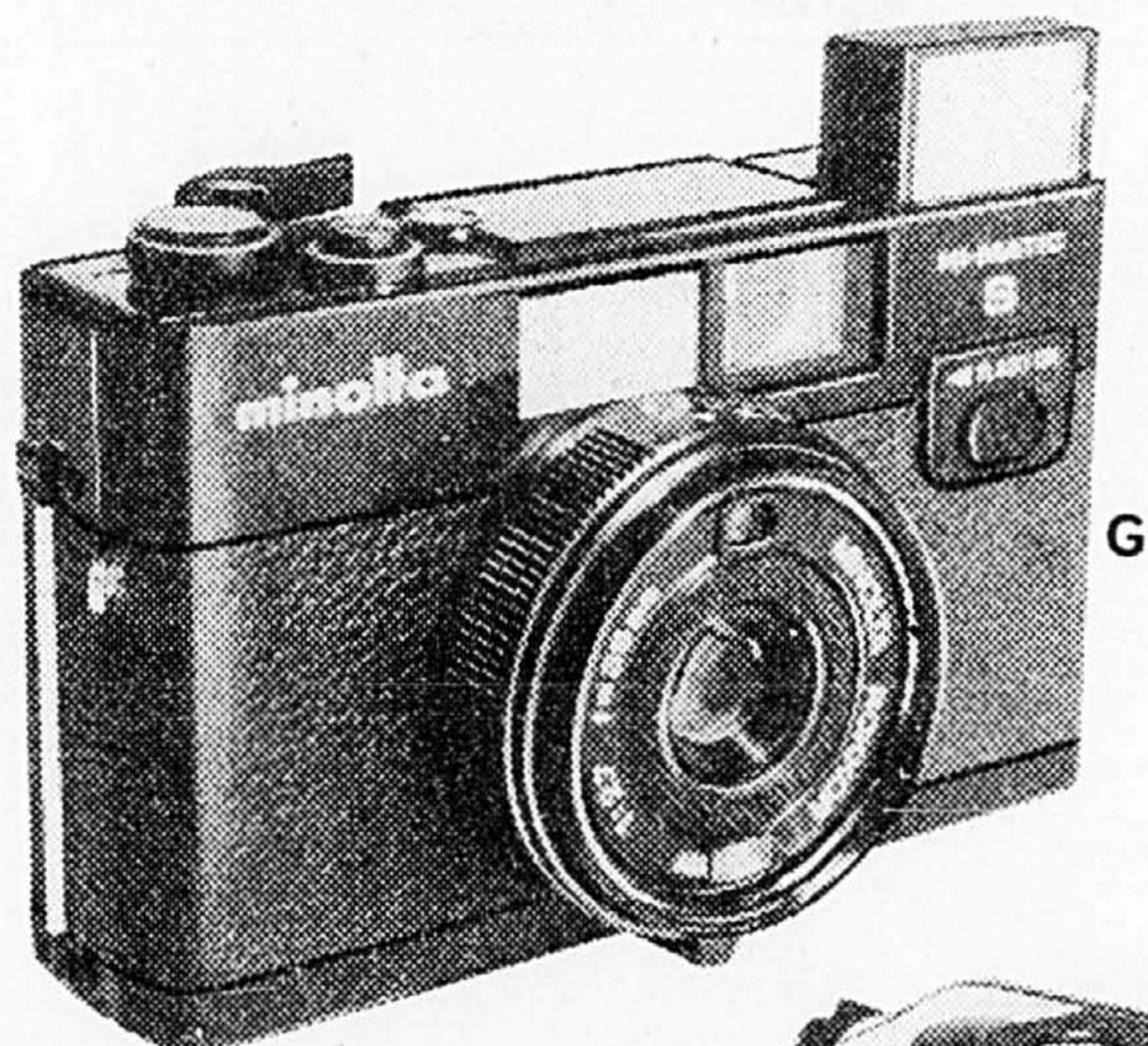


D

## Appareil-photo «Minolta 450 EX»

Prix  
Simpsons **89<sup>98</sup>**

D. Modèle «Pocket autopack» format de poche, avec bonnette incorporée. Permet la photographie jusqu'à 50 cm (19") du sujet. Flash électronique intégré. Indicateur de faible luminosité avec témoins lumineux et sonores.

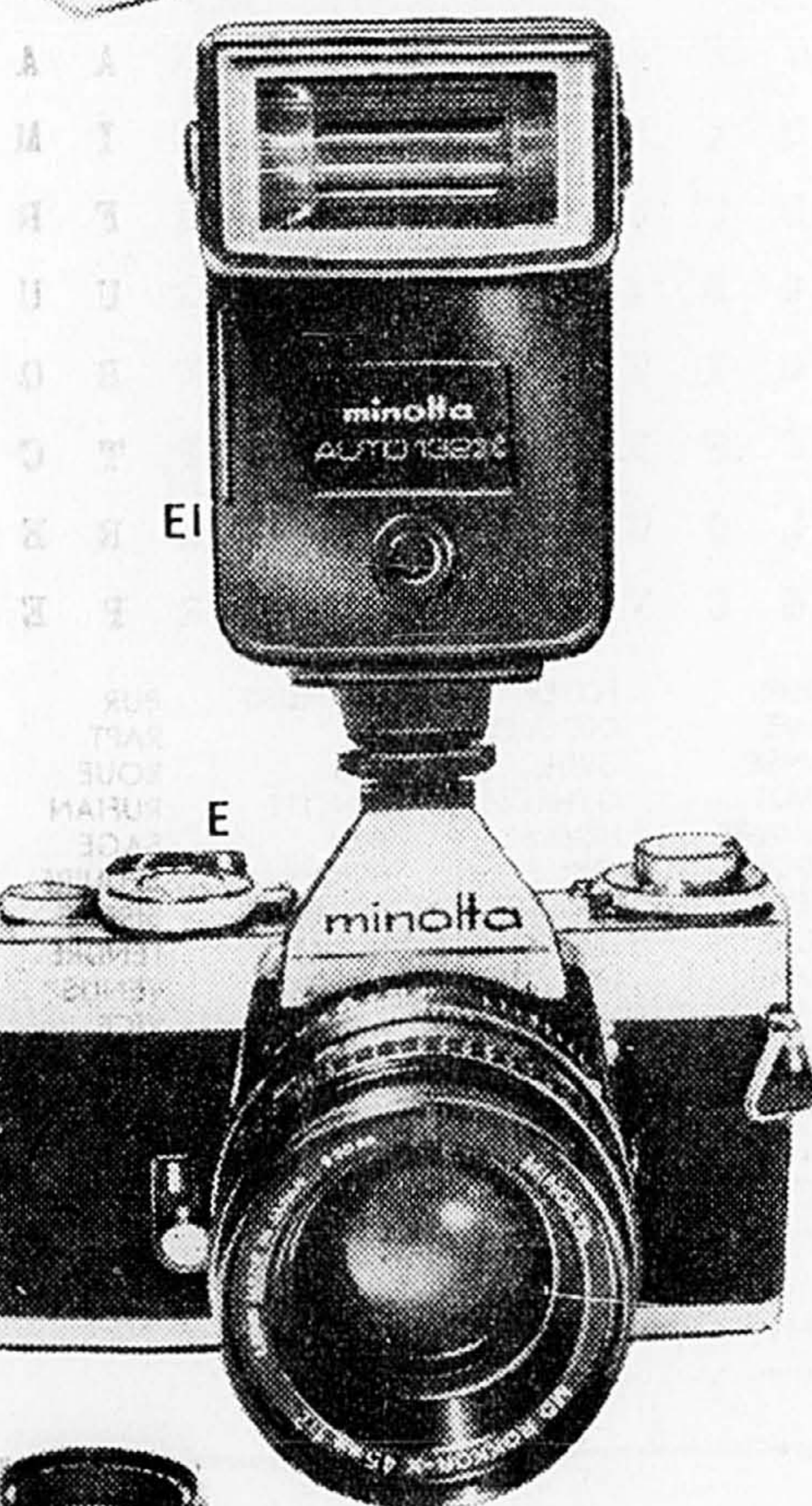


G

## Appareil-photo 35 mm «Hi Matic S»

Prix  
Simpsons **129<sup>98</sup>**

G. Appareil compact avec contrôle automatique de l'exposition et flash électronique incorporé. Objectif «Rokkor» 38 mm f2.7. Blocage automatique de l'obturateur lorsque la puissance des piles est insuffisante. Etui inclus.



E1

E

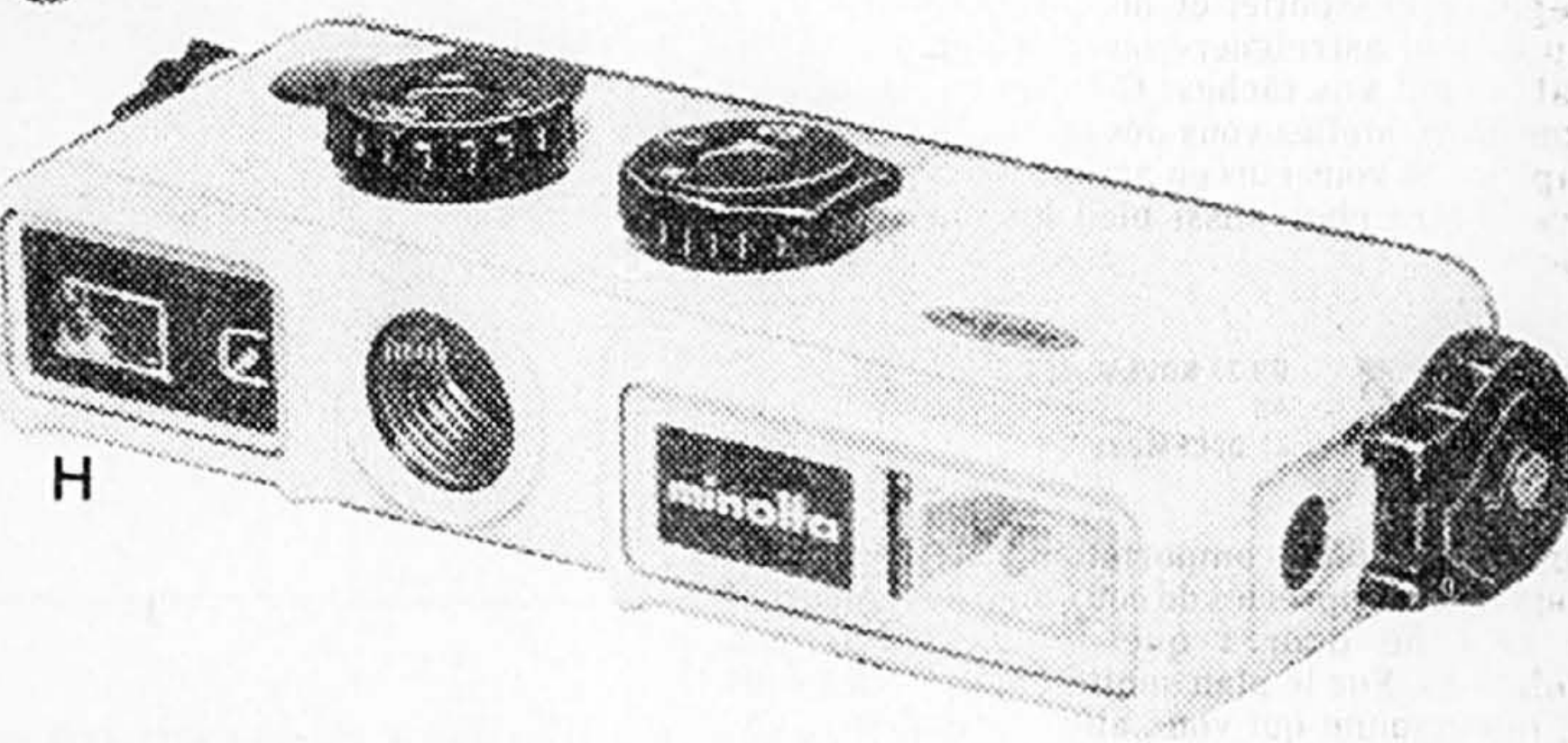
## Appareil-photo SLR «Minolta XD-5»

Prix  
Simpsons **389<sup>98</sup>**

E. Appareil SLR à multi-mode de l'exposition. Fonctionnement manuel avec indicateur. **Priorité à la vitesse d'obturation** — Pour photographier activités sportives ou action rapide. **Priorité à l'ouverture** — Ce mode d'exposition automatique est idéal pour le portrait ou le paysage. **Viseur** — Témoin DEL (diodes lumineuses) se modifiant automatiquement selon le mode d'exposition choisi. Objectif 45 mm f2.0 et étui inclus.

E1. Flash électronique «Minolta 132X». Prix Simpsons **89<sup>98</sup>**

**Minolta**

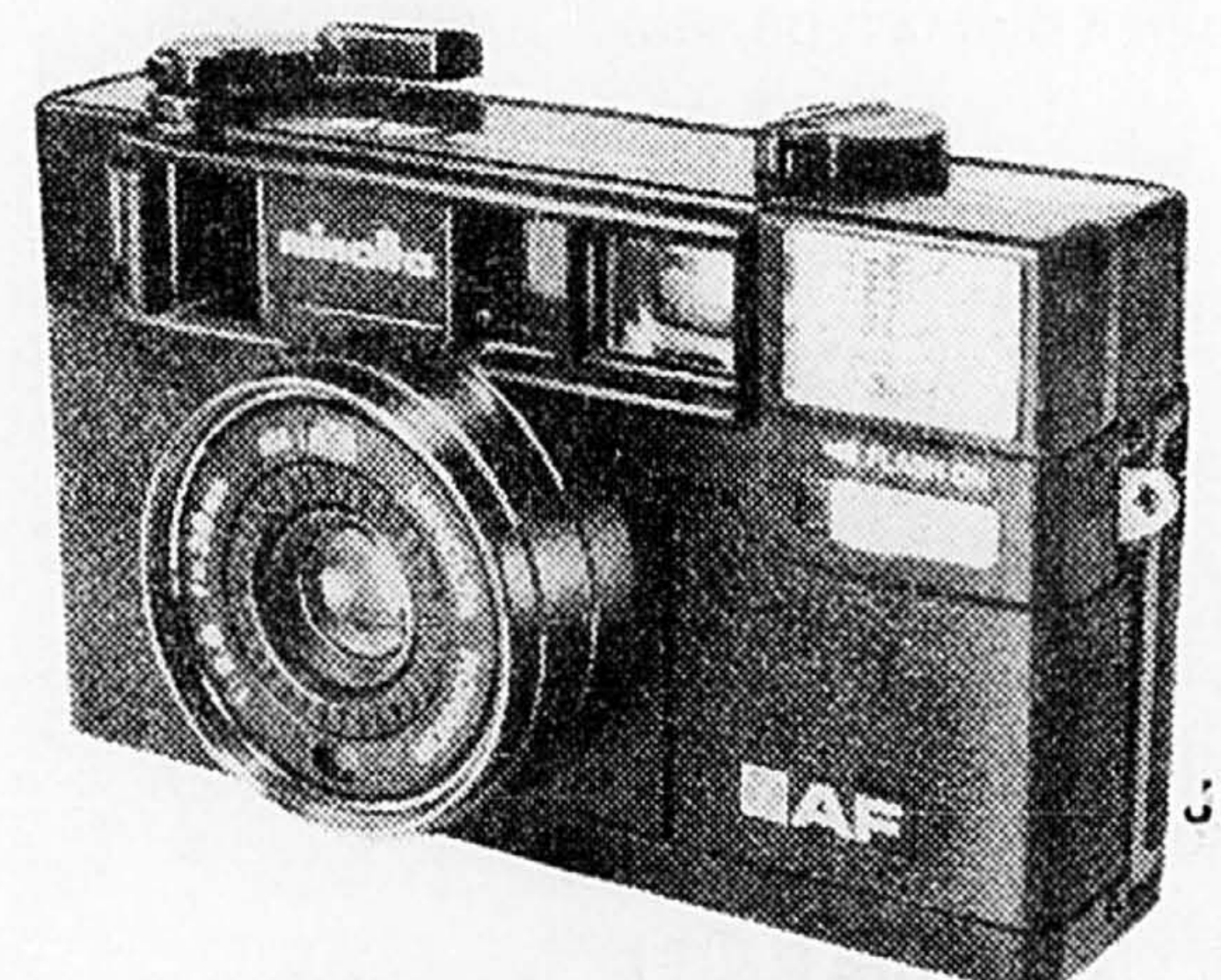


H

## Appareil-photo «Weathermatic-A»

Prix  
Simpsons **99<sup>95</sup>**

H. Merveilleux petit appareil très versatile vous permettant de prendre des photos quelles que soient les conditions atmosphériques ou de luminosité! Vous pourrez même l'utiliser sous l'eau car le boîtier est étanche. Utilise film-cartouche 110. Flash électronique incorporé.



J

## Appareil-photo 35 mm «Hi Matic AF»

Prix  
Simpsons **169<sup>98</sup>**

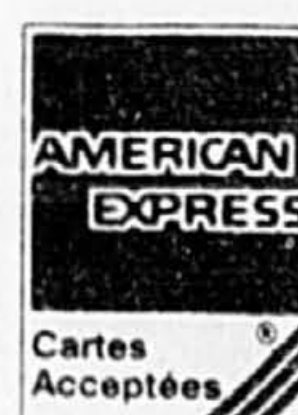
J. Modèle avec mise au point et contrôle d'exposition automatiques. Obturateur électronique et flash incorporé. Objectif «Rokkor» 38 mm f2.8. Mise au point automatique de 1 m (3'3") à l'infini avec dispositif de verrouillage. Viseur à cadre brillant avec indicateur DEL (diodes lumineuses) pour réglage de la mise au point lors du déclenchement de l'obturateur. Signaux pour flash et éclairage faible. Symboles pour distance. Etui inclus.

## Objectifs «Minolta»

Prix Simpsons

- F. «Rokkor» 100 - 200 mm f5.6. **229<sup>98</sup>**
- F1. «Rokkor» 28 mm f2.8. **144<sup>98</sup>**
- F2. «Rokkor» 135 mm f3.5. **149<sup>98</sup>**

Rayon 210, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et Saint-Bruno.



Venez, écrivez... ou composez **842-7221** jour et nuit.



Veillez prendre note de cette ½ heure supplémentaire  
pour vos emplettes. Simpsons centre-ville  
**OUVERT de 9 h à 6 h DU SOIR**

lundi, mardi et mercredi jusqu'au 10 décembre



**Rabais \$30**  
**Batterie**  
**«Excellence Plus»**  
de «Wear-Ever»

Prix ord. Simpsons 149.98

**119<sup>98</sup>**  
batterie 7 pces.

Batterie de cuisine «Wear-Ever» en acier inoxydable, fonds en aluminium laminé pour distribution uniforme de la chaleur.

A. Ens. 7 pces comprend: casseroles couvertes 1.5 et 2 litres, cocotte couverte 6 litres et poêle ouverte 25 cm.

**Rabais 21% à 24%**

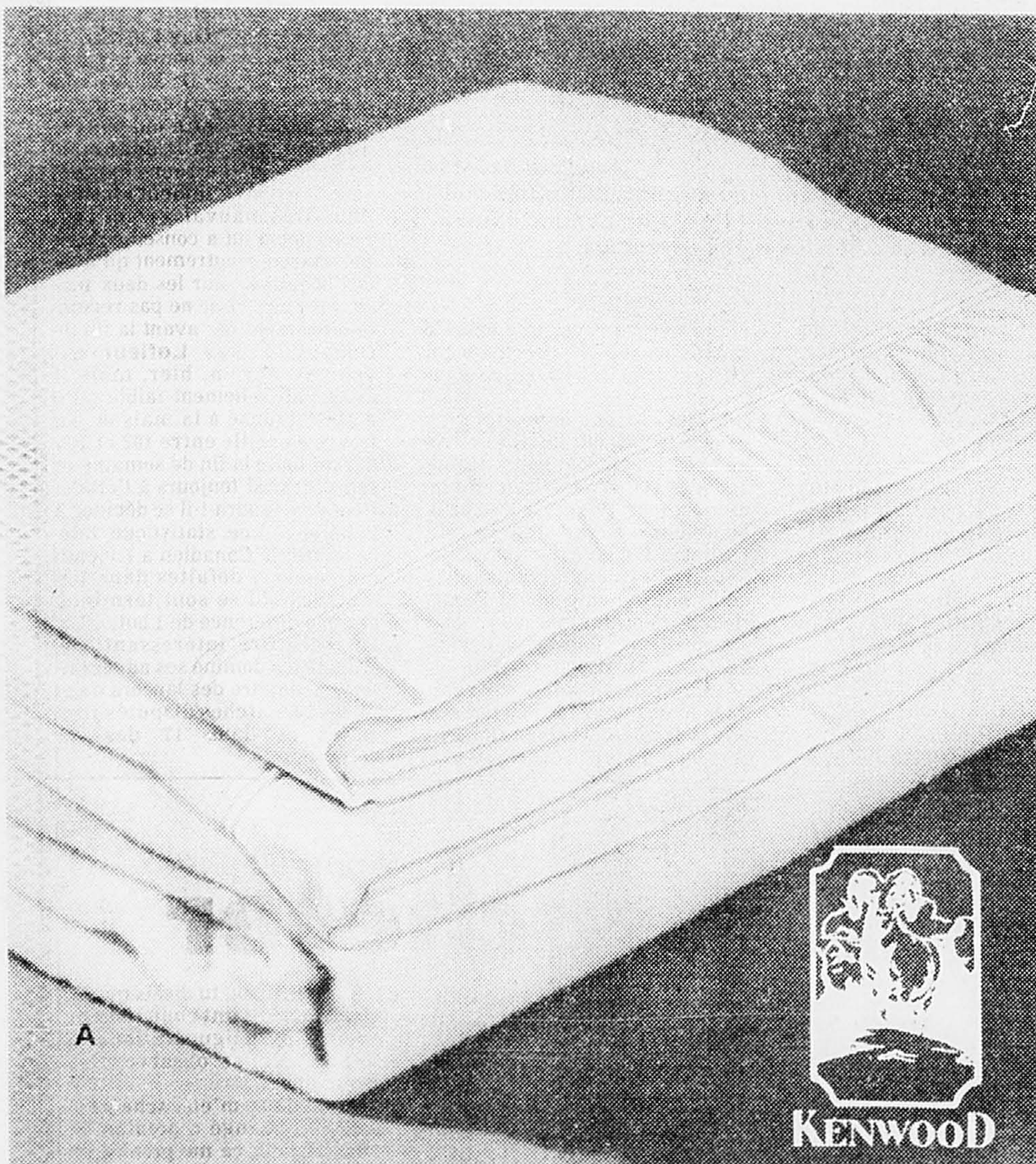
Éléments libres (non représentés)

Prix ord. Simpsons

A1. Casserole couverte 1.5 litres	29.98	<b>22<sup>99</sup></b>
A2. Casserole couverte 2 litres	32.98	<b>24<sup>99</sup></b>
A4. Cocotte couverte 6 litres	54.98	<b>42<sup>99</sup></b>
A5. Poêle ouverte 25 cm	38.98	<b>29<sup>99</sup></b>

Rayon 426, au cinquième, centre-ville.  
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

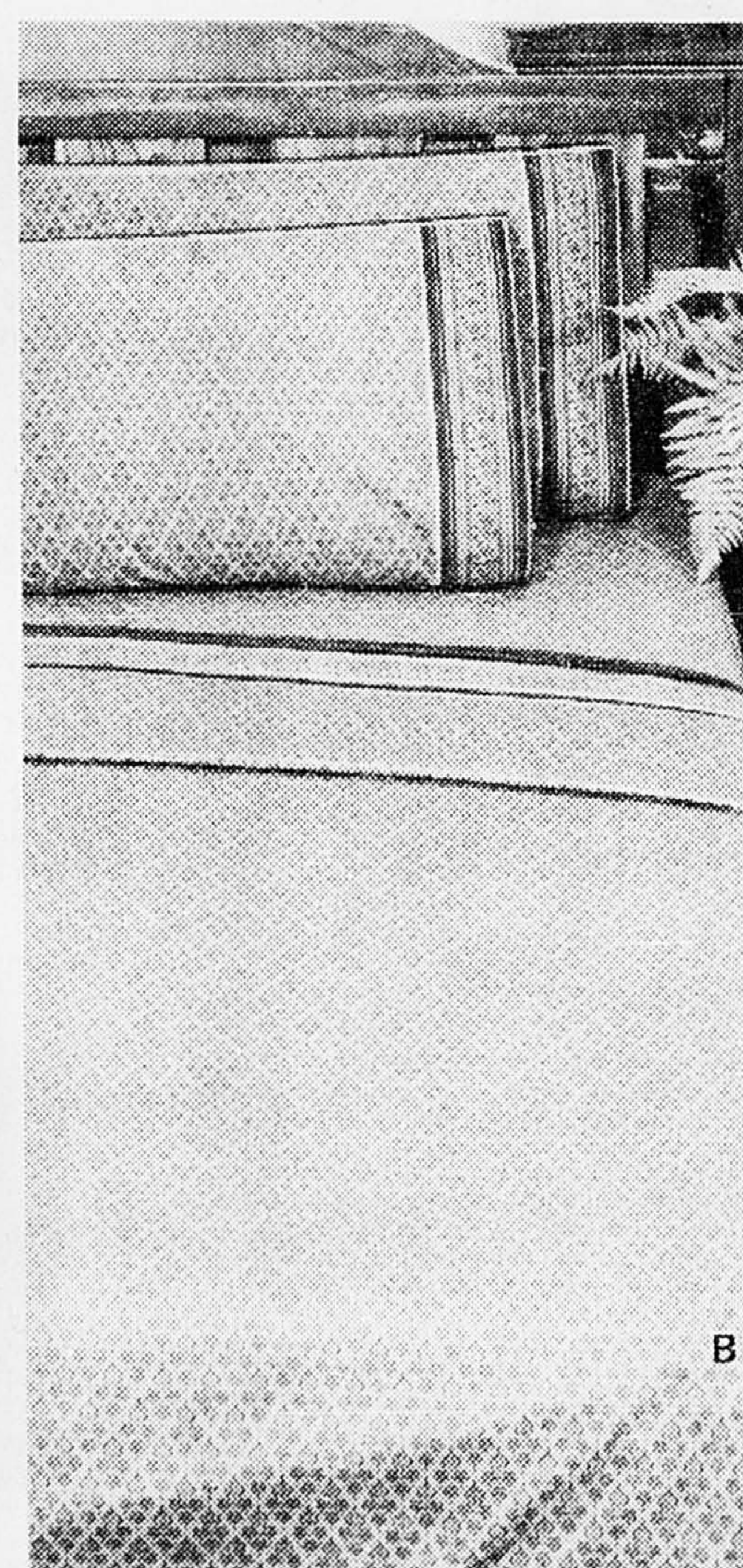
**Venez, écrivez...  
ou composez**  
**842-7221**  
jour et nuit.



**Rabais 11.99 à 19.99**  
**Couvertures «Kenwood» 100% laine**

Pour les nuits froides cet hiver... un cadeau qui sera chaudement apprécié! Couvertures en pure laine vierge de marque... quel confort. Fini duveteux, bordure nylon. Blanc, bleu, chameau, chocolat, champagne ou or. Boîte-cadeau.

	Prix ord. Simpsons	
A. Jumeau/double, 71" x 91"	49.98	<b>37<sup>99</sup></b>
A1. Double/queen, 79" x 98"	59.98	<b>44<sup>99</sup></b>
A2. King, 106" x 91"	89.98	<b>69<sup>99</sup></b>



**Rabais 26% à 29%**  
**Draps «Memento»**

Enjolivez votre chambre avec ces draps en percale 50% coton/50% polyester (env. 180 fils par pou. ca.) de «Martex». Imprimé géométrique brun/noir. Ourlet imprimé tenant et liséré sur draps plats et taies d'oreillers. Aucun repassage n'est requis.

	Prix ord. Simpsons	ch.
Plat ou housse	22.98	<b>16<sup>99</sup></b>
B. Jumeau	26.98	<b>18<sup>99</sup></b>
B1. Double	26.98	<b>18<sup>99</sup></b>
B2. Queen	36.98	<b>26<sup>99</sup></b>
B3. Taies d'oreillers format standard.	18.98	<b>13<sup>99</sup></b>



**Sac-douillette**  
**«Comfa Sak»**

Prix Simpsons **19<sup>99</sup>**

C. Quel confort même par grand froid! Glissez-vous dans ce chaud et confortable sac-douillette matelassé et économisez l'énergie. Tissu 100% coton, coussinage polyester, envers tricot/nylon. Se transforme en douillette. Env. 35" x 64". Une taille pour tous. Boutons-pression. Imprimés variés. Toutes les dimensions sont approximatives.

Rayon 351, au quatrième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

**Venez, écrivez... ou composez 842-7221** jour et nuit.